Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9870122
Centre d'intérêt: 871

Manucurie : curriculum / projet réalisé ss la dir. de Ghislaine Gaudreau et coordonné par Jacqueline Frenette-Roy ; [pour la Direction générale de l'éducation des adultes]. -- Version de mise à l'essai. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1985, c1986.
xii, 313 p. ; 28 cm.

Code: 38-5843 ; 9687-305. Bibliogr.: p. 307-310.

ISBN 2-550-13041-3

Vedette(s)-secondaire(s): Gaudreau, Ghislaine • Frenette-Roy, Jacqueline • Québec (Province) Direction générale de l'éducation des adultes

Descripteur(s): Techniques humaines • Programme de formation • Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Manucurie

Ce document se compose de cinq sections. La section A (Données techniques) présente des définitions et des explications concernant le modèle. La section B (Profil de formation) décrit le profil de formation dans ses grandes lignes: informations générales, organigramme des sigles et tableau-synthèse du profil de formation. Cette section contient principalement les éléments constitutifs du plan de formation: buts de la formation, objectifs généraux, terminaux et intermédiaires. La section C (Données pédagogiques) est le mode d'emploi du profil de formation. La section D (Organisation pédagogique) renferme des informations relatives à la durée, à la planification des cours, aux ressources humaines et à l'évaluation de la formation. La section E (Organisation matérielle) contient les renseignements généraux sur l'organisation de l'enseignement. Elle fournit aussi des renseignements particuliers concernant les locaux, le matériel servant à la manucurie et la médiagraphie.

Type de document: d

EDUQ 6870122

MANUCURIE

CURRICULUM

VERSION DE MISE À L'ESSAI

040100 05
DROITS RÉSERVÉS
8286006

Québec

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

ISBN-2-550-13041-3

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education, 1986
Tous droits réservés

Dépôt légal
Troisième trimestre-1986

040100
8286006

Direction générale de l'éducation des adultes

EDUQ 8870122

CURRICULUM

MANUCURIE

PROJET RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION DE GHISLAINE GAUDREAU

ET

COORDONNÉ PAR JACQUELINE FRENETTE-ROY

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

PAGE

C. DONNÉES PÉDAGOGIQUES

1.0 La pédagogie et l'adulte 201
2.0 Les intentions pédagogiques en manucurie 207
3.0 Le plan de cours 213
4.0 L'accueil 219
5.0 Le déroulement de l'apprentissage 223
6.0 L'évaluation formative 238
7.0 Le suivi de l'élève 256

D. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

1.0 Les durées 269
2.0 La planification des cours 271
3.0 Les ressources humaines 275
4.0 Le dispositif de formation 278
5.0 La sélection des candidats(tes) 280
6.0 L'évaluation 281

E. ORGANISATION MATÉRIELLE

1.0 Renseignements généraux 287
2.0 L'aménagement des locaux 290
3.0 Le matériel de manucurie 295
4.0 La médiagraphie 306

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

FONCTION DU DOCUMENT v

AVANT-PROPOS vii

REMERCIEMENTS ix

PRÉSENTATION DU DOCUMENT xi

SECTIONS:

A. DONNÉES TECHNIQUES

1.0 Le modèle d'élaboration de curriculum 5

2.0 Le tableau des éléments du curriculum 7

3.0 La définition des éléments du curriculum 9

4.0 Les définitions particulières au champ des Services personnels 13

5.0 La structuration des programmes en Services personnels 16

6.0 Les particularités des curriculum en Services personnels 19

7.0 Tableau de la structure d'un plan de formation en Services personnels 23

B. PROFIL DE FORMATION

1.0 La présentation du profil de formation de MANUCURIE 29

2.0 Tableau des unités du plan de formation 31

3.0 Tableau-synthèse du profil de formation 33

4.0 Les buts de formation 35

5.0 La répartition des objectifs du profil de formation 37

FONCTION DU DOCUMENT

Le CURRICULUM MANUCURIE est un document officiel qui définit les buts et les objectifs d'une formation et qui en précise le cadre général et les exigences particulières. Il est également un document de référence qui suggère un ensemble de stratégies et de moyens propres à atteindre les objectifs visés. En fait, ce document est à la fois un instrument administratif et un outil pédagogique à l'usage des gestionnaires et du personnel enseignant.

AVANT-PROPOS

La conception de ce curriculum est le résultat d'une collaboration étroite entre Mlle Ghislaine Gaudreau, responsable du champ des Services personnels, initiatrice du projet, et Mme Jacqueline Frenette-Roy, coordonnatrice des travaux.

Toutefois le projet aurait été difficile à réaliser sans l'aide technique apportée, dès le début des travaux par M. Jean Dussault, spécialiste en développement de curriculum. Monsieur Dussault continua à fournir un support occasionnel tout au long des travaux.

REMERCIEMENTS

La Direction générale de l'éducation des adultes remercie le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire Jérôme Le Royer pour la gérance de la production de ce curriculum.

Les remerciements de la Direction générale de l'éducation des adultes s'adressent également à tous ceux qui ont collaboré à la production de ce curriculum à divers titres.

L'équipe de production

LAFRANCE, Ginette, esthéticienne,	spécialiste de contenu
MASSÉ, Pierre, B. Sc. (biologie),	spécialiste de contenu
MOREL, Lilian, esthéticienne-manucure,	spécialiste de contenu
RUH, Brigitte,	spécialiste de contenu
BERTHELET, France, B. Sc. (biologie),	consultante occasionnelle
LAVIGNE, Louise, esthéticienne-manucure,	consultante occasionnelle
BEAUDOIN-PRATTE, Yvonne, B. Ed.,	conseillère technique, rédactrice
ERBS, Françoise,	rédactrice
FABI, Diane,	rédactrice
LAROUCHE, Sylvie,	rédactrice
MC LAUGHLIN, Anne,	rédactrice

L'équipe de réalisation matérielle

EMMELL, Françoise,	dessinatrice
LALANDE, Loren,	dactylographe
LITALIEN, Christiane,	graphiste
TURCOTTE, Jacqueline,	dactylographe

Le personnel de soutien de la Direction de la formation professionnelle à Montréal a fourni une aide précieuse et constante tout au long de la réalisation du projet.

BILODEAU, Clémence
GAGNON, Madeleine
JOBIN, Manon
PLAMONDON, Ghislaine

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Le CURRICULUM DE MANUCURIE se compose de cinq (5) sections identifiées par des lettres de A à F.

La section A

La section A (Données techniques) présente des définitions et des explications concernant le modèle ainsi que les adaptations qui en ont été faites dans le champ des Services personnels.

La section B

La section B (Profil de formation) décrit le profil de formation dans ses grandes lignes: informations générales, organigramme des sigles et tableau-synthèse du profil de formation.

La section B contient principalement les éléments constitutifs du plan de formation: buts de formation, objectifs généraux, terminaux et intermédiaires.

La section B fait également l'objet d'un tiré à part à l'usage des élèves sous le titre de PROFIL DE FORMATION DE MANUCURIE.

La section C

La section C (Données pédagogiques) est, en quelque sorte, le mode d'emploi du profil de formation. On y retrouve des informations sur la pédagogie et l'adulte, les intentions pédagogiques en manucurie, le plan de cours, l'accueil, le déroulement de l'apprentissage, l'évaluation pour fin d'apprentissage ainsi que le suivi des élèves.

La section D

La section D (Organisation pédagogique) renferme des informations relatives aux durées, à la planification des cours, aux ressources humaines, au dispositif de formation ainsi qu'à l'évaluation de la formation.

La section E

La section E (Organisation matérielle) contient les renseignements généraux sur l'organisation de l'enseignement.

La section E renferme aussi des spécifications concernant les locaux, le matériel servant à la manucurie et la médiagraphie.

NOTE IMPORTANTE

Il a été convenu de ne pas reproduire dans les diverses sections du présent document, les informations générales relatives à la reconnaissance, à l'évaluation et à l'organisation de l'enseignement. Les gestionnaires auront soin de se référer au besoin, aux Cahiers II ou III.

MANUCURIE

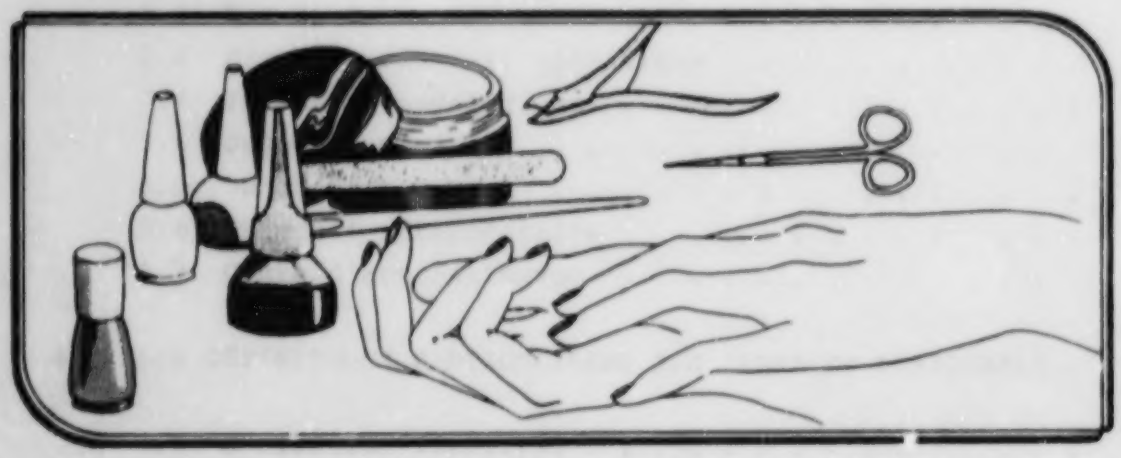

DONNÉES TECHNIQUES

Section A

1985.05

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE

PAGE

1.0 LE MODÈLE D'ÉLABORATION DE CURRICULUM 5

2.0 LE TABLEAU DES ÉLÉMENTS DU CURRICULUM 7

3.0 LA DÉFINITION DES ÉLÉMENTS DU CURRICULUM 9

3.1 But de formation 9
3.2 Principe éducatif spécifique 9
3.3 Intention pédagogique 9
3.4 Objectif général 10
3.5 Objectif terminal 10
3.6 Objectif intermédiaire 11
3.7 Cadre d'apprentissage 12

4.0 LES DÉFINITIONS PARTICULIÈRES AUX SERVICES PERSONNELS . 13

4.1 Évaluation formative 13
4.2 Évaluation probatoire 13
4.3 Programme 14
4.4 Plan ou profil de formation 14
4.5 Unité de formation 15

5.0 LA STRUCTURATION DES PROGRAMMES EN SERVICES PERSONNELS. 16

5.1 La composition du champ des Services personnels . 16
5.2 La structuration des programmes dans la fonction de travail 16
5.3 La structuration des programmes dans les disciplines connexes 18

PAGE

6.0 LES PARTICULARITÉS DES CURRICULUM EN SERVICES PERSONNELS 19

6.1 Les objets de formation 19
6.2 Les objectifs pédagogiques 19

7.0 TABLEAU DE LA STRUCTURE D'UN PLAN DE FORMATION EN SERVICES PERSONNELS 23

1.0 LE MODÈLE D'ÉLABORATION DE CURRICULUM

Le modèle de curriculum utilisé comprend les éléments suivants:

- Des buts de formation
- Des principes éducatifs spécifiques
- Des intentions pédagogiques
- Des objectifs généraux (O.G)
- Des objectifs terminaux (O.T)
- Des objectifs intermédiaires (O.I)
- Un cadre d'apprentissage comprenant:
  - . une proposition de plan de cours;
  - . des précisions concernant l'apprentissage, la reconnaissance et l'évaluation;
  - . des données organisationnelles (durée, ressources humaines, locaux, équipement, matériel...);
  - . des indications concernant la formation des maîtres, l'organisation de stages industriels...);
  - . etc.

Le tableau qui suit indique de quelle façon les éléments du curriculum sont agencés. Tel qu'il apparaît, le processus de dérivation est relativement linéaire et orienté de haut en bas. Il peut être inversé à divers moments pour tenir compte du "feedback".

LE CURRICULUM

TABLEAU DE SES ÉLÉMENTS

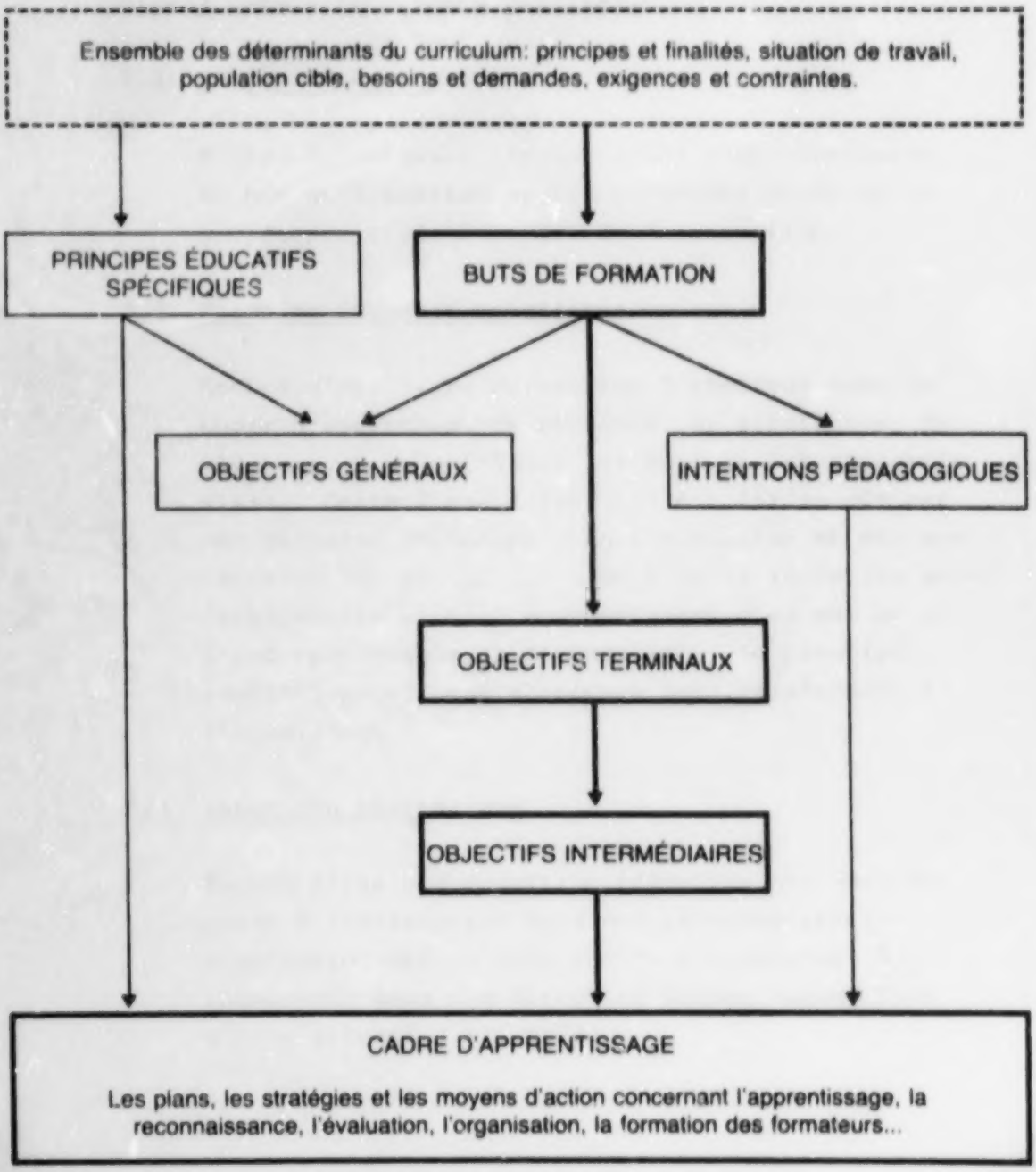

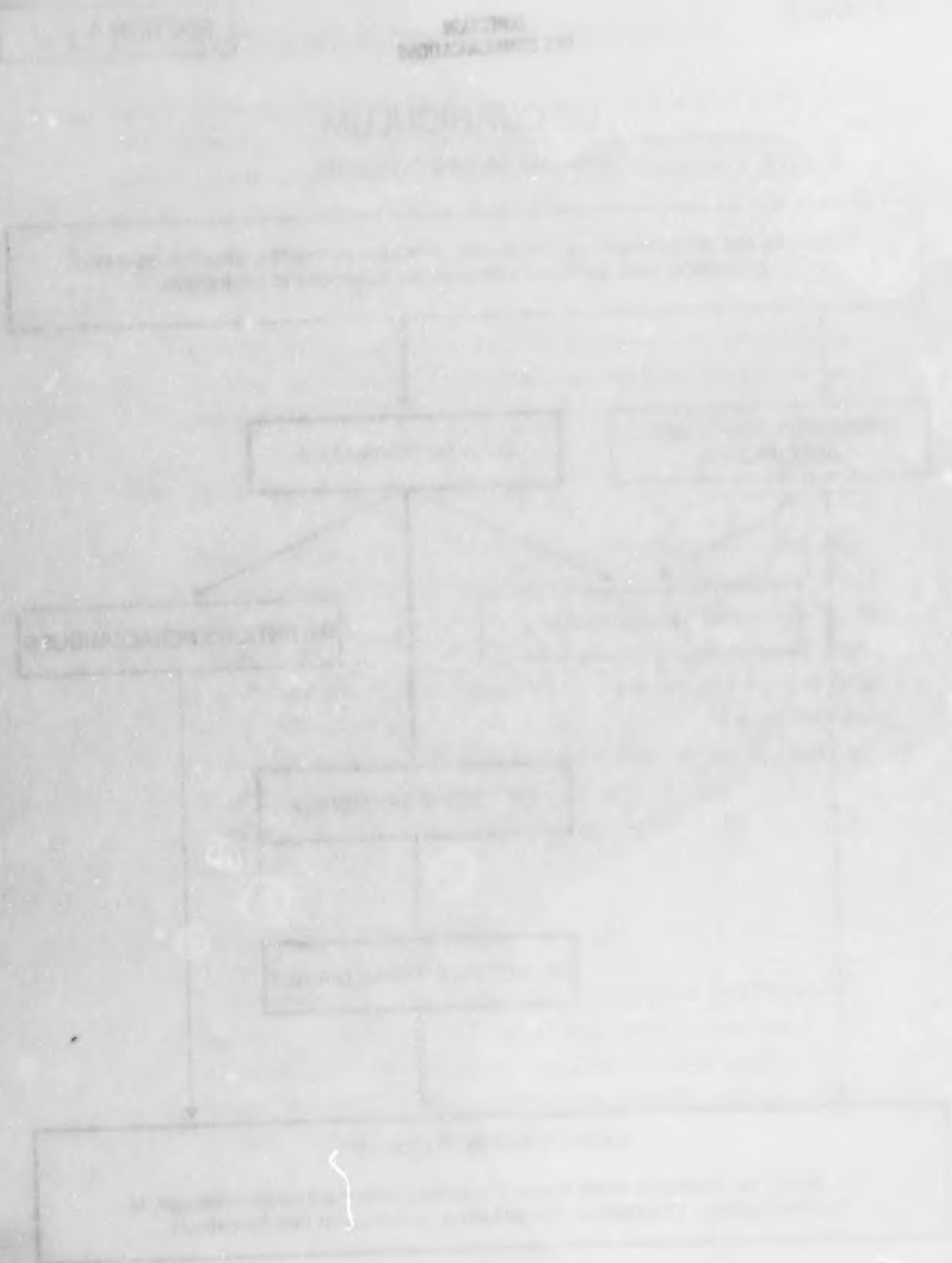

3.0 LA DÉFINITION DES ÉLÉMENTS DU CURRICULUM

Les éléments définis ci-dessous sont des mots-clés qu'il est essentiel de comprendre pour lire ce document. Ces définitions précisent la nature et la fonction des principaux termes techniques utilisés.

3.1 But de formation

Énoncé définissant l'orientation d'un curriculum. Le but de formation décrit en termes généraux la compétence visée à la fin de la formation.

3.2 Principe éducatif spécifique

Énoncé d'une ligne directrice à observer dans le choix d'approches, de méthodes, de stratégies, de moyens... pour atteindre les buts et les objectifs visés. Cette ligne directrice est influencée par une certaine philosophie de l'éducation et par une certaine conception que l'on a de la formation professionnelle et de l'apprentissage d'un métier ou d'une technologie en particulier. Le principe éducatif spécifique s'adresse particulièrement à l'enseignant.

3.3 Intention pédagogique

Énoncé d'une préoccupation éducative qui sert de guide à l'enseignant dans ses interventions. L'intention pédagogique incite l'enseignant à intervenir dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête.

3.4 Objectif général

Énoncé définissant l'orientation d'une unité, d'un module ou d'une séquence de formation. L'objectif général est exprimé en termes de:

- . performance générale: fonction ou spécialisation;
- . énoncé théorique: thème ou catégorie logique;
- . toute autre formulation indiquant un développement.

Il sert de cible, de trame, de repère et de regroupement logique ou fonctionnel aux objectifs terminaux.

3.5 Objectif terminal

Énoncé d'un comportement et d'une performance. L'objectif terminal indique un résultat spécifiquement attendu au terme d'une étape de formation; il est directement observable et mesurable. L'objectif terminal est le principal élément du programme et il en constitue l'unité fonctionnelle. Il s'adresse à l'élève.

Les composantes de l'objectif terminal sont:

- Le comportement et la performance

  Il s'agit à la fois d'une description de l'action que l'élève doit exécuter et du résultat qu'il(elle) doit obtenir pour montrer qu'il(elle) a atteint l'objectif.

- Les conditions

  Elles consistent en une description de ce qui est nécessaire, utile ou permis pour exécuter l'action et ainsi évaluer la qualité de la performance.

- Les critères

  Ils consistent en une description des exigences qui permettent de conclure que le résultat est complet et satisfaisant.

À ces composantes de base s'ajoutent certaines précisions:

- Les comportements spécifiques

  Ils consistent en une description d'actions et de résultats spécifiques qui font partie du comportement terminal et qui sont jugés les plus significatifs pour illustrer les éléments clés de l'objectif. À ces comportements spécifiques peuvent correspondre des conditions spécifiques ainsi que des critères spécifiques.

- Le champ d'application

  Il s'agit ici d'un énoncé qui précise les limites et l'étendue de la situation à laquelle s'applique un objectif terminal.

3.6 Objectif intermédiaire

Énoncé décrivant un comportement considéré comme nécessaire à l'atteinte d'un objectif terminal. L'objectif intermédiaire vise l'acquisition d'un savoir jugé préalable au développement d'un comportement terminal.

Les catégories d'objectifs intermédiaires sont les suivantes:

- Savoir (cognitif)

  Énoncé de comportements qui exigent une démarche intellectuelle plus ou moins poussée.

- Savoir-percevoir (perceptif)

  Énoncé de comportements qui mettent en relief la perception d'impressions sensibles par les sens et par l'esprit.

- Savoir-faire (psychomoteur)

  Énoncé de comportements qui impliquent des activités motrices comme la manipulation de matériel ou d'objets.

- Savoir-être (affectif)

  Énoncé de comportements qui mettent en relief un sentiment, une émotion, une disposition intérieure, une attitude, une idée d'acceptation ou de refus.

- Savoir-intégrer

  Énoncé de comportements qui démontrent une préoccupation de relier entre elles et d'intégrer les connaissances de différentes disciplines à celles d'une technologie donnée.

3.7 Cadre d'apprentissage

Ensemble des stratégies et des moyens mis en place pour atteindre les objectifs de formation. Il comprend:

- une proposition de cours;
- des précisions concernant l'apprentissage, la reconnaissance et l'évaluation;
- des données pédagogiques (durée, ressources humaines...);
- des données matérielles (locaux, matériel de travail...);
- des indications concernant la formation des maîtres;
- etc.

4.0 LES DÉFINITIONS PARTICULIÈRES AUX SERVICES PERSONNELS

4.1 Évaluation formative

L'évaluation formative est celle qui intervient en cours d'apprentissage. Elle consiste en une démarche évaluative composée d'un ensemble d'activités prévues pour recueillir des informations sur le rendement d'un(e) élève par rapport à l'atteinte de ses objectifs pédagogiques.

Les informations obtenues, permettent de vérifier si l'élève progresse dans son apprentissage; elles permettent aussi d'en diagnostiquer les failles et de corriger les lacunes par une formation appropriée; l'évaluation formative sert donc à renforcer les acquis et à améliorer la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement.

4.2 Évaluation probatoire

L'évaluation probatoire est celle qui intervient à la fin de l'apprentissage. Elle consiste en une épreuve ou une série d'épreuves composées d'un ensemble d'activités prévues pour recueillir des informations relatives au rendement d'un(e) candidat(e) par rapport aux objectifs d'un cours donné. Ces informations permettent de porter un verdict en vue d'une reconnaissance d'études.

L'évaluation probatoire est donc un jugement porté sur la performance d'un(e) candidat(e) à une épreuve, et basé sur des critères qui permettent d'en apprécier la réussite ou l'échec.

4.3 Programme

Le programme, tel que conçu dans le champ des Services personnels, est un ensemble d'objectifs terminaux regroupés en unités de formation autour d'un objectif général.

Il porte soit sur l'ensemble des tâches professionnelles d'une fonction de travail donnée soit sur l'ensemble des connaissances d'une discipline donnée, connaissances jugées pertinentes aux diverses fonctions de travail du champ des Services personnels.

4.4 Plan ou profil de formation

Le plan ou profil de formation consiste en un regroupement logique d'unités de formation provenant des programmes du champ des Services personnels. Il se compose:

- De toutes les unités de formation qui constituent le programme d'une fonction de travail donnée.

- D'une partie ou de la totalité des unités de formation qui constituent les programmes dans les disciplines connexes.

4.5 Unité de formation

L'unité de formation est un regroupement logique d'objectifs terminaux autour d'un objectif général. Le regroupement se fait en tenant compte de l'affinité des objectifs terminaux entre eux. Chacun des regroupements est une entité organisationnelle autonome et gagne à ne pas être scindé lors de l'enseignement. Les unités de formation facilitent l'organisation des cours et l'organisation de l'évaluation pour des fins de reconnaissance.

5.0 LA STRUCTURATION DES PROGRAMMES EN SERVICES PERSONNELS

5.1 La composition du champ des Services personnels

Le champ des Services personnels comprend plusieurs fonctions de travail, entre autre la manucurie, le maquillage, la coiffure pour dames, la coiffure pour hommes, l'esthétique faciale, etc.

Il va de soi qu'une partie importante de la formation dans ce champ doit porter sur les fonctions de travail. Cependant, cette formation serait insuffissante et la compétence professionnelle ne serait pas assurée si elle n'était complétée par l'acquisition de connaissances pertinentes à ces fonctions et appartenant à des disciplines ou domaines connexes tels que l'hygiène, la dermatologie, l'anatomie et la physiologie, etc.

Pour chacune de ces fonctions de travail ainsi que pour chacune des disciplines, un programme a été élaboré et c'est à partir de ces programmes que les profils de formation ont été constitués.

5.2 La structuration des programmes dans la fonction de travail

5.2.1 Le mode de structuration

Les programmes directement reliés à la fonction de travail se divisent en unités de formation pour lesquelles un objectif général a été élaboré. Cet objectif général définit l'orientation

de l'unité de formation et identifie son niveau dans la progression de l'apprenitssage:

- le niveau de base;
- le niveau intermédiaire;
- le niveau d'intégration et de synthèse.

5.2.2 Les facteurs de définition des niveaux de progression

La décision de situer les unités de formation à un niveau plutôt qu'à un autre a été prise en se basant principalement sur les tâches professionnelles qui composent chacune de ces unités. D'autres facteurs ont aussi prévalu:

- L'ordre dans lequel les tâches professionnelles doivent s'enchaîner.

- Le degré de difficulté et de complexité de chacune d'elles.

- Le degré d'autonomie pour les exercer.

- La performance exigée au seuil d'entrée sur le marché du travail.

NOTE: Le facteur durée de l'apprentissage n'entre en ligne de compte que dans les regroupements en unités de formation.

5.3 La structuration des programmes dans les disciplines connexes

5.3.1 Le mode de structuration

Les programmes dans les disciplines connexes sont structurés de la même façon que ceux de la fonction de travail. Cependant, les unités de formation ne tiennent pas compte d'un niveau de progression dans l'apprentissage.

5.3.2 Les facteurs de définition des niveaux de progression

Le regroupement des objectifs terminaux à l'intérieur d'une unité de formation a surtout été influencé par les facteurs suivants:

- L'affinité des thèmes de connaissances entre eux.

- Le besoin de mobilité et de transférabilité de chacune des unités de formation d'un profil de formation à un autre.

- La logique de la matière même et l'ordre dans lequel l'apprentissage des connaissances doit se faire.

- La durée même de l'unité de formation.

6.0 LES PARTICULARITÉS DES CURRICULUM EN SERVICES PERSONNELS

6.1 Les objets de formation

De l'analyse de la situation de travail, des dimensions particulièrement significatives ont été retenues comme objets de formation et formulées en terme d'objectifs terminaux. Ces objets sont de deux ordres: premièrement, ils correspondent à des tâches spécifiques de chacune des fonctions de travail du champ des Services personnels et, deuxièmement, à des connaissances qui sont nécessaires à la pratique de ces fonctions.

6.2 Les objectifs pédagogiques

6.2.1 Les objectifs intermédiaires

Les modèles d'objectifs intermédiaires retenus pour décrire les apprentissages qui mènent à l'atteinte de l'objectif terminal sont les savoirs: savoir, savoir-être, savoir-faire, savoir-percevoir et savoir-intégrer.

Lorsqu'ils sont directement reliés à la fonction de travail, les objectifs intermédiaires ont pour objet des opérations ou des étapes d'une tâche. Les objectifs intermédiaires indirectement reliés à la fonction de travail, (disciplines ou domaines) ont pour objet des connaissances regroupées autour d'un thème.

6.2.2 Les objectifs terminaux

Les objectifs terminaux sont les cibles opérationnelles du plan de formation. Ils sont formulés en terme de performance et permettent d'observer directement et de mesurer le résultat attendu au terme des différents apprentissages intermédiaires.

Lorsque directement reliés à une fonction de travail, ils ont pour objet une ou plusieurs tâches professionnelles et même, à la fin de l'apprentissage, la fonction de travail dans son ensemble. Lorsqu'indirectement reliés à la fonction de travail (disciplines ou domaines), les objectifs terminaux ont alors pour objet l'ensemble des connaissances regroupées autour d'un thème.

6.2.3 Les objectifs généraux

Les objectifs généraux servent de regroupement logique ou fonctionnel à un ensemble ou à la totalité des objectifs terminaux de chacun des programmes (fonction de travail ou disciplines).

Les objectifs généraux qui composent le profil de formation se divisent en deux (2) groupes:

- Le premier groupe comprend les objectifs qui visent le développement des capacités nécessaires à la pratique d'un métier en Soins à la personne.

- Le deuxième comprend les objectifs qui visent le développement des connaissances nécessaires à la pratique de ce métier.

6.2.4 En conclusion

L'ensemble des objectifs contenus dans le programme de la fonction de travail (métier) ainsi que l'ensemble ou une partie des objectifs des programmes indirectement reliés à la fonction de travail (domaines ou disciplines) constituent un plan ou un profil de formation.

SERVICES PERSONNELS

STRUCTURE D'UN PLAN DE FORMATION

O.G. : Objectif général
O.T. : Objectif terminal
o.t. : Objectif intermédiaire

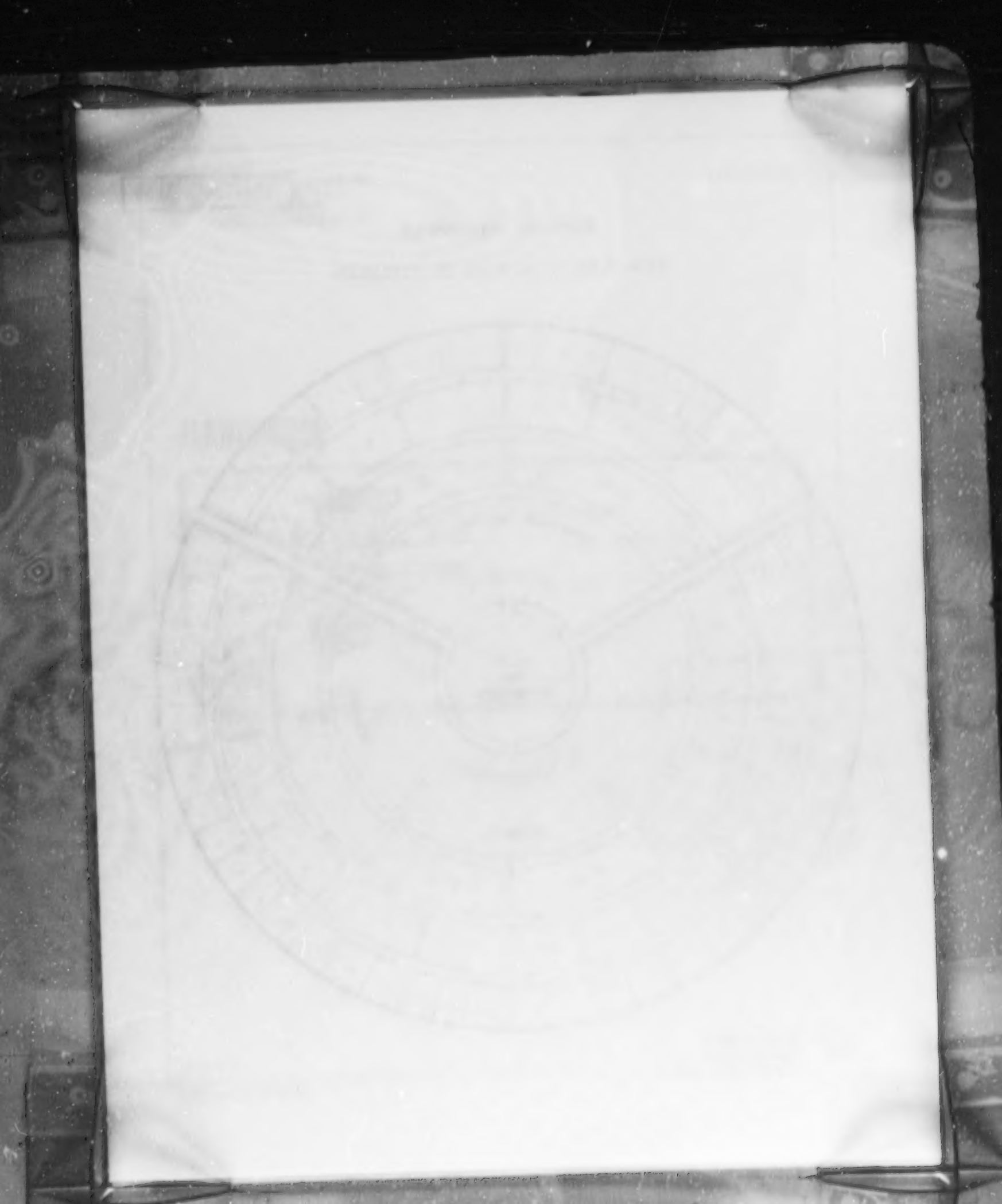

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

MANUCURIE

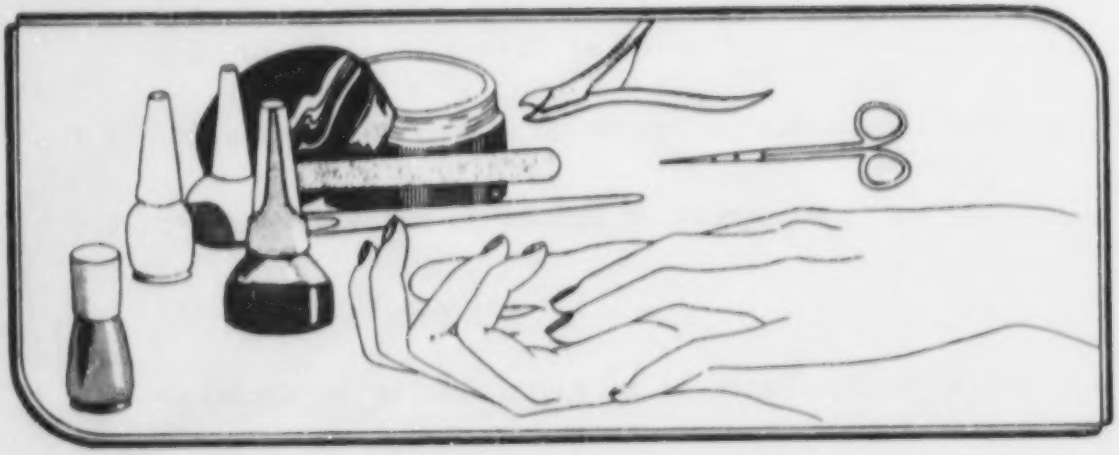

PROFIL DE FORMATION

Section B

1985.05

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE

PAGE

1.0 LA PRÉSENTATION DU PROFIL DE FORMATION DE MANUCURIE . . 29

1.1 La clientèle à laquelle s'adresse le profil de formation 29
1.2 Le contenu du profil de formation 29
1.3 Le contenu du programme de manucurie 29
1.4 Les éléments structurels du profil de formation . 30
1.5 La durée du profil de formation 30

2.0 LE TABLEAU DES UNITÉS DU PROFIL DE FORMATION 31

3.0 TABLEAU-SYNTHÈSE DU PROFIL DE FORMATION 33

4.0 LES BUTS DE FORMATION 35

5.0 LA RÉPARTITION DES OBJECTIFS DU PROFIL DE FORMATION . . 37

5.1 Les objectifs de l'unité de formation 1 39
5.2 Les objectifs de l'unité de formation 2 73
5.3 L'objectif de l'unité de formation 3 87
5.4 Les objectifs de l'unité de formation 4 95
5.5 Les objectifs de l'unité de formation 5 125
5.6 L'objectif de l'unité de formation 6 137
5.7 Les objectifs de l'unité de formation 7 151
5.8 Les objectifs de l'unité de formation 8 169
5.9 Les objectifs de l'unité de formation 9 179

1.0 LA PRÉSENTATION DU PROFIL DE FORMATION DE MANUCURIE

1.1 La clientèle à laquelle s'adresse le profil de formation

Le plan ou profil de formation MANUCURIE est un cours de base qui s'adresse aux adultes désirant faire une carrière professionnelle dans ce métier.

1.2 Le contenu du profil de formation

Le profil de formation contient des unités de formation appartenant à l'un ou l'autre des programmes suivants:

- Programme de la fonction de travail:
  - Manucurie

- Programme dans les disciplines connexes:
  - Anatomie et physiologie
  - Cosmétologie
  - Dermatologie
  - Hygiène appliquée

1.3 Le contenu du programme de manucurie

Les techniques contenues dans le programme de manucurie sont des techniques de base: elles sont essentielles à la pratique du métier et elles ont été retenues en fonction de deux critères principaux:

- Les pratiques actuelles en manucurie telles qu'identifiées lors de l'analyse de la situation de travail.

- Les changements à prévoir dans la pratique de la manucurie dus à son évolution et aux fluctuations de la mode.

1.4 Les éléments structurels

Le profil de formation MANUCURIE se compose des éléments suivants:

- Neuf (9) unités de formation, lesquelles sont toutes siglées.

- Neuf (9) objectifs généraux, un (1) pour chaque unité de formation.

- Vingt-trois (23) objectifs terminaux, regroupés en nombre variable autour de chacun des objectifs généraux.

- Une quantité variable d'objectifs intermédiaires pour chacun des objectifs terminaux.

1.5 La durée du profil de formation

La durée totale du profil de formation MANUCURIE est de 450 heures soit, 75 jours ou 15 semaines de cours. De cette durée totale, 315 heures sont consacrées à l'apprentissage des tâches de manucurie et 135 heures à l'acquisition de connaissances pertinentes à la manucurie.

La durée du profil de formation comprend le temps alloué à l'apprentissage même, à l'évaluation formative, à la formation corrective et à l'évaluation probatoire.

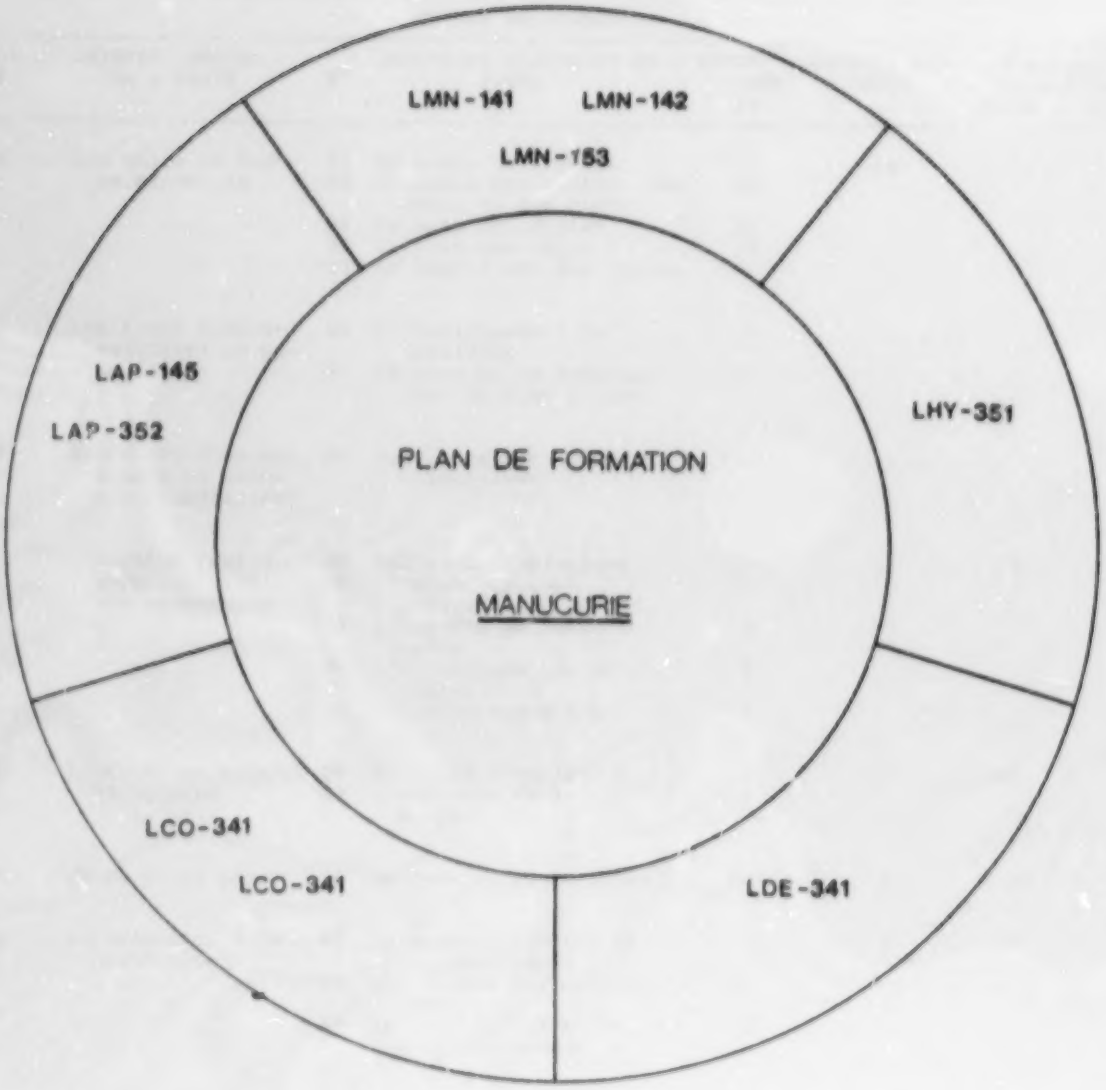

LMN: Manucurie
LAP: Anatomie - Physiologie
LCO: Cosmétologie
LDE: Dermatologie
LHY: Hygiène appliquée

Durée de la formation en crédits: 30

Durée de la formation en semaines: 15

Durée de la formation en périodes: 450

Répartition de la formation:

- fonction de travail: 315 pér.
- domaines: 135 pér.

TABLEAU-SYNTHÈSE DU PROFIL DE FORMATION

UNITÉS DE FORMATION							
SIGLE DE L'UNITÉ	OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'UNITÉ	N°	OBJECTIFS TERMINAUX DE L'UNITÉ TITRE	DURÉE (h)	CRÉDITS PAR UNITÉ	ÉVALUATION PROBATOIRE THÉOR.	PRAT.
LMN-141	Les soins de base en manucurie	01	Le poste de travail	3	11		LP
		02	L'examen des ongles, des mains ou des pieds	15			
		03	Le soin des ongles	51			
		04	Le soin des mains	30			
		05	Le maquillage des ongles	66			
LMN-142	Les soins complémentaires en manucurie	06	L'enveloppement de paraffine	3	1		LP
		07	La pose ou la fabrication de faux ongles	12			
LMN-153	Exécution d'un ensemble de soins sur client·e·(tes)	08	Exercices sur client·e·(tes)	135	9		P
LHY-351	L'hygiène appliquée aux services personnels	01	Les micro-organismes	12	3	P	
		02	L'immunologie et l'allergie	12			
		03	L'hygiène professionnelle	9			
		04	Les maladies transmissibles	6			
		05	Les premiers soins	6			
LAP-145	L'ongle, la main et le pied	06	Étude de l'ongle	6	1	LP	
		07	L'anatomie de la main et du pied	9			
LAP-352	Étude de la peau	03	La peau et ses annexes	30	2	P	
LCO-341	Introduction à la cosmétologie	01	La cosmétologie et sa réglementation	6	1	LP	
		02	Les formes cosmétologiques	6			
		03	La fabrication et le conditionnement	3			
LCO-344	Les produits de manucurie	11	Les produits pour les ongles	6	1	LP	
		12	Les produits pour les mains et les pieds	9			
LDE-341	Initiation à la dermatologie et à la chirurgie esthétique	01	Les états pathologiques de la peau et de ses annexes	11	1	LP	
		02	Les états de la peau relevant de la chirurgie esthétique	4			

LP: Pour évaluation locale et reconnaissance provinciale
P: Pour évaluation provinciale et reconnaissance provinciale

Durée en heures: 450
Valeur en crédits: 30

LES BUTS DE FORMATION

- Préparer l'élève à exercer avec compétence le métier de MANUCURE, plus particulièrement:

  . Exécuter les tâches inhérentes à ce métier selon les critères de performance exigés au seuil d'entrée sur le marché du travail.

  . Développer les connaissances nécessaires pour faire des choix judicieux de produits ou de techniques de soins.

  . Développer les habitudes d'hygiène et d'éthique professionnelles essentielles à la pratique de ce métier.

- Préparer l'élève à exercer ce métier de façon autonome.

MANUCURIE

RÉPARTITION
EN UNITÉS DE FORMATION
DES OBJECTIFS DU PROFIL DE FORMATION

N°	UNITÉS DE FORMATION				DURÉE
	OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'UNITÉ TITRE	N°	OBJECTIFS TERMINAUX DE L'UNITÉ TITRE	DURÉE	
1	Les soins de base en manucurie	01	Le poste de travail	3	
		02	L'examen des ongles, des mains ou des pieds	15	
		03	Le soin des ongles	51	
		04	Le soin des mains	30	
		05	Le maquillage des ongles	66	165
2	Les soins complémentaires en manucurie	06	L'enveloppement de paraffine	3	
		07	La pose ou la fabrication de faux ongles	12	15
3	Exécution d'un ensemble de soins sur client·e(te)s	08	Exercices sur client·e(te)s	135	135
4	L'hygiène appliquée aux services personnels	01	Les micro-organismes	12	
		02	L'immunologie et l'allergie	12	
		03	L'hygiène professionnelle	9	
		04	Les maladies transmissibles	6	
		05	Les premiers soins	6	45
5	L'ongle, la main et le pied	06	Étude de l'ongle	6	
		07	L'anatomie de la main et du pied	9	15
6	Étude de la peau	03	La peau et ses annexes	30	30
7	Introduction à la cosmétologie	01	La cosmétologie et sa réglementation	6	
		02	Les formes cosmétologiques	6	
		03	La fabrication et le conditionnement	3	15
8	Les produits de manucurie	11	Les produits pour les ongles	6	
		12	Les produits pour les mains et les pieds	9	15
9	Initiation à la dermatologie et à la chirurgie esthétique	01	Les états pathologiques de la peau et de ses annexes	11	
		02	Les états de la peau relevant de la chirurgie esthétique	4	15

DURÉE TOTALE EN HEURES: 450

UNITÉ DE FORMATION 1

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: LES SOINS DE BASE EN MANUCURIE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exécution de soins de base en manucurie.

OBJECTIFS TERMINAUX

01 Le poste de travail

02 L'examen des ongles, des mains ou des pieds

03 Le soin des ongles

04 Le soin des mains

05 Le maquillage des ongles

TITRE: LE POSTE DE TRAVAIL

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Installer le poste de travail.

PRÉCISIONS

- Disposer, nettoyer et ranger l'équipement.
- Disposer, renouveler, laver et ranger les serviettes.
- Disposer, entretenir, nettoyer, désinfecter et ranger l'outillage et les accessoires.
- Disposer, renouveler, nettoyer et ranger le matériel de consommation.

CONDITIONS

- Au moment opportun
- À l'aide du matériel approprié

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Rapidité et coordination
- Ordre fonctionnel du matériel
- Confort du(de la) client(e)
- Confort du(de la) manucure
- Respect des règles d'hygiène
- Respect des règles de sécurité

Objectif terminal n° 01

Titre: LE POSTE DE TRAVAIL

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

01-01 Définir la manucurie.

01-02 Énumérer les principales tâches d'un(e) manucure.

01-03 Décrire le matériel qui compose le poste de travail, en tenant compte de chacune des catégories.

01-04 Décrire sommairement l'équipement utilisé en manucurie, en tenant compte de ses caractéristiques.

01-05 Décrire avec la terminologie exacte l'outillage et les accessoires utilisés en manucurie, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leurs fonctions.

01-06 Décrire l'organisation du matériel sur la table de manucurie.

01-07 Décrire les produits cosmétiques utilisés en manucurie, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leurs fonctions.

01-08 Décrire les qualités que doit avoir l'éclairage durant un manucure.

01-09 Décrire les modes d'entretien du matériel servant à la manucurie.

01-10 Justifier l'application des modes de désinfection au matériel de manucurie.

Savoir-percevoir

01-11 Vérifier visuellement l'aspect esthétique et fonctionnel de l'installation du poste de travail.

01-12 Dénoter visuellement tout manquement à la propreté dans l'installation du poste de travail.

01-13 Vérifier, par la vue et le toucher, l'état des instruments de manucurie.

01-14 Vérifier, par leur odeur et leur aspect, l'état des produits de manucurie.

Objectif terminal n° 01

Titre: LE POSTE DE TRAVAIL

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir (suite)

01-15 Dénoter visuellement tout manquement à la sécurité dans l'installation du poste de travail.

Savoir-faire

01-16 Disposer ou ranger à l'endroit voulu l'équipement du poste de travail, en tenant com te des normes d'une installation fonctionnelle et des règles de sécurité

01-17 Nettoyer au moment opportun l'équipement du poste de travail, en tenant compte des matériaux qui le composent.

01-18 Laver, assécher, nettoyer, désinfecter et ranger à l'abri de la poussière les instruments métalliques du poste de travail.

01-19 Laver la lingerie et la ranger avec ordre et méthode, en tenant compte des règles d'hygiène.

01-20 Nettoyer et assécher les outils et les accessoires, en tenant compte du matériau de fabrication.

01-21 Désinfecter par des moyens chimiques ou physiques (R.V.) l'outillage de manucurie.

01-22 Disposer avec ordre et méthode ou renouveler le matériel sur la table de manucurie, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité.

01-23 Nettoyer les contenants des produits de manucurie, en tenant compte des règles d'hygiène.

01-24 Ranger les produits de manucurie, en tenant compte des facteurs de détérioration et de contamination.

Savoir-intégrer

01-25 Appliquer à la manucurie les normes relatives à l'organisation et à l'installation d'un poste de travail.

01-26 Appliquer les articles de la Loi de l'hygiène publique pertinents à l'utilisation de lingerie en manucurie.

Objectif terminal n° 01

Titre: LE POSTE DE TRAVAIL

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Savoir-intégrer (suite)
01-27 Distinguer, parmi les produits de nettoyage et de désinfection, ceux qui peuvent être utilisés en manucurie.
01-28 Appliquer à la conservation des produits de manucurie les notions relatives aux phénomènes d'instabilité des produits cosmétiques.

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 02

SECTION B | 47

TITRE: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Examiner les ongles, les mains ou les pieds d'un(e) client(e).

ÉTAPES

- Obtenir et inscrire sur la fiche-client(e) les éléments d'identité.
- Obtenir et inscrire sur la fiche-client(e) les éléments d'information.
- Déterminer la présence de contre-indications à tout soin.
- Vérifier l'état et la forme de l'ongle.
- Vérifier l'état de la peau des mains ou des pieds.
- Identifier les cas nécessitant des précautions particulières.
- Analyser la morphologie des mains et des doigts.
- Inscrire sur la fiche-client(e) les éléments d'observation et de décision.

CONDITIONS

- À l'oeil nu et au toucher
- À l'aide d'une loupe lumineuse
- Absence de vernis

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Examen détaillé et exhaustif
- Pertinence des informations et des observations
- Respect des règles d'hygiène et d'éthique professionnelles

Objectif terminal n° 02

Titre: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

02-01 Énumérer les buts de l'examen des ongles, des mains ou des pieds.

02-02 Énumérer et justifier les étapes du déroulement de l'examen des ongles, des mains ou des pieds.

02-03 Identifier les contre-indications à tout soin.

02-04 Identifier les mesures d'hygiène s'appliquant à l'examen des ongles, des mains et des pieds.

02-05 Énumérer les cas nécessitant des précautions particulières avant et pendant un manucure.

02-06 Décrire les précautions à prendre face à des dermatoses ou à des lésions cutanées avant et pendant le manucure.

02-07 Nommer les aspects sur lesquels porte l'examen des mains et celui des pieds.

02-08 Énumérer les points sur lesquels porte l'examen de la peau des mains et celle des pieds.

02-09 Énumérer les caractéristiques des différentes textures de l'épiderme des mains et des pieds.

02-10 Énumérer les principaux facteurs qui influencent l'état de l'épiderme des mains et des pieds.

02-11 Énumérer les caractéristiques d'une déshydratation superficielle ou profonde de la peau des mains et des pieds.

02-12 Énumérer les caractéristiques d'une hyposécrétion ou d'une hypersécrétion sudorale ou sébacée au niveau des mains et des pieds.

02-13 Identifier les affections inesthétiques de la peau des mains relatives à la pigmentation, à la circulation et au relief.

02-14 Identifier les affections du pied les plus courantes, en tenant compte du relief et de la sécrétion.

Objectif terminal n° 02

Titre: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs (suite)

02-15 Décrire les normes relatives aux proportions des mains et des doigts.

02-16 Définir la fonction de la fiche-client(e).

02-17 Énumérer et justifier les éléments contenus dans la fiche-client(e).

02-18 Décrire le mode d'utilisation de la fiche-client(e), en tenant compte du type de renseignement et du moment ou il est obtenu.

Savoir-percevoir

02-19 Vérifier, à l'oeil nu ou au moyen de la loupe lumineuse, la présence de dermatoses au niveau des ongles, des mains ou des pieds selon le cas.

02-20 Reconnaître, par la vue et le toucher, la nature et l'état des ongles par l'observation de leur texture, de leur longueur et de leur consistance.

02-21 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, les affections inesthétiques de l'ongle, par l'observation de son relief et de sa coloration en particulier.

02-22 Reconnaître visuellement la forme des ongles d'un sujet donné, par l'observation de leurs caractéristiques.

02-23 Vérifier à l'oeil nu la présence d'anomalies de la forme de l'ongle.

02-24 Reconnaître à l'oeil nu, au toucher et au moyen de la loupe lumineuse, la texture de la peau des mains, des avant-bras et des coudes d'un sujet donné.

02-25 Évaluer à l'oeil nu, au toucher et au moyen de la loupe lumineuse, le degré d'hydratation et de sécrétion sébacée par l'observation de l'aspect de la peau des mains, de son état et de son reflet.

02-26 Reconnaître à l'oeil nu, au toucher et au moyen de la loupe lumineuse, les affections inesthétiques de la peau des mains par l'observation de son aspect, de son relief et de sa coloration.

Objectif terminal n° 02

Titre: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir (suite)

02-27 Reconnaître visuellement, pour un sujet donné, la forme et la dimension des mains, en tenant compte des normes de proportion.

02-28 Évaluer visuellement les rapports de proportion existant entre les ongles et les doigts et entre les doigts et la main.

Savoir-être

02-29 Faire preuve de tact et de diplomatie dans toutes questions d'ordre personnel: état de santé, âge, etc.

02-30 Agir avec amabilité, courtoisie et politesse dans tout échange verbal avec le sujet.

02-31 Adopter un langage précis et à la portée du sujet dans toute communication relative aux demandes de renseignements.

Savoir-faire

02-32 Remplir, pour un sujet donné, la fiche-client(e) en termes précis et succints, en tenant compte des points observés et des renseignements obtenus.

Savoir-intégrer

02-33 Appliquer les notions d'anatomie de l'ongle et de la main à l'examen en manucurie.

02-34 Appliquer les notions sur la sénescence aux modifications de l'état de la peau et de l'ongle.

02-35 Appliquer les notions de dermatologie à l'identification de contre-indications à un soin.

02-36 Distinguer, parmi les mesures d'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent à l'examen des ongles, des mains ou des pieds.

Objectif terminal n° 02

Titre: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-intégrer (suite)

02-37 Associer les modifications de la forme des mains, des doigts et des ongles à certains états pathologiques des appareils squelettique, circulatoire et nerveux.

02-38 Relier les notions de microbiologie, plus particulièrement les notions relatives à la prolifération microbienne, à la présence de dermatoses infectieuses aux ongles, aux mains ou aux pieds.

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 03

SECTION B | 53

TITRE: LE SOIN DES ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Faire un soin des ongles des mains ou des pieds d'un(e) client(e).

ÉTAPES

- Préparer le matériel.
- Démaquiller les ongles.
- Examiner l'état des ongles des mains ou des pieds, selon le cas.
- Analyser la morphologie des mains, des doigts et des ongles.
- Amincir les ongles d'orteils hypertrophiés, si nécessaire.
- Couper les ongles si nécessaire et les limer.
- Ramollir les cuticules (application d'un dissolvant de la cuticule, trempage ou compresse).
- Appliquer un émollient de la cuticule et masser.
- Repousser la cuticule.
- Couper les envies si nécessaire.
- Nettoyer les replis et le bord libre de l'ongle et assécher.
- Polir les ongles.
- Réparer les ongles brisés, s'il y a lieu.
- Conseiller le sujet.
- Nettoyer, désinfecter et ranger le matériel.

CONDITIONS

- À un poste de travail
- À l'aide du matériel appproprié
- Absence de contre-indications à tout soin

(à suivre)

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 03

SECTION B | 54

TITRE: LE SOIN DES ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Soin adapté à l'état des ongles (des mains ou des pieds) et des replis péri-unguéaux.
- Forme et longueur de l'ongle appropriées à la morphologie des mains et des doigts ainsi qu'aux goûts, aux besoins du sujet et à la mode du jour.
- Forme des ongles des pieds adaptée à la forme du bout de l'orteil.
- Longueur des ongles des pieds ne dépassant pas celle du bout des orteils.
- Équilibre de la forme et de la longueur de l'ongle pour tous les doigts et d'une main à l'autre.
- Délicatesse et précision des gestes.
- Respect de l'intégrité de la cuticule et de la matrice de l'ongle.
- Absence d'épines unguéales aux ongles d'orteils surtout au gros orteil.
- Respect de l'ordre des étapes avec ou sans réparation d'ongles.
- Solidité de la réparation.
- Aspect naturel de la réparation.
- Réparation non discernable à la vue et au toucher.
- Absence de résidus de colle sur la plaque de l'ongle et sur la pulpe du doigt.
- Absence de produits dans le sillon péri-unguéal et sur les replis épidermiques.
- Respect des règles d'hygiène, d'éthique et de sécurité professionnelles.
- Durée d'exécution: 20 minutes (sans réparation des ongles)
  45 minutes (avec réparation des ongles)

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

03-01 Expliquer les buts du soin des ongles.

03-02 Énumérer les points faisant l'objet d'un examen plus particulier avant le soin des ongles.

03-03 Identifier la cause principale justifiant le refus d'exécuter un soin des ongles.

03-04 Énumérer les cas nécessitant des précautions particulières avant et durant le soin des ongles.

03-05 Énumérer dans l'ordre et justifier les principales étapes du soin des ongles.

03-06 Identifier les précautions à prendre dans l'exécution du soin des ongles et les justifier.

03-07 Décider de la longueur et de la forme à donner à l'ongle, en tenant compte de sa forme naturelle, de la morphologie de la main et des doigts ainsi que du goût et des besoins du sujet.

03-08 Faire la distinction entre la forme à donner aux ongles des doigts et la forme à donner aux ongles des pieds.

03-09 Décrire sommairement les différents produits utilisés dans le soin des ongles, en tenant compte de leur action spécifique.

03-10 Décrire le rôle des principaux composants des produits destinés au soin des ongles.

03-11 Décrire les moyens utilisés pour ramollir la cuticule.

03-12 Décrire les moyens utilisés pour se débarrasser des petites peaux qui adhèrent au pourtour de l'ongle, en tenant compte des avantages et des inconvénients de chacun d'eux.

03-13 Décrire les qualités techniques de l'exécution du soin des ongles.

03-14 Conseiller le sujet sur le soin des ongles des doigts et des pieds.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs (suite)

03-15 Associer des soins complémentaires au soin des ongles.

03-16 Comparer la technique de réparation de l'ongle au moyen d'un dépassement de celle exécutée à l'aide d'un ciment.

03-17 Choisir la technique de réparation de l'ongle, en tenant compte des avantages et des inconvénients de chacune d'elles et selon l'ampleur de la cassure.

03-18 Décrire les qualités de la réparation d'un ongle brisé selon la technique du pansement et selon celle du ciment.

Savoir-percevoir

03-19 Déceler la présence d'une lésion du lit de l'ongle pouvant être une contre-indication à une réparation au moyen d'un ciment.

03-20 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, l'état des ongles plus particulièrement les aspects pertinents au soin.

03-21 Reconnaître, par la vue et le toucher, l'état de la peau des mains ou celle des pieds, plus particulièrement aux rebords péri-unguéaux.

03-22 Identifier les caractéristiques morphologiques des mains, des doigts et des ongles.

03-23 Déceler par la vue la présence d'états pathologiques aux ongles, aux doigts ou aux orteils avant le soin des ongles.

03-24 Déceler visuellement les défauts résultant de l'exécution fautive du soin des ongles.

03-25 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.

03-26 Vérifier, par des moyens tactiles ou visuels, la qualité du soin des ongles et corriger s'il y a lieu.

03-27 Déceler, à l'oeil nu et au toucher, la qualité de la réparation d'un ongle brisé.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Savoir-être
03-28 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors de l'exécution du soin des ongles.
03-29 Nuancer et corriger ses décisions par l'évaluation critique de son travail.
03-30 Faire montre d'attention et de délicatesse lors de l'exécution du soin des ongles.
03-31 Adopter avec le sujet des comportements conformes aux règles de sécurité lors de l'exécution du soin des ongles.
03-32 En cas d'incident durant le soin des ongles, agir avec calme, discernement et rapidité.
03-33 Agir avec assurance tout au long de l'exécution du soin des ongles.
Savoir-faire
03-34 Préparer de façon fonctionnelle le matériel nécessaire à un soin des ongles.
03-35 Prendre la position de travail appropriée à l'exécution du soin des ongles des mains ou des pieds, en tenant compte de la coordination des gestes à poser.
03-36 Démaquiller entièrement l'ongle avec précision et selon la technique appropriée, à l'aide d'une quantité suffisante de dissolvant.
03-37 Manipuler avec soin et avec précaution les instruments tranchants ou pointus.
03-38 Prévenir les incidents pouvant survenir durant un soin des ongles par l'application des mesures de sécurité appropriées.
03-39 Amincir sans excès, de façon uniforme et aux endroits hypertrophiés la plaque unguéale de l'orteil, selon la technique appropriée et sans toucher à la matrice ni aux replis de l'ongle.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

03-40 Au moyen d'une pince à ongles, couper les ongles des doigts si nécessaire ou les ongles des orteils selon la technique appropriée, en tenant compte de la forme à donner par le limage.

03-41 À l'aide d'une lime d'émeri, limer avec délicatesse, précision et rapidité les ongles des doigts ou des orteils de différents sujets, selon la technique appropriée.

03-42 Ramollir la cuticule des ongles des doigts ou des orteils, en utilisant le moyen approprié et en tenant compte de la souplesse désirée.

03-43 Masser la cuticule avec délicatesse, au moment opportun et selon la technique appropriée.

03-44 À l'aide du bout aplati du bâton d'oranger et d'un produit émollient, repousser la cuticule avec délicatesse et précision, selon la technique appropriée.

03-45 À l'aide d'un bâton d'oranger et d'un produit nettoyant, nettoyer avec soin et délicatesse les rebords périunguéaux et le bord libre de l'ongle, selon la technique appropriée.

03-46 À l'aide d'une pince à cuticule, couper les envies avec délicatesse, précision et rapidité, selon la technique et seulement en cas de nécessité.

03-47 À l'aide d'un polissoir, à sec ou avec un produit de polissage, sans excès et selon la technique appropriée, polir la plaque des ongles de doigts ou de pieds.

03-48 Préparer de façon fonctionnelle le matériel nécessaire à la réparation d'ongles brisés, en tenant compte de la technique utilisée.

03-49 Au moyen d'un pansement et selon la technique appropriée, réparer un ongle brisé, en tenant compte des indications du fabricant.

03-50 Au moyen d'un ciment et selon la technique appropriée, réparer un ongle brisé préalablement poncé, en tenant compte des indications du fabricant.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

03-51 Appliquer les mesures d'hygiène pertinentes à l'exécution du soin des ongles.

03-52 Appliquer les mesures d'hygiène spécifiques à la réparation d'un ongle brisé.

03-53 Appliquer les règles de sécurité spécifiques à la réparation d'un ongle brisé.

03-54 Après le soin des ongles, nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger avec ordre et méthode tout le matériel utilisé.

03-55 Exécuter, dans l'ordre, avec rapidité et coordination, toutes les étapes d'un soin des ongles sauf la réparation d'un ongle brisé, dans un laps de temps ne dépassant pas vingt (20) minutes.

03-56 Exécuter avec rapidité et coordination toutes les étapes d'un soin des ongles incluant la réparation d'un ongle brisé, en respectant l'ordre des étapes et dans un laps de temps ne dépassant pas 45 minutes.

Savoir-intégrer

03-57 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer aux formes cosmétologiques connues les produits utilisés pour le soin des ongles.

03-58 Appliquer aux produits utilisés pour le soin des ongles les notions relatives aux phénomènes d'instabilité des produits cosmétiques.

03-59 Distinguer, parmi les règles d'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent au soin des ongles.

03-60 Relier aux mouvements permis par les articulations le développement de la dextérité manuelle et digitale nécessaire à l'exécution du soin des ongles.

03-61 Relier à l'examen des ongles durant le soin les notions sur la morphologie de la main, des doigts et des ongles.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-intégrer (suite)

03-62 Appliquer les notions de dermatologie à l'exécution d'un soin des ongles.

03-63 Relier les notions de microbiologie à l'exécution d'un soin d'ongles lésés ou infectés.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 04

TITRE: LE SOIN DES MAINS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Exécuter le soin des mains d'un(e) client(e).

ÉTAPES

- Examiner l'état de l'épiderme des mains, des avant-bras et des coudes.
- Déterminer le soin à effectuer et préparer le matériel.
- Effectuer, selon le cas, un nettoyage léger ou un nettoyage en profondeur des mains, des avant-bras et des coudes, s'il y a lieu.
- Effectuer la mobilisation des articulations des doigts et du poignet du sujet.
- Masser, de façon sommaire ou élaborés selon le cas, les mains et les avant-bras du sujet.
- Conseiller le sujet.
- Nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger le matériel.

NOTES: Un soin sommaire se pratique surtout dans un salon de coiffure; il comprend le nettoyage léger et le massage sommaire des mains et des avant-bras.

Un soin élaboré qui comprend un nettoyage en profondeur et un massage élaboré se pratique en général dans un institut de beauté.

CONDITIONS

- À un poste de travail préalablement préparé.
- Après un soin des ongles.
- À l'aide du matériel approprié.

(à suivre)

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 04

SECTION B | 62

TITRE: LE SOIN DES MAINS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Soin adapté à l'état des mains, des avant-bras et des coudes.
- Respect de la technique d'exécution du nettoyage.
- Pression et rythme appropriés des mouvements de nettoyage.
- Délicatesse et douceur dans l'application des techniques de ponçage.
- Minutie du rinçage après le nettoyage.
- Respect de la technique d'exécution des mouvements de mobilisation.
- Respect de la technique d'exécution des manoeuvres de massage.
- Mouvements de massage rythmés et continus, épousant les plans musculaires.
- Respect de l'ordre des étapes du soin.
- Stabilité de la position de travail.
- Respect des règles d'hygiène, d'éthique et de sécurité.

Objectif terminal n° 04

Titre: LE SOIN DES MAINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Savoirs
04-01 Énoncer le principe du soin des mains.
04-02 Énumérer les points faisant l'objet d'un examen plus particulier avant le soin des mains.
04-03 Énumérer dans l'ordre et justifier les principales étapes du soin des mains et des avant-bras.
04-04 Énumérer les cas nécessitant des précautions particulières lors de l'exécution du soin des mains et des avant-bras.
04-05 Énumérer et justifier les précautions à prendre lors de l'exécution du soin des mains et des avant-bras.
04-06 Distinguer le but d'un nettoyage léger de celui d'un nettoyage en profondeur.
04-07 Identifier les techniques et les types de produits généralement utilisés pour le nettoyage en profondeur des mains et des avant-bras.
04-08 Sélectionner la méthode de nettoyage à utiliser, compte tenu de l'état de la peau et de la région à traiter.
04-09 Décrire les buts de la mobilisation des articulations.
04-10 Définir les buts du massage.
04-11 Identifier les manoeuvres de massage utilisées pour le soin des mains et des avant-bras et en indiquer les effets.
04-12 Décrire les critères de qualité d'un soin des mains, des avant-bras et des coudes, en tenant compte des différentes techniques.
04-13 Conseiller le sujet sur le soin des mains, des avant-bras et des coudes.
04-14 Associer des soins complémentaires au soin des mains, des avant-bras et des coudes.

Objectif terminal n° 04

Titre: LE SOIN DES MAINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir

04-15 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, l'état de l'épiderme des mains, des avant-bras et des coudes d'un sujet donné, plus particulièrement les aspects pertinents au soin.

04-16 Déceler visuellement la présence d'affections inesthétiques au niveau des mains, des avant-bras et des coudes.

04-17 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.

04-18 Vérifier, par des moyens tactiles et visuels, la qualité du soin des mains, des avant-bras et des coudes, et corriger s'il y a lieu.

Savoir-être

04-19 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors de l'exécution du soin.

04-20 Nuancer et corriger ses décisions par l'évaluation critique de son travail.

04-21 Faire montre d'attention lors de l'exécution du soin.

04-22 Adopter avec le sujet des comportements conformes aux règles de sécurité lors de l'exécution du soin.

04-23 En cas d'incident durant le soin, agir avec calme, discernement et rapidité.

04-24 Agir avec assurance tout au long de l'exécution du soin.

Savoir-faire

04-25 Prendre la position de travail appropriée à l'exécution du soin des mains, des avant-bras et des coudes, en tenant compte de la coordination des gestes à poser.

Objectif terminal n° 04

Titre: LE SOIN DES MAINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Savoir-faire (suite)
04-26 À l'aide d'une brosse et d'un produit approprié, nettoyer, selon la technique, les mains et les avant-bras d'un sujet donné.
04-27 Gommer, selon la technique et aux endroits appropriés, la peau des mains, des avant-bras et des coudes d'un sujet donné.
04-28 Effectuer, selon la technique, le ponçage des doigts et des coudes d'un sujet donné.
04-29 Effectuer, selon la technique et avec souplesse, les mouvements de flexion et d'extension des poignets et des articulations des doigts d'un sujet donné.
04-30 Effectuer, selon la technique et avec souplesse, les mouvements de pronation et de suppination d'un sujet donné.
04-31 Effectuer, selon la technique, des mouvements de flexion et de rotation sur chacune des articulations des doigts d'un sujet donné.
04-32 Effectuer, dans l'ordre des étapes et selon la technique, chacun des mouvements de mobilisation des articulations des doigts d'un sujet donné.
04-33 Effectuer, selon la technique, les mouvements de foulage des doigts et des mains d'un sujet donné.
04-34 Exécuter, selon la technique, les mouvements d'effleurage des plans musculaires des poignets et des avant-bras d'un sujet donné.
04-35 Effectuer, selon la technique et de façon continue, chacune des manoeuvres de massage des mains et des avant-bras d'un sujet donné, en tenant compte de l'ordre séquentiel des étapes.
04-36 Appliquer les mesures d'hygiènes pertinentes au soin des mains, des avant-bras et des coudes.

Objectif terminal n° 04

Titre: LE SOIN DES MAINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

04-37 Nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger avec ordre et méthode tout le matériel utilisé lors du soin.

Savoir-intégrer

04-38 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer aux formes cosmétologiques connues les produits utilisés pour le soin des ongles.

04-39 Appliquer les notions de cosmétologie aux produits utilisés pour le soin des mains, des avant-bras et des coudes.

04-40 Appliquer les notions relatives au phénomène d'instabilité des cosmétiques aux produits utilisés pour le soin des mains, des avant-bras et des coudes.

04-41 Appliquer les notions de dermatologie à l'exécution du soin des ongles.

04-42 Relier les notions de microbiologie à l'exécution du soin des ongles.

04-43 Distinguer, parmi les règles de l'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent au soin des mains, des avant-bras et des coudes.

04-44 Relier aux mouvements permis par les articulations le développement de la dextérité manuelle et digitale nécessaire à l'exécution du soin des mains, des avant-bras et des coudes.

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 05

TITRE: LE MAQUILLAGE DES ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Maquiller les ongles d'une cliente.

ÉTAPES

- Discuter avec le sujet et choisir les vernis.
- Nettoyer la plaque de l'ongle.
- Appliquer le crayon blanc s'il y a lieu.
- Appliquer la base, le vernis et la laque fixante.
- Faire sécher les ongles.
- Nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger le matériel.
- Compléter la fiche-cliente et conseiller le sujet.

CONDITIONS

- À un poste de travail préalablement préparé.
- Après un soin des ongles et un soin des mains.
- À l'aide du matériel approprié.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Choix des vernis adapté à l'état et la forme des ongles et des mains.
- Précision et uniformité de l'application des vernis.
- Netteté de l'application des vernis.
- Pertinence des corrections.
- Équilibre dans l'harmonie générale des couleurs.
- Satisfaction des besoins du sujet.
- Respect de l'ordre des étapes.
- Respect des règles d'hygiène et d'éthique professionnelles.
- Durée d'exécution: 10 minutes.

Objectif terminal n° 05

Titre: LE MAQUILLAGE DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Savoirs
05-01 Énoncer le but du maquillage des ongles.
05-02 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes d'un maquillage des ongles.
05-03 Expliquer les conséquences de l'application de vernis dans des cas de contre-indication.
05-04 Identifier l'organe-cible d'une réaction allergique aux vernis.
05-05 Choisir la couleur et le type de vernis, en tenant compte des avantages et des inconvénients ainsi que des informations reçues du sujet.
05-06 Décrire les différents types de vernis, en tenant compte de leurs caractéristiques.
05-07 Décrire le rôle des principaux composants des vernis.
05-08 Décrire les précautions à prendre pour assurer la stabilité des produits de maquillage.
05-09 Justifier le nettoyage de la plaque de l'ongle qui se fait immédiatement avant l'application des vernis.
05-10 Justifier le besoin d'appliquer les produits suivants: le crayon blanc, la base et la laque fixante, le produit séchant.
05-11 Décrire les différentes techniques d'application des vernis, en tenant compte de la morphologie des ongles et des mains.
05-12 Énumérer les moyens utilisés pour sécher le vernis, en tenant compte de leurs avantages et de leurs inconvénients.
05-13 Décrire les qualités techniques d'un maquillage des ongles bien exécuté.
05-14 Conseiller un sujet donné sur l'harmonie des couleurs, les types de produits à utiliser et les moyens d'entretien du maquillage de l'ongle.

Objectif terminal n° 05

Titre: LE MAQUILLAGE DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir

05-15 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, l'état des ongles, plus particulièrement les aspects pertinents à leur maquillage.

05-16 Reconnaître, par la vue et le toucher, la texture et l'état de la peau des mains et des doigts, plus particulièrement aux rebords péri-unguéaux.

05-17 Déceler par la vue la présence d'états pathologiques aux ongles, aux doigts ou aux mains avant le maquillage des ongles.

05-18 Identifier les caractéristiques morphologiques des mains, des doigts et des ongles.

05-19 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.

05-20 Vérifier à l'oeil nu l'état des vernis avant leur application.

05-21 Déceler visuellement les défauts d'application de vernis.

Savoir-être

05-22 Faire partager au sujet les décisions prises lors du choix des vernis.

05-23 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors du maquillage des ongles.

05-24 Faire montre d'attention et de prudence dans l'utilisation et l'application de vernis.

05-25 Nuancer et corriger ses décisions par l'évaluation critique de son travail.

Savoir-faire

05-26 Placer d'une façon fonctionnelle le matériel nécessaire au maquillage des ongles.

Objectif terminal n° 05

Titre: LE MAQUILLAGE DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

05-27 Nettoyer soigneusement la plaque unguéale au moment opportun et à l'aide d'un produit approprié.

05-28 Se placer en position de travail appropriée à l'application de vernis, en tenant compte de la coordination des gestes à poser durant le maquillage des ongles.

05-29 Appliquer avec précision, netteté et assurance une quantité suffisante de vernis sur chaque ongle, selon la technique appropriée.

05-30 Après le maquillage des ongles, nettoyer et ranger avec ordre et méthode le poste de travail et le matériel utilisé.

05-31 Appliquer les mesures d'hygiène pertinentes au maquillage des ongles.

Savoir-intégrer

05-32 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer aux formes cosmétologiques connues les produits de maquillage des ongles.

05-33 Appliquer aux produits de maquillage des ongles les notions relatives aux phénomènes d'instabilité des produits cosmétiques.

05-34 Distinguer, parmi les règles d'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent au maquillage des ongles.

05-35 Relier à l'utilisation de vernis les notions sur l'allergie.

05-36 Expliquer les dangers de l'application d'un vernis sur un ongle infecté ou contaminé par des champignons, en tenant compte des notions de dermatologie.

05-37 Relier au maquillage de l'ongle les notions morphologiques de la main, des doigts et des ongles.

05-38 Relier aux mouvements permis par les articulations, le développement de la dextérité manuelle et digitale nécessaire à l'application de vernis.

UNITÉ DE FORMATION 2

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: LES SOINS COMPLÉMENTAIRES EN MANUCURIE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exécution de soins complémentaires en manucurie.

OBJECTIFS TERMINAUX

06 L'enveloppement de paraffine

07 La pose ou la fabrication de faux ongles

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 06

TITRE: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Faire un enveloppement de paraffine des mains et des avant-bras d'une cliente donnée.

ÉTAPES

- Préparer la paraffine.
- Examiner l'état de la peau des mains et des avant-bras.
- Prendre les précautions préliminaires.
- Placer le matériel servant à l'enveloppement.
- Faire prendre position au sujet.
- Vérifier le degré de température de la paraffine et laisser refroidir s'il y a lieu.
- Appliquer la paraffine sur une des deux mains et l'emmailloter.
- Répéter le processus sur l'autre main.
- Faire un temps de pause d'environ trente (30) minutes.
- Retirer le gant de paraffine de chacune des mains.
- Nettoyer les mains et les avant-bras et les assécher.
- Appliquer une crème s'il y a lieu.
- Stériliser la paraffine s'il y a lieu.
- Nettoyer et ranger le matériel.

CONDITIONS

- À l'aide du matériel approprié.
- Au moment opportun.
- Sur un sujet ne présentant pas de contre-indications.

(à suivre)

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 06

TITRE: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Paraffine liquéfiée avant l'arrivée du sujet.
- Paraffine maintenue à la température d'utilisation.
- Justesse des observations de l'examen cutané.
- Position correcte des mains et des avant-bras sur le matériel d'emmaillotage.
- Rapidité des gestes dans l'application de la paraffine.
- Respect de la technique d'application.
- Absence de fissure dans l'enveloppe de paraffine.
- Emmaillotage serré et hermétique.
- Absence de contre-indications.
- Respect de l'ordre des étapes.
- Absence de résidus de paraffine sur l'épiderme et sur les replis péri-unguéaux.
- Respect des règles d'hygiène, d'éthique et de sécurité professionnelles.
- Durée d'exécution: quarante-cinq (45) minutes, excluant le temps alloué au réchauffement de la paraffine.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

06-01 Énoncer le principe de l'enveloppement de paraffine.

06-02 Expliquer les buts de l'enveloppement de paraffine, en tenant compte de son effet sur la peau et les articulations.

06-03 Énumérer les points faisant l'objet d'un examen plus particulier avant l'enveloppement de paraffine.

06-04 Expliquer les conséquences de l'application de paraffine sur des mains présentant des contre-indications.

06-05 Décider de la pertinence d'exécuter un enveloppement de paraffine, en tenant compte de ses avantages et de ses inconvénients.

06-06 Énumérer les cas nécessitant des précautions particulières avant et pendant l'enveloppement de paraffine.

06-07 Énumérer dans l'ordre et justifier les principales étapes de l'enveloppement de paraffine.

06-08 Identifier les précautions à prendre dans l'enveloppement de paraffine au niveau des mains et des avant-bras.

06-09 Suggérer des soins complémentaires à l'enveloppement de paraffine.

Savoir-percevoir

06-10 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, la texture et l'état de la peau, plus particulièrement les aspects pertinents à l'enveloppement de paraffine.

06-11 Vérifier tactilement le degré de chaleur approximatif de la paraffine avant son application sur les mains d'un sujet donné.

06-12 Prévoir les réactions cutanées d'un sujet donné à l'application de paraffine chaude, en tenant compte de son évaluation personnelle préalable.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir (suite)

06-13 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.

06-14 Vérifier à l'oeil nu la qualité de la paraffine au moment de son application.

06-15 Évaluer l'action de l'enveloppement de paraffine par l'observation de l'état cutané des mains et des avant-bras du sujet.

06-16 Constater visuellement la qualité de l'application de la paraffine; la corriger s'il y a lieu.

Savoir-être

06-17 Faire montre d'une attention constante dans l'utilisation et l'application de paraffine chaude.

06-18 Adopter avec le sujet des comportements conformes aux règles de sécurité lors de l'enveloppement de paraffine.

06-19 Agir avec assurance tout au long de l'enveloppement de paraffine.

06-20 Être attentif aux éléments d'information qui découlent de conversation avec un sujet donné pour utilisation au moment opportun.

06-21 En cas d'incident durant l'enveloppement de paraffine, agir avec calme, discernement et rapidité.

06-22 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors de l'enveloppement de paraffine.

Savoir-faire

06-23 Placer de façon fonctionnelle et selon les normes de sécurité le matériel nécessaire à un enveloppement de paraffine.

06-24 Préparer la paraffine en tenant compte du moment de son utilisation.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

06-25 Faire prendre une position correcte et confortable au sujet en vue d'un enveloppement de paraffine des mains et des avant-bras.

06-26 Prévenir ou pallier aux incidents pouvant survenir durant l'exécution d'un enveloppement de paraffine par l'application de mesures de sécurité.

06-27 Sur la main et l'avant-bras gauche maintenus en position immobile, appliquer rapidement et uniformément la paraffine en couches successives, selon la technique appropriée et en tenant compte du degré d'épaisseur à obtenir.

06-28 Immédiatement après l'avoir recouvert de paraffine, emmailloter fermement la main et l'avant-bras, selon la technique appropriée et de façon hermétique.

06-29 Retirer le gant de paraffine d'un seul trait, selon la technique appropriée.

06-30 Après l'enveloppement de paraffine, nettoyer et ranger avec ordre et méthode le poste de travail et le matériel utilisé.

06-31 Appliquer les mesures d'hygiène pertinentes à l'enveloppement de la paraffine.

06-32 Exécuter dans l'ordre, avec rapidité et coordination, toutes les étapes d'un enveloppement de paraffine dans un laps de temps ne dépassant pas quarante-cinq (45) minutes.

06-33 Stériliser la paraffine selon la technique appropriée et au moment opportun.

Savoir-intégrer

06-34 Relier les notions sur l'action physique de la chaleur et du froid sur la matière au principe de l'enveloppement de paraffine.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-intégrer (suite)

06-35 Distinguer, parmi les règles d'hygiène générales, celles qui s'appliquent à l'exécution d'un enveloppement de paraffine.

06-36 Distinguer, parmi les notions sur les premiers soins, celles qui sont pertinentes à l'utilisation et à l'application de paraffine chaude.

06-37 Appliquer les notions sur la régulation thermique au niveau de la peau au principe de l'enveloppement de paraffine.

06-38 Associer les réactions cutanées causées par l'application de paraffine chaude à la fonction de protection de la peau par les agressions physiques.

06-39 Appliquer les notions sur la texture et la sensibilité cutanées au besoin de prendre des précautions dans l'application de paraffine chaude.

06-40 Relier l'action adoucissante de l'enveloppement de paraffine au mode d'évaporation de la sueur.

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 07

SECTION B | 81

TITRE: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Poser des faux ongles temporaires ou fabriquer des faux ongles permanents pour une cliente.

ÉTAPES

- Préparer le matériel.
- Examiner l'état des ongles et des replis unguéaux.
- Procéder à l'examen morphologique des mains et des ongles.
- Effectuer un test de sensibilité cutané s'il y a lieu.
- Déterminer l'opération à effectuer: pose ou fabrication.
- Procéder à la préparation des ongles du sujet en vue de la pose ou de la fabrication des faux-ongles selon le cas.
- Exécuter les étapes préparatoires à la pose ou à la fabrication de faux ongles selon le cas.
- Poser les faux ongles temporaires ou fabriquer les faux ongles permanents selon le cas.
- Exécuter les opérations subséquentes à la fabrication de faux ongles permanents s'il y a lieu.
- Maquiller les faux ongles.
- Conseiller le sujet.
- Nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger le matériel.

CONDITIONS

- À l'aide du matériel approprié.
- Sur un sujet ne présentant pas de contre-indications.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Absence de contre-indications
- Pertinence de l'exécution d'un test cutané.

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 07

SECTION B | 82

TITRE: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite)

- Respect de l'ordre des étapes.
- Respect de la technique utilisée.
- Respect des indications du fabricant.
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'éthique professionnelle.
- Adaptation parfaite des faux ongles à la morphologie des mains.
- Harmonie et équilibre des faux ongles entre eux et avec les doigts.
- Adhérence parfaite des faux ongles.
- Dégagement des cuticules.
- Absence de produit sur les replis péri-unguéaux.
- Aspect naturel des faux ongles permanents.
- Uniformité de la surface des faux-ongles.
- Obtention de la forme désirée des faux ongles.
- Solidité de la pose.
- Retouche limitée au vide laissé par la croissance.
- Retrait de faux onçles avec délicatesse et selon la technique.
- Satisfaction de la cliente.

Objectif terminal n° 07

Titre: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Savoirs
07-01 Distinguer les faux ongles temporaires des faux ongles permanents, en tenant compte de leurs particularités, de leurs avantages et de leurs inconvénients.
07-02 Indiquer les contre-indications à la pose ou à la fabrication de faux ongles.
07-03 Décrire le but de la pose ou de la fabrication des faux ongles.
07-04 Énumérer les points faisant l'objet d'un examen plus particulier avant la pose ou la fabrication de faux ongles.
07-05 Énumérer les principales anomalies de l'ongle susceptibles de profiter de la pose ou de la fabrication de faux ongles.
07-06 Décider de la pose ou de la fabrication de faux-ongles, en tenant compte de leurs inconvénients et des informations reçues du sujet.
07-07 Justifier l'importance de lire et de suivre les instructions du fabricant lors de la fabrication de faux ongles.
07-08 Choisir le matériel devant servir à la pose ou à la fabrication de faux ongles.
07-09 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes préparatoires à la pose ou à la fabrication de faux ongles.
07-10 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes d'exécution de la pose de faux ongles temporaires.
07-11 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes de la fabrication de faux ongles permanents.
07-12 Justifier la décision d'exécuter un test cutané avant d'exécuter la pose ou la fabrication de faux ongles.
07-13 Énumérer les précautions à prendre lors de la pose ou de la fabrication de faux ongles.
07-14 Décrire les qualités techniques de la pose ou de la fabrication de faux ongles.

Objectif terminal n° 07

Titre: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Savoirs (suite)
07-15 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes subséquentes à la fabrication de faux ongles permanents.
07-16 Décrire la technique d'exécution du retrait de faux ongles temporaires ou celle de faux ongles permanents.
07-17 Conseiller le sujet sur les précautions à prendre pour prolonger la durée des faux ongles.
Savoir-percevoir
07-18 Vérifier l'état des ongles et des doigts, plus particulièrement aux rebords péri-unguéaux.
07-19 Déceler par la vue la présence de lésions ou d'états pathologiques aux ongles ou aux doigts avant la pose ou la fabrication de faux ongles.
07-20 Identifier les caractéristiques morphologiques des mains, des doigts et des ongles.
07-21 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.
07-22 Déceler visuellement les défauts d'exécution de la pose ou de la fabrication de faux ongles.
Savoir-être
07-23 Faire partager au sujet toutes les décisions relatives à la pose ou à la fabrication de faux ongles.
07-24 Faire montre d'attention dans l'utilisation de produits lors de la pose ou de la fabrication de faux ongles.
07-25 Adopter des comportements d'éthique professionnelle.
07-26 Agir avec clame, discernement et rapidité en cas d'incident lors de la pose ou de la fabrication de faux ongles.
07-27 Nuancer et corriger ses décisions par l'évaluation critique de son travail.

Objectif terminal n° 07

Titre: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-être (suite)

07-28 Adopter avec le sujet des comportements conformes aux règles de sécurité lors de la pose ou de la fabrication de faux ongles.

Savoir-faire

07-29 Placer d'une façon fonctionnelle le matériel nécessaire à la pose ou à la fabrication de faux ongles.

07-30 Dégraisser soigneusement la plaque de l'ongle à l'aide d'un produit approprié.

07-31 Amincir les faux ongles temporaires selon la technique et au moyen des outils appropriés.

07-32 Modeler la courbure transversale des faux ongles temporaires selon la technique et en fonction de la forme désirée.

07-33 Poser selon la technique sur l'ongle naturel, un faux-ongle encollé adéquatement.

07-34 Dépolir suffisamment et sans excès la plaque de l'ongle naturel selon la technique et à l'aide de l'outil approprié.

07-35 Placer le gabarit solidement et à l'endroit approprié.

07-36 Appliquer le mélange de fabrication selon la technique et en tenant compte du résultat désiré.

07-37 Enlever délicatement et au moment approprié chacun des gabarits.

07-38 À l'aide de l'outil approprié, limer le faux ongle permanent selon la technique, en tenant compte de la forme désirée.

07-39 Poncer suffisamment et sans excès la surface du faux-ongle permanent selon la technique et à l'aide de l'outil approprié.

07-40 À l'aide de l'outil approprié, amincir avec douceur et délicatesse le bord libre du faux ongle permanent, en tenant compte de l'épaisseur désirée.

Objectif terminal n° 07

Titre: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Savoir-faire (suite)
07-41 Effectuer avec délicatesse le retrait des faux ongles temporaires ou permanents selon la technique et à l'aide des produits ou de l'outil approprié.
07-42 Effectuer correctement et à l'endroit approprié les retouches nécessitées par la croissance des ongles.
07-43 Appliquer les notions relatives au phénomène d'instabilité des produits cosmétiques aux produits utilisés pour la pose et la fabrication de faux ongles.
07-44 Relier les notions sur l'allergie à l'utilisation des produits pour la pose ou la fabrication de faux ongles.
07-45 Appliquer les notions sur la prolifération microbienne à la pose d'un faux ongle sur un ongle naturel lésé ou infecté.
07-46 Relier les notions sur la morphologie de la main, des doigts et des ongles à la pose et à la fabrication de faux ongles.
07-47 Distinguer, parmi les règles d'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent à la pose ou à la fabrication de faux ongles.

UNITÉ DE FORMATION 3

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: EXÉCUTION D'UN ENSEMBLE DE TÂCHES SUR CLIENTS(TES)

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exécution sur clients(tes) de l'ensemble des tâches faisant partie du métier de MANUCURE.

OBJECTIF TERMINAL

08 Exercices sur clients(tes)

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 08

SECTION B | 89

TITRE: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Exécuter un ensemble de tâches de manucurie pour un(e) client(e) donné(e).

PRÉCISIONS

- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, le soin et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, le soin des ongles avec réparation d'ongles brisés et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, le soin des ongles sans réparation, le soin des mains et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, la pose de faux ongles et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, la fabrication de faux ongles et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, le soin des mains et l'enveloppement de paraffine.
- Exécuter différents ensembles de tâches selon les conditions du marché du travail et dans un laps de temps appropriée.
- Assumer la fonction d'accueil de la clientèle.

CONDITIONS

- Dans un contexte simulant le marché du travail, soit parallèlement à d'autres soins (esthétique ou coiffure), soit comme soin unique.
- Pour des clients(tes) ne présentant pas de contre-indication générale à un soin.
- À l'aide du macériel approprié.

(à suivre)

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 08

SECTION B | 90

TITRE: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CONDITIONS (suite)

- Sans l'aide de documentation technique autre que les indications du fabricant.
- De façon autonome.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Moment opportun du soin, lorsque parallèle à d'autres soins.
- Exécution dans l'ordre des étapes du soin, de l'arrivée jusqu'au départ du(de la) client(e).
- Choix de soins appropriés aux besoins du(de la) client(e).
- Choix judicieux de produits.
- Respect des techniques d'exécution.
- Rapidité d'exécution et coordination des gestes.
- Autonomie dans la prise de décision.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Gestes professionnels mesurés et réfléchis.
- Communication centrée sur le(la) client(e): écoute attentive, choix des conversations.
- Économie dans l'utilisation du matériel.
- Aspect esthétique des ongles après le manucure.
- Satisfaction du(de la) client(e).

Objectif terminal n° 08

Titre: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

08-01 Décrire le marché du travail en manucurie.

08-02 Décrire le mode d'organisation et de planification des soins de manucurie en milieu de travail.

08-03 Décrire les caractéristiques de l'accueil du(de la) client(e).

08-04 Justifier l'ordre dans lequel s'exécutent les tâches de manucurie de l'arrivée jusqu'au départ du(de la) client(e), en tenant compte du type de soins à exécuter.

08-05 Pour un(e) client(e) donné(e), concevoir et planifier un ensemble de soins en fonction des données recueillies.

08-06 Seul et sans l'aide de documentation technique autre que les indications du fabricant, choisir les produits et les techniques de réalisation du(des) soin(s), en tenant compte des données de l'examen et du résultat désiré.

Savoir-percevoir

08-07 Au moyen de questions et d'observation, recueillir seul, sans l'aide du formateur, toutes les données jugées pertinentes aux décisions à prendre quant au(x) soin(s) à donner.

08-08 Sentir et prévoir les attentes d'un(e) client(e) donné(e), en vue d'y répondre par des soins appropriés.

08-09 Évaluer visuellement l'aspect esthétique des ongles après le manucure.

08-10 Reconnaître les qualités et les défauts de ses gestes professionnels envers le(la) client(e), au moyen d'une évaluation critique de son comportement.

Objectif terminal n° 08

Titre: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-être

08-11 Faire partager au(à la) client(e) toutes les décisions relatives aux soins prodigués.

08-12 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors des exercices sur clients(tes).

08-13 Nuancer ses décisions et les corriger s'il y a lieu par l'évaluation critique de son travail.

08-14 Adopter des comportements qui favorisent l'utilisation rationnelle et économique du matériel durant l'exécution des tâches.

08-15 Adopter des comportements visant à augmenter la rapidité et la coordination des gestes, tout en conservant les qualités techniques d'exécution.

08-16 Se préoccuper constamment d'hygiène dans les exercices sur clients(tes).

08-17 Se préoccuper constamment de sécurité dans les exercices sur clients(tes).

08-18 Prévoir le moment et les étapes d'un soin pour mieux organiser sa tâche.

08-19 Montrer de la confiance en soi dans la prise de décision tout en demeurant prudent.

Savoir-faire

08-20 Vérifier rapidement avant chaque soin et corriger s'il y a lieu l'état du poste de travail, en tenant compte des tâches à exécuter.

08-21 Accueillir le(la) client(e) selon les règles de l'étiquette et en fonction du contexte de travail.

08-22 Installer rapidement et confortablement le(la) client(e).

Objectif terminal n° 08

Titre: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

08-23 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 30 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, le soin et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 45 minutes.

08-24 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 10 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, le soin des ongles avec réparation d'ongles brisés et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 65 minutes.

08-25 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 25 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, le soin des ongles sans réparation, le soin des mains et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 75 minutes.

08-26 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 10 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, la pose de faux ongles et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 60 minutes.

08-27 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 5 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, la fabrication de faux ongles et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 2 heures.

08-28 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 5 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, le soin des mains et l'enveloppement de paraffine, dans un laps de temps d'environ 2 heures.

08-29 Sur des clients(tes), exécuter avec autonomie, rapidité et coordination différents ensembles de tâches selon les conditions du marché du travail et dans un laps de temps approprié.

Objectif terminal n° 08

Titre: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-intégrer

08-30 Appliquer les notions de dermatologie à toute décision relative à un soin à donner.

08-31 Appliquer les notions de microbiologie à toute décision relative à un soin à donner.

08-32 Appliquer les notions sur l'hypersensibilité cutanée et l'allergie à la prise de décision quant au soin à donner.

08-33 Appliquer à l'exécution des soins en manucurie les notions sur les règles d'hygiène.

08-34 Appliquer à chacune des tâches exécutées les règles de sécurité qui leur sont propres.

08-35 Appliquer les notions de cosmétologie au choix et à l'utilisation de produits.

UNITÉ DE FORMATION 4

OBJECTIF GÉNÉRAL
TITRE: L'HYGIÈNE APPLIQUÉE AUX SERVICES PERSONNELS

ÉNONCÉ:
Développer chez l'élève les connaissances d'hygiène nécessaires à la pratique de soins professionnels en manucurie.

OBJECTIFS TERMINAUX

01 Les micro-organismes

02 L'immunologie et l'allergie

03 L'hygiène professionnelle

04 Les maladies transmissibles

05 Les premiers soins

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 01

SECTION B | 97

TITRE: LES MICRO-ORGANISMES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux notions jugées essentielles à la compréhension du sujet à l'étude et pertinentes à la pratique des soins à la personne, décrire les micro-organismes, en tenant compte de leur physiologie, de leur relation avec l'environnement et des moyens de lutter contre eux.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Faire la distinction entre les principales classes de micro-organismes.
- Expliquer la physiologie cellulaire des micro-organismes.
- Faire la distinction entre les états saprophyte, parasite ou pathogène d'un micro-organisme.
- Expliquer les relations des micro-organismes avec leur environnement.
- Identifier les principales voies d'accès et les modes de transmission des microbes dans l'organisme.
- Distinguer le mode de prolifération des virus de celui des autres micro-organismes.
- Expliquer les mécanismes de défense de l'organisme contre l'envahissement microbien.
- Expliquer comment contrer l'action des microbes par suppression, destruction ou inhibition.
- Décrire l'état infectieux et ses conséquences.
- Associer aux pathologies les plus courantes le micro-organisme responsable de chacune d'elles.
- Démontrer l'importance de l'application des règles d'hygiène dans la pratique des soins à la personne.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 01

Titre: LES MICRO-ORGANISMES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Objectifs cognitifs
01-01 Définir la microbiologie.
01-02 Définir le microbe ou micro-organisme.
01-03 Décrire sommairement l'évolution de la microbiologie en utilisant comme exemples des travaux de grands savants.
01-04 Donner deux exemples d'organismes qui composent chacun des trois règnes du monde vivant.
01-05 Classifier les micro-organismes en tenant compte de leurs particularités.
01-06 Faire la distinction entre les microbes suivants: saprophyte et parasite, anaérobie et aérobie.
01-07 Distinguer l'hôte du porteur de germes.
01-08 Définir le sens des qualificatifs pathogène, pyogène, virulent.
01-09 Définir l'état infectieux.
01-10 Décrire le mode de vie de chacun des micro-organismes, en tenant compte de leurs fonctions de respiration, de nutrition, de métabolisme et d'élimination.
01-11 Expliquer les facteurs influençant la vie et le comportement des micro-organismes.
01-12 Décrire la flore normale de la peau.
01-13 Expliquer sommairement les facteurs généraux ou locaux déclenchant le pouvoir pathogène des micro-organismes.
01-14 Distinguer un protiste supérieur d'un protiste inférieur.
01-15 Distinguer un protozoaire d'un métazoaire, en tenant compte de leurs particularités.
01-16 Classifier les protozoaires en tenant compte de leurs formes.
01-17 Donner deux exemples de maladies rencontrées fréquemment et causées par des protozoaires.

Objectif terminal n° 01

Titre : LES MICRO-ORGANISMES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant.e) doit être capable de:)
Objectifs cognitifs (suite)
01-18 Identifier les habitats et les modes de transmission des protozoaires.
01-19 Distinguer un champignon d'une levure, en tenant compte de leurs particularités.
01-20 Donner deux (2) exemples de maladies cutanées d'origine mycosique courantes.
01-21 Nommer deux (2) modes de transmission des champignons pathogènes.
01-22 Classifier les bactéries, en tenant compte de leur forme, de leur coloration et de leur mode de vie.
01-23 Donner quatre (4) exemples de maladies dues à des bacilles.
01-24 Identifier quatre (4) habitats où se retrouvent les cocci.
01-25 Donner quatre (4) exemples de maladies cutanées dues à des bactéries de type cocci.
01-26 Donner deux (2) exemples de maladies causées par des bactéries de type spirille.
01-27 Définir le virus.
01-28 Distinguer la bactérie du virus, en tenant compte de leurs caractéristiques respectives.
01-29 Donner au moins deux (2) exemples de maladies cutanées causées par des virus.
01-30 Identifier les tissus pouvant être affectés par les virus.
01-31 Identifier les agents chimiques permettant de contrer l'action des micro-organismes.
01-32 Décrire le phénomène de la sporulation bactérienne et ses dangers.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES MICRO-ORGANISMES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration

01-33 Comparer la structure et les fonctions d'une cellule vivante du corps humain à celles d'un protiste simple et d'un protiste complexe.

01-34 Établir un lien entre les toxines produites par le métabolisme de la cellule et celles produites par la cellule microbienne.

01-35 Relier l'action irritante des toxines microbiennes dans les tissus au processus inflammatoire.

01-36 Associer les notions d'hygiène aux voies d'accès des microbes.

01-37 Comparer les fonctions des cellules microbiennes à celles de la cellule humaine.

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 02

SECTION B | 103

TITRE: L'IMMUNOLOGIE ET L'ALLERGIE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux éléments de connaissance jugés essentiels à la compréhension des sujets à l'étude, acquérir des notions d'immunologie et d'allergie applicables à la pratique des soins à la personne.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Définir les termes immunologie et allergie.
- Expliquer la réponse immunitaire de l'organisme.
- Expliquer le rôle de la vaccination et de la sérothérapie dans la réponse immunitaire de l'organisme.
- Relier le rejet d'un greffon à la réponse immunitaire.
- Reconnaître les signes d'une réaction allergique.
- Rattacher les réactions allergiques aux mécanismes de défense de l'organisme.
- Vérifier au moyen d'un test cutané la sensibilité d'un sujet à une substance contenant un ingrédient de nature allergène.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 02

Titre: L'IMMUNOLOGIE ET L'ALLERGIE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

02-01 Définir le sens du terme immunologie.

02-02 Décrire sommairement la structure du système immunitaire.

02-03 Décrire sommairement le rôle joué par chacun des éléments du système immunitaire.

02-04 Distinguer l'antigène de l'anticorps.

02-05 Décrire sommairement chacune des phases de la réponse immunitaire de l'organisme.

02-06 Décrire en quelques mots le rôle de l'immunoglobuline dans la réponse immunitaire.

02-07 Distinguer le pouvoir immunitaire naturel du pouvoir immunitaire acquis de l'organisme.

02-08 Expliquer en quelques mots le rôle joué par la vaccination dans la réponse immunitaire de l'organisme.

02-09 Expliquer en quelques mots le rôle de la sérothérapie dans la réponse immunitaire de l'organisme.

02-10 Expliquer en quelques mots l'auto-immunisation.

02-11 En tenant compte de l'origine d'un greffon, expliquer les phénomènes de rejet de ce greffon par l'organisme.

02-12 Décrire l'allergie, en tenant compte de ses manifestations cutanées et organiques.

02-13 Comparer les manifestations allergiques aux manifestations inflammatoires.

02-14 Distinguer les différents types d'allergie, en tenant compte de leur intensité et de leur vitesse de réaction.

02-15 Classifier les principales allergies, en tenant compte de l'organe-cible.

02-16 Distinguer l'allergie héréditaire de l'allergie acquise.

Objectif terminal n° 02

Titre: L'IMMUNOLOGIE ET L'ALLERGIE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

02-17 Identifier les allergènes les plus courants, en tenant compte de leur origine.

02-18 Définir le rôle de l'histamine dans l'allergie.

02-19 Définir le choc anaphylactique.

02-20 Nommer deux facteurs déclenchants d'allergie susceptibles de causer un choc anaphylactique.

02-21 Décrire le rôle du test cutané dans la pratique des soins à la personne.

Objectif de perception

02-22 Reconnaître à l'oeil nu et au toucher les signes cardinaux d'une allergie.

Objectif psycho-moteur

02-23 À l'aide d'un produit contenant une substance allergène exécuter un test cutané selon la technique appropriée.

Objectifs d'intégration

02-24 Appliquer les règlements sur les cosmétiques à l'utilisation de produits pouvant contenir des substances de nature allergène.

02-25 Relier les notions sur la réponse immunitaire de l'organisme au contact d'allergènes au choix des composants d'un produit cosmétique.

02-26 Relier la fonction de protection de la cellule dans son environnement à celle de l'organisme au contact d'antigènes.

02-27 Relier les éléments qui interviennent dans la réponse immunitaire à ceux qui composent le sang et la lymphe.

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 03

SECTION B | 107

TITRE: L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Observer et appliquer les règles d'hygiène pertinentes à la pratique de soins à la personne, en tenant compte de la Loi provinciale sur la santé publique et des règlements municipaux s'il y a lieu.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Observer les articles de la Loi provinciale sur l'hygiène publique relatifs à la pratique de soins à la personne.
- Observer les règlements d'hygiène de la municipalité où se donnent les soins.
- Appliquer les mesures d'hygiène personnelle.
- Appliquer les règles d'hygiène relatives aux lieux de travail.
- Appliquer les mesures d'hygiène relatives au matériel.
- Appliquer les mesures d'hygiène relatives aux conditions de travail.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 03

Titre: L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

03-01 Définir l'hygiène, en tenant compte de ses buts et des aspects auxquels elle s'applique.

03-02 Donner un exemple de chacun des modes d'hygiène préventive.

03-03 Identifier les organismes qui ont juridiction quant à l'application des règles d'hygiène.

03-04 Faire la distinction entre les mesures d'hygiène suivantes: prophylaxie, asepsie et antisepsie, désinfection et stérilisation.

03-05 Décrire les différents procédés d'asepsie, en tenant compte des avantages et des inconvénients de leur utilisation.

03-06 Distinguer un antiseptique à action bactériostatique d'un antiseptique à action bactéricide.

03-07 Choisir un produit antiseptique, en tenant compte de son action, de son efficacité, de ses inconvénients et du but de son utilisation.

03-08 Décrire les mesures de propreté personnelle, en tenant compte des différentes parties du corps.

03-09 Décrire les mesures d'hygiène spécifiques aux vêtements.

03-10 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à l'entretien des locaux et du mobilier, en tenant compte de la Loi et des règlements d'hygiène publique.

03-11 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à la lingerie, en tenant compte de la Loi et des règlements d'hygiène publique.

03-12 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à l'entretien des appareils utilisés dans la pratique des soins à la personne, en tenant compte du matériel de fabrication.

03-13 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à l'entretien de l'outillage et des accessoires utilisés dans la pratique des soins à la personne, en tenant compte des facteurs d'influence.

Objectif terminal n° 03

Titre: L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-14 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à l'utilisation du matériel de consommation dans la pratique de soins à la personne.

03-15 Décrire les mesures d'hygiène à prendre en présence de lésions cutanées ou de dermatoses, en tenant compte de l'ampleur et du degré de contagion.

03-16 Identifier des aspects de la vie moderne qui affectent l'hygiène au travail.

03-17 Énumérer et justifier des moyens qui favorisent l'hygiène de vie et la santé au travail.

03-18 Expliquer les conséquences du stress sur la santé au travail.

03-19 Expliquer les conséquences du surmenage et de la fatigue physique et mentale sur l'organisme et le rendement au travail.

Objectifs d'attitude

03-20 Se préoccuper constamment de son hygiène corporelle dans ses relations professionnelles.

03-21 Se préoccuper constamment de ses vêtements, en tenant compte de leur aspect et des odeurs qui en émanent.

03-22 Se préoccuper constamment de la Loi et des règlements d'hygiène publique dans l'utilisation de lingerie dans la pratique des soins à la personne.

03-23 Être constamment attentif à la propreté des locaux et du mobilier servant aux soins professionnels.

03-24 Être constamment attentif à la propreté des appareils servant aux soins professionnels.

03-25 Être constamment attentif à la propreté de l'outillage et des accessoires servant aux soins professionnels.

03-26 Adopter des comportements qui favorisent l'hygiène au travail.

Objectif terminal n° 03

Titre: L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectif psychomoteur

03-27 Stériliser des outils ou des accessoires professionnels, en tenant compte du degré de chaleur et de la durée appropriée.

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 04

TITRE: LES MALADIES TRANSMISSIBLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux éléments de connaissance jugés nécessaires à assurer la protection des professionnels des soins à la personne et de la clientèle, acquérir des notions sur les maladies transmissibles les plus courantes, en tenant compte des éléments suivants: agent causal, habitat, voies de transmission, évolution, degré de contagion et gravité de la maladie.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Classifier les principales maladies transmissibles selon l'agent causal et selon leurs voies de transmission.
- Décrire sommairement les maladies transmissibles les plus courantes, leurs symptômes les plus apparents et leur évolution.
- Reconnaître la gravité et le degré de contagion d'une maladie transmissible donnée.
- Identifier l'habitat des micro-organismes responsables des maladies transmissibles le plus fréquemment rencontrées en soins personnels.
- Identifier les mesures d'hygiène personnelle visant à protéger des maladies transmissibles les professionnels des soins à la personne.
- Identifier les mesures d'hygiène professionnelle visant à protéger la clientèle et les professionnels des soins à la personne en milieu de travail.
- Identifier les maladies transmissibles les plus courantes pouvant affecter les professionnels des soins à la personne ou la clientèle et qui sont des contre-indications à donner ou à recevoir un soin.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 04

Titre: LES MALADIES TRANSMISSIBLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

04-01 Définir ce qu'on entend par maladie transmissible.

04-02 Définir les termes suivants: symbiose, parasitisme, épidémie, épidémiologie.

04-03 Énumérer les facteurs de prédisposition aux maladies transmissibles.

04-04 Nommer les grandes classes de maladies transmissibles, en tenant compte de leur agent causal.

04-05 Nommer les habitats des agents responsables des maladies transmissibles les plus courantes.

04-06 Nommer quatre (4) modes de transmission des maladies infectieuses d'origine bactérienne.

04-07 Nommer cinq (5) maladies d'origine bactérienne transmises par les voies respiratoires.

04-08 Expliquer les dangers d'une infection streptococcique de la gorge, en tenant compte de son évolution et de sa gravité.

04-09 En tenant compte de leur origine et de leur mode de contamination, décrire sommairement les trois (3) maladies infectieuses suivantes: salmonelloses, botulisme, gastro-entérite.

04-10 Nommer cinq (5) maladies infectieuses d'origine bactérienne pouvant être transmises par contact.

04-11 Décrire sommairement la syphilis, en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, évolution, degré de contagion, gravité.

04-12 Décrire sommairement la gonorrhée, en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, évolution, degré de contagion, gravité.

04-13 Décrire sommairement le tétanos, en tenant compte de l'habitat de son bacille et de ses voies de transmission.

Objectif terminal n° 04

Titre: LES MALADIES TRANSMISSIBLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

04-14 Décrire sommairement quatre (4) infections d'origine staphylococcique et streptococcique les plus courantes, en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, évolution, degré de contagion, gravité.

04-15 Décrire sommairement trois (3) affections causées par des champignons en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, évolution, degré de contagion, gravité.

04-16 Distinguer les affections trichophytiques des candidoses.

04-17 Nommer trois (3) voies de transmission des maladies infectieuses d'origine virale.

04-18 Nommer, parmi les plus courantes, cinq (5) affections virales transmises par les voies respiratoires.

04-19 Décrire sommairement l'herpès, en tenant compte des éléments suivants: agent causal, voies de transmission, régions affectées, degré de contagion, gravité.

04-20 Nommer les trois (3) affections virales transmises par les voies digestives.

04-21 Distinguer la mononucléose de l'hépatite, en tenant compte des éléments suivants: symptômes, voies de transmission, degré de contagion, gravité de la maladie.

04-22 Nommer deux affections virales causées par des morsures ou des piqûres.

04-23 Identifier les précautions à prendre en présence de maladies infectieuses, en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, persistance des symptômes, gravité de la maladie.

Objectifs d'intégration

04-24 Relier les notions sur les micro-organismes aux maladies transmissibles qu'ils engendrent.

Objectif terminal n° 04

Titre: LES MALADIES TRANSMISSIBLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration (suite)

04-25 Relier les mesures d'hygiène personnelle et professionnelle à la prévention des maladies transmissibles en milieu de travail.

04-26 Appliquer les notions d'immunologie aux maladies transmissibles, en tenant compte de la capacité qu'a l'organisme de se défendre.

04-27 Relier les notions sur les dermatoses infectieuses aux maladies transmissibles le plus fréquemment rencontrées en soins personnels.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 05

TITRE: LES PREMIERS SOINS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Dans une situation d'urgence survenant dans un établissement où se pratiquent les soins à la personne, porter rapidement secours à un sujet victime d'accident ou de maladie subite, en tenant compte des symptômes qu'il présente, tout en assurant son bien-être et sa sécurité.

ÉTAPES

- Juger de la gravité de la situation.
- Obtenir les secours médicaux s'il y a lieu.
- Rassurer le sujet.
- Donner les premiers soins.
- Assurer, dans l'environnement immédiat du sujet, des conditions favorables à sa sécurité et à son rétablissement.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 05

Titre: LES PREMIERS SOINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

05-01 Définir les premiers soins et leurs buts.

05-02 Énumérer les règles à observer dans la pratique des premiers soins.

05-03 Identifier les trois (3) grandes décisions à prendre prioritairement en cas d'urgence.

05-04 Définir le rôle de chacun des organismes de secours.

05-05 Décrire la procédure à suivre pour prévenir les organismes de secours.

05-06 Énumérer, par ordre de priorité, les symptômes à observer en cas d'urgence.

05-07 Identifier les éléments qui composent la trousse de premiers soins et leurs caractéristiques.

05-08 Énumérer les moyens à prendre pour assurer la sécurité d'une victime d'accident ou de maladie subite.

05-09 Énumérer les situations d'urgence les plus susceptibles de se produire en services personnels.

05-10 Énumérer les principaux symptômes de l'allergie cutanée.

05-11 Décrire brièvement le processus à suivre pour porter secours à une victime de blessure accompagnée d'hémorragie.

05-12 Décrire brièvement le processus à suivre pour porter secours à un sujet souffrant d'un saignement de nez.

05-13 Identifier cinq (5) causes de brûlures pouvant survenir dans la pratique des soins à la personne.

05-14 Énumérer les principaux symptômes d'une brûlure légère et ceux d'une brûlure grave.

05-15 Décrire sommairement les premiers soins à prodiguer en cas de brûlure grave.

05-16 Identifier cinq (5) causes d'électrocution.

Objectif terminal n° 05

Titre: LES PREMIERS SOINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Objectifs cognitifs (suite)
05-17 Énumérer les principaux symptômes de l'électrocution.
05-18 Identifier les principales causes de l'évanouissement.
05-19 Énumérer et reconnaître les principaux symptômes de l'évanouissement.
05-20 Énumérer et reconnaître les principaux symptômes de l'épuisement par la chaleur.
05-21 Définir le coup de chaleur.
05-22 Définir l'état de choc et ses principales causes.
05-23 Énumérer les principaux symptômes de l'état de choc.
05-24 Indiquer les premiers soins à prodiguer à une personne en état de choc.
05-25 Énumérer les principaux symptômes de la crise d'épilepsie.
05-26 Décrire les premiers soins à prodiguer à la victime d'une crise d'épilepsie.
05-27 Définir le coma diabétique et ses causes.
05-28 Décrire les premiers soins à prodiguer à une victime du coma diabétique.
05-29 Énumérer six (6) des principaux symptômes de la crise cardiaque.
05-30 Décrire les premiers soins à prodiguer à la victime d'une crise cardiaque.
05-31 Énumérer les principaux symptômes de défaillance respiratoire.
05-32 Décrire les premiers soins à prodiguer à une victime de défaillance respiratoire.
05-33 Énumérer les règles à suivre dans un cas de chute avec possibilité de fracture.

Objectif terminal n° 05

Titre: LES PREMIERS SOINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectif de perception

05-34 Reconnaître la gravité d'une brûlure, en tenant compte des couches de la peau qui sont affectées.

Objectifs d'attitude

05-35 Prêter attention aux éléments d'information pouvant aider à porter secours à un sujet donné.

05-36 Adopter des comportements prudents dans la pratique des premiers soins.

05-37 Adopter des comportements rassurants avec un sujet victime d'accident ou de maladie subite.

05-38 Agir avec calme, discernement et rapidité en présence d'une victime d'accident ou de maladie subite.

Objectifs psychomoteurs

05-39 Donner rapidement les soins appropriés à une victime de réaction allergique.

05-40 Donner rapidement les soins appropriés à une victime d'irritation des yeux à la suite de la pénétration d'un produit ou d'un corps étranger.

05-41 Donner rapidement les soins appropriés à une victime d'hémorragie externe.

05-42 Donner rapidement les soins appropriés à une victime de saignement de nez.

05-43 Donner rapidement les premiers soins à une victime de brûlure légère.

05-44 Porter rapidement secours et donner les premiers soins à une victime d'électrocution.

05-45 Donner rapidement les premiers soins à une victime d'évanouissement.

Objectif terminal n° 05

Titre: LES PREMIERS SOINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs psychomoteurs (suite)

05-46 Donner rapidement les premiers soins à une victime d'épuisement par la chaleur.

05-47 Secourir et donner les premiers soins à la victime d'une chute avec possibilité de fracture.

05-48 Manipuler correctement le matériel de premiers soins, en tenant compte des règles de l'hygiène.

Objectifs d'intégration

05-49 Établir un lien entre les modes de prolifération microbienne et les dangers d'infection au moment de la pratique des premiers soins.

05-50 Relier les notions sur le diabète à la pratique des premiers soins.

05-51 Relier les notions sur l'allergie à la pratique des premiers soins.

05-52 Relier au système circulatoire les premiers soins pratiqués dans le cas de crise cardiaque.

UNITÉ DE FORMATION 5

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: L'ONGLE, LA MAIN ET LE PIED

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances d'anatomie et de physiologie de l'ongle, de la main et du pied nécessaires à la pratique de la manucurie.

OBJECTIFS TERMINAUX

06 L'anatomie de l'ongle

07 L'anatomie de la main et du pied

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 05

TITRE: L'ÉTUDE DE L'ONGLE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant axu notions jugées pertinentes à la pratique de la manucurie, décrire l'ongle, en tenant compte de son organisation structurale et fonctionnelle et des modifications qu'il peut présenter.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Décrire l'anatomie de l'ongle.
- Identifier les constituants chimiques de l'ongle.
- Décrire la morphologie de l'ongle.
- Décrire le processus de croissance de l'ongle.
- Décrire le mode de nutrition de l'ongle.
- Établir une comparaison entre l'ongle et la peau aux points de vue structural et fonctionnel.
- Identifier les facteurs influençant l'état de l'ongle.
- Expliquer l'action de la sénescence sur l'état de l'ongle.
- Décrire les principales anomalies de l'ongle.
- Énumérer les principaux états pathologiques de l'ongle.
- Établir la relation entre l'état des ongles et l'état des extrémités.

NOTE: Les états pathologiques de l'ongle sont vus de façon plus détaillée dans le terminal n° 01 du programme de dermatologie.

CHAMP D'APPLICATION

Manucurie

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ÉTUDE DE L'ONGLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

06-01 Définir l'ongle, en tenant compte de sa fonction.

06-02 Décrire l'anatomie de l'ongle, en tenant compte de ses trois parties: la matrice, la plaque unguéale et le bord libre.

06-03 Énumérer les constituants chimiques de l'ongle.

06-04 Identifier les caractéristiques morphologiques d'un ongle normal.

06-05 Classifier les différentes formes d'ongles, en tenant compte de leurs caractéristiques.

06-06 Décrire le processus de croissance de l'ongle, en tenant compte de son point d'origine, de son mode de développement et de sa vitesse de croissance.

06-07 Identifier les principaux facteurs influençant la croissance de l'ongle.

06-08 Décrire le mode de nutrition de l'ongle, en tenant compte des facteurs internes et externes qui l'influencent.

06-09 Décrire sommairement le processus de la kératinisation de l'ongle.

06-10 Identifier les caractéristiques d'un ongle sain, au point de vue de la consistance, du relief et de la coloration.

06-11 Identifier au moins cinq (5) facteurs externes susceptibles d'influencer l'état de l'ongle et en expliquer l'action.

06-12 Identifier au moins huit (8) facteurs internes susceptibles d'influencer l'état de l'ongle et en expliquer l'action.

06-13 Expliquer les changements structuraux et fonctionnels subis par l'ongle sous l'effet de la sénescence.

06-14 Décrire les principales anomalies de forme, de relief, de coloration et de consistance de l'ongle.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ÉTUDE DE L'ONGLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

06-15 Nommer les états pathologiques de l'ongle les plus courants.

06-16 Expliquer l'influence de l'état de la peau sur l'état des ongles.

Objectifs d'intégration

06-17 Comparer la composition chimique de l'ongle à celle de la peau.

06-18 Comparer le processus de kératinisation de l'ongle à celui de la peau.

06-19 Relier les notions sur les échanges entre les capillaires et les cellules à la nutrition de l'ongle.

06-20 Comparer les changements structuraux et fonctionnels qui affectent l'ongle au moment de la sénescence à ceux qui affectent la peau.

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 07

SECTION B | 131

TITRE: L'ANATOMIE DE LA MAIN ET DU PIED

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux notions jugées pertinentes à la pratique de la manucurie, décrire la main et le pied, en tenant compte de leur organisation structurale et de leur rôle dans l'appareil locomoteur.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Décrire l'anatomie de la main et de l'avant-bras.
- Définir le rôle de la main.
- Décrire l'action des principaux muscles de la main et de l'avant-bras.
- Décrire les mouvements articulaires de la main.
- Décrire la morphologie de la main.
- Identifier les principales anomalies structurales, morphologiques et fonctionnelles de la main.
- Nommer les principaux états pathologiques de la peau des mains.
- Décrire l'anatomie de la jambe et du pied.
- Définir le rôle du pied.
- Décrire les phases du déroulement normal de la marche.
- Identifier les principales anomalies structurales et fonctionnelles du pied.
- Nommer les principaux états pathologiques de la peau des pieds.

CHAMP D'APPLICATION

Manucurie

Objectif terminal n° 07

Titre: L'ANATOMIE DE LA MAIN ET DU PIED

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

07-01 Distinguer le sens des termes suivants: proximal, distal, supérieur, inférieur, palmaire, dorsal.

07-02 Définir la main, en tenant compte de son rôle principal.

07-03 Distinguer la région palmaire de la main de sa région dorsale, en tenant compte de leurs particularités.

07-04 Décrire sommairement chacune des trois (3) parties du squelette de la main.

07-05 Décrire la structure et le rôle des articulations, en tenant compte des trois (3) catégories.

07-06 Décrire le muscle squelettique strié, en tenant compte de sa structure, de son rôle et de ses propriétés.

07-07 Décrire sommairement l'avant-bras, au point de vue de son ossature et de ses principaux muscles.

07-08 Décrire le tendon au point de vue de sa structure et de son rôle.

07-09 Distinguer les muscles de l'éminence thénaur de ceux de l'éminence hypothénaur, en tenant compte de leur localisation et de leur action.

07-10 Expliquer l'action des muscles de l'avant-bras sur la mobilité de la main.

07-11 Définir les termes suivants: flexion, extension; abduction, adduction; pronation, suppination.

07-12 Décrire les mouvements articulaires de la main.

07-13 Définir les normes relatives aux proportions des mains et des doigts.

07-14 Classifier les principales formes de mains, en tenant compte des caractéristiques de chacune d'elles et des normes de proportions de la main et des doigts.

07-15 Identifier les principales anomalies structurales et morphologiques des mains et des doigts.

Objectif terminal n° 07

Titre: L'ANATOMIE DE LA MAIN ET DU PIED

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

07-16 Identifier les principales anomalies fonctionnelles des mains et des doigts en y associant les causes les plus courantes.

07-17 Nommer les principaux états pathologiques cutanés susceptibles d'être rencontrées au niveau des mains.

07-18 Décrire l'aspect extérieur du pied.

07-19 Identifier le principal rôle du pied, en tenant compte des mouvements permis par le pied et la jambe.

07-20 Décrire sommairement chacune des trois (3) parties du squelette du pied.

07-21 Décrire sommairement la voûte du pied, en tenant compte de ses courbures.

07-22 Décrire le rôle des os sésamoïdes au niveau des tendons du pied.

07-23 Décrire sommairement la jambe, au point de vue de son ossature et de ses principaux muscles.

07-24 Identifier les trois points d'appui du pied dans le mouvement de traction lors de la marche.

07-25 Décrire les phases du déroulement normal du pas lors de la marche et en justifier l'importance.

07-26 Nommer les principales causes de déplacement des points d'appui lors de la marche.

07-27 Identifier les problèmes de la voûte plantaire les plus courants.

07-28 Décrire les principaux facteurs qui influencent l'état de la voûte plantaire.

07-29 Identifier les principales anomalies structurales et fonctionnelles du pied.

07-30 Nommer les principaux états pathologiques cutanés susceptibles d'être rencontrés au niveau des pieds.

Objectif terminal n° 07

Titre: L'ANATOMIE DE LA MAIN ET DU PIED

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration

07-31 Appliquer les notions sur le tissu osseux à l'étude du squelette de la main et du pied.

07-32 Appliquer les notions sur le tissu musculaire à l'étude des muscles de la main et du pied.

07-33 Appliquer les notions sur la peau et ses annexes à l'état de la peau des mains et des pieds

07-34 Relier les notions sur la sénescence aux modifications morphologiques et cutanées des mains et des pieds.

07-35 Relier les notions sur les états pathologiques de la peau et de ses annexes à l'étude de la main et du pied.

UNITÉ DE FORMATION 6

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: ÉTUDE DE LA PEAU

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances de la peau et de ses annexes nécessaires à la pratique du métier de MANUCURE.

OBJECTIF TERMINAL

03 La peau et ses annexes

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 03

TITRE: LA PEAU ET SES ANNEXES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux notions jugées essentielles à la compréhension du sujet à l'étude et pertinentes à la pratique des soins à la personne, décrire la peau et ses annexes, en tenant compte de son aspect, de sa coloration, de sa structure, de ses fonctions et de ses relations avec l'organisme et avec l'environnement extérieur.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Situer la peau par rapport à l'organisme.
- Identifier les caractéristiques de la surface de la peau.
- Identifier la couleur ou la nuance de la peau.
- Décrire la structure et les fonctions de l'épiderme.
- Décrire la structure et les fonctions du derme.
- Décrire la structure et les fonctions de l'hypoderme.
- Décrire la structure et les fonctions des glandes de la peau.
- Décrire la structure et le rôle des phanères.
- Décrire la vascularisation et l'innervation de la peau.
- Nommer les constituants chimiques de la peau.
- Expliquer les processus de kératinisation et de mélanogénèse.
- Décrire les fonctions générales de la peau.
- Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui influencent l'état de la peau.
- Expliquer l'action de la sénescence sur la peau.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

03-01 Définir la peau, en tenant compte de son rôle principal.

03-02 Énumérer les annexes de la peau.

03-03 Décrire l'aspect général de la peau, en tenant compte de son épaisseur, de son relief, de sa coloration et en fonction de l'âge, du sexe et du type racial.

03-04 Décrire brièvement la structure de la peau.

03-05 Définir et localiser l'épiderme.

03-06 Définir le rôle de l'épiderme dans la peau.

03-07 Identifier les caractéristiques structurales de l'épiderme.

03-08 Décrire les caractéristiques structurales de la couche basale ou germinative.

03-09 Expliquer les phénomènes qui surviennent dans la couche basale.

03-10 Décrire les caractéristiques structurales du corps muqueux de Malpighi.

03-11 Expliquer le métabolisme cellulaire au niveau du corps muqueux de Malpighi.

03-12 Décrire les caractéristiques structurales de la couche granuleuse.

03-13 Décrire les caractéristiques structurales de la couche claire.

03-14 Décrire les caractéristiques structurales de la couche cornée.

03-15 Distinguer la couche cornée de la couche desquamante.

03-16 Distinguer la barrière de Rein de la barrière de Blank, en tenant compte de leur localisation dans l'épiderme et de leurs constituants.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

03-17 Définir les fonctions de la barrière de Rein, en tenant compte de ses propriétés.

03-18 Définir les fonctions de la barrière de Blank, en tenant compte de ses propriétés.

03-19 Expliquer le pouvoir tampon de la peau, en tenant compte des facteurs qui l'influencent.

03-20 Définir la cénapse lipido-protéinique.

03-21 Définir la kératine, en tenant compte de sa consistance, de sa composition chimique et de ses caractéristiques.

03-22 Décrire le processus normal de la kératinisation de la peau.

03-23 Définir la mélanine, en tenant compte de sa composition chimique, de sa localisation dans l'épiderme et de son rôle dans la peau.

03-24 Décrire le processus de mélanogénèse, en tenant compte des facteurs qui l'influencent.

03-25 Énumérer au moins six (6) facteurs stimulants et cinq (5) facteurs inhibants de la mélanogénèse.

03-26 Énumérer les trois (3) éléments de la peau qui font obstacle aux radiations solaires.

03-27 Définir et localiser le derme.

03-28 Décrire la zone papillaire, en tenant ocmpte de ses caractéristiques structurales et de sa relation avec l'épiderme.

03-29 Décrire le chorion, en tenant compte de ses caractéristiques structurales et des éléments qu'il abrite.

03-30 Expliquer les fonctions de nutrition, de régénération et de protection du derme.

03-31 Définir et localiser l'hypoderme.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-32 Décrire les caractéristiques de l'hypoderme, en tenant compte de sa structure et des éléments qu'il abrite.

03-33 Expliquer les principales fonctions de l'hypoderme.

03-34 Distinguer les fascias superficiels des fascias profonds.

03-35 Énumérer les constituants chimiques de la peau, en tenant compte de leur pourcentage respectif.

03-36 Définir le rôle de l'eau dans les tissus, plus particulièrement dans la peau.

03-37 Identifier les principales sources aqueuses intrinsèques et extrinsèques de la peau.

03-38 Associer à chacune des couches de la peau le pourcentage d'eau qu'elles contiennent à l'état normal.

03-39 Expliquer les fluctuations hydriques de la peau en tenant compte des facteurs internes et externes qui en sont responsables.

03-40 Expliquer le rôle de la barrière de Blank et de la cénapse lipido-protidique sur l'hydratation de la peau.

03-41 Associer à un désiquilibre hydrique superficiel ou profond des affections inesthétiques de la peau.

03-42 Énumérer les principales protéines cutanées.

03-43 Expliquer sommairement les fonctions de chacune des principales protéines cutanées.

03-44 Classer les lipides de la peau.

03-45 Expliquer sommairement les fonctions des lipides au niveau cutané, en tenant compte de leur classification.

03-46 Énumérer les principaux glucides que l'on retrouve dans la peau.

03-47 Expliquer sommairement le rôle des glucides dans le métabolisme de la peau.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-48 Énumérer quatre (4) vitamines qui jouent un rôle important dans la peau.

03-49 Expliquer sommairement au moyen d'exemples les conséquences de débalancements vitaminiques au niveau cutané.

03-50 Énumérer quatre (4) hormones qui jouent un rôle important dans le métabolisme de la peau.

03-51 Expliquer sommairement au moyen d'exemples les conséquences de débalancements hormonaux au niveau cutané.

03-52 Énumérer cinq (5) métaux et cinq (5) non métaux qui jouent un rôle important dans le métabolisme de la peau.

03-53 Associer une fonction cutanée aux principaux métaux et non métaux de la peau.

03-54 Énumérer trois (3) enzymes qui jouent un rôle important dans le métabolisme de la peau.

03-55 Expliquer sommairement au moyen de deux (2) exemples les activités métaboliques des enzymes au niveau cutané.

03-56 Distinguer les fonctions neuro-végétatives des fonctions cérébro-spinales de l'innervation cutanée.

03-57 Décrire sommairement l'innervation de la peau, en tenant compte de ses fonctions sensorielles, motrices et végétatives.

03-58 Décrire les expansions intra-épidermiques et les corpuscules tactiles de la peau, en tenant compte de leur aspect, de leur localisation et de leur perception.

03-59 Décrire sommairement les plexus vasculaires sous-dermique et sous-papillaire, en tenant compte de leur structure, de leur localisation et de leur rôle sur les organes de la peau.

03-60 Décrire la nutrition cutanée et la diurèse, en tenant compte des échanges entre les capillaires et les cellules.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-61 Décrire les échanges nutritifs entre le derme et l'épiderme.

03-62 Expliquer la vaso-motricité au niveau cutané, en tenant compte des facteurs internes et externes qui l'influencent.

03-63 Décrire l'appareil pilo-sébacé, en tenant compte des éléments qui le composent et de leur rôle respectif.

03-64 Décrire le follicule pileux, en tenant compte de sa structure et de son origine.

03-65 Décrire le poil, en tenant compte des caractéristiques de chacune de ses parties.

03-66 Décrire la structure interne du poil, en tenant compte de son origine et des caractéristiques de chacune de ses couches.

03-67 Comparer la composition de la kératine du poil à celle de l'épiderme.

03-68 Identifier les sortes de poils, en tenant compte de leur texture, de leur localisation, et de leurs caractéristiques.

03-69 Indiquer l'angle naturel d'implantation du poil selon les différentes régions.

03-70 Nommer les anomalies d'implantation du poil les plus courantes.

03-71 Comparer le processus de la mélanogénèse du poil à celui de l'épiderme.

03-72 Décrire les pigments du poil, en tenant compte de leur nature, de leur forme et de leur couleur.

03-73 Définir le rôle du poil.

03-74 Décrire la structure interne de la glande sébacée, en tenant compte de son origine et de sa fonction.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Objectifs cognitifs (suite)
03-75 Situer les régions où les glandes sébacées se regroupent en plus grand nombre.
03-76 Décrire la structure externe de la glande sébacée, en tenant compte des caractéristiques de chacune de ses parties.
03-77 Indiquer les composants du sébum, en tenant compte de leurs proportions respectives.
03-78 Expliquer le rôle du sébum sur la peau.
03-79 Expliquer les principaux facteurs d'influence sur la sécrétion sébacée.
03-80 Associer à une hyposécrétion et à une hypersécrétion sébacées, des affections inesthétiques de la peau.
03-81 Décrire le muscle horripilateur, en tenant compte de sa structure, de sa localisation et de sa fonction.
03-82 Relier entre eux les éléments constitutifs de l'appareil pilo-sébacé, en tenant compte de la fonction de chacun d'eux.
03-83 Décrire le processus cyclique de la croissance du poil, en tenant compte de chacune de ses phases.
03-84 Énumérer les principaux facteurs qui influencent la croissance du poil et en expliquer l'action.
03-85 Décrire le mode de nutrition du poil.
03-86 Expliquer l'horripilation du poil, en tenant compte de l'action du système sympathique.
03-87 Décrire la glande sudoripare eccrine, en tenant compte de ses caractéristiques et de ses fonctions.
03-88 Décrire la glande sudoripare apocrine, en tenant compte de ses caractéristiques et de ses fonctions.
03-89 Distinguer la sueur de la glande eccrine de celle de la glande apocrine, en tenant compte de leurs composants et de leur pH.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-90 Distinguer la transpiration de la perspiration.

03-91 Expliquer les principaux facteurs qui influencent la sécrétion sudorale.

03-92 Décrire sommairement l'ongle en tenant compte de sa structure, de sa composition et de son mode de croissance.

03-93 Expliquer la fonction de protection de la peau contre les agressions mécaniques, chimiques, physiques et microbiennes.

03-94 Définir l'histamine et son rôle dans le processus de défense des tissus, plus particulièrement de la peau.

03-95 Expliquer la fonction sensorielle de la peau en tant qu'organe du tact.

03-96 Expliquer la régénération de l'épiderme, en tenant compte de son mode de reproduction cellulaire et des facteurs qui l'influencent.

03-97 Expliquer le rôle de la peau dans la thermo-régulation de l'organisme.

03-98 Définir le rôle respiratoire de la peau, en tenant compte de ses échanges gazeux avec le milieu extérieur.

03-99 Expliquer les trois (3) modes d'absorption de la peau, en tenant compte des obstacles à la pénétration au travers de ses couches.

03-100 Définir la sénescence.

03-101 Décrire les altérations structurales provoquées par la sénescence au niveau de différents tissus cutanés.

03-102 Expliquer les troubles fonctionnels de la peau sénescente au point de vue protection, régénération et excrétion.

03-103 Énumérer et expliquer les causes internes et externes du vieillissement cutané.

Objectif terminal n° 03

Titre : LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-104 Identifier différents troubles cutanés conséquents aux altérations structurales et fonctionnelles de la peau sénescente.

Objectifs d'intégration

03-105 Expliquer l'influence sur la coloration de la peau des pigments qui circulent dans le sang.

03-106 Faire la distinction entre la structure et les fonctions du tissu épithélial épidermique et celles des autres épithéliums.

03-107 Comparer l'hyperkératose, la dyskératose et la parakératose à la kératinisation normale de la peau.

03-108 Comparer entre eux les états cutanés suivants: peau intègre, peau atrophiée, peau hypertrophiée.

03-109 Appliquer les notions sur le rôle des biocatalyseurs dans le fonctionnement cellulaire au métabolisme de la peau.

03-110 Appliquer à la peau les notions sur le rôle des acides aminés dans la structure cellulaire.

03-111 Appliquer à la peau les notions sur le rôle des glucides dans le fonctionnement cellulaire.

03-112 Expliquer l'influence des apports lipidiques sur l'aspect et l'état de la peau.

03-113 Expliquer l'influence des apports hydriques sur l'aspect et l'état de la peau.

03-114 Appliquer les notions sur le rôle des minéraux dans le métabolisme cellulaire au fonctionnement de la peau.

03-115 Relier les notions sur le tissu glandulaire aux notions sur les glandes de la peau.

03-116 Comparer le rôle des reins et celui des glandes sudoripares dans la diurèse.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Objectifs d'intégration (suite)
03-117 Relier la circulation de la peau à l'appareil circulatoire.
03-118 Relier l'innervation de la peau au système nerveux central et au système neuro-végétatif.
03-119 Relier la peau, son aspect et son état, au fonctionnement endocrinien.
03-120 Expliquer l'influence du système neuro-végétatif sur le fonctionnement de la peau.

UNITÉ DE FORMATION 7

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: INTRODUCTION À LA COSMÉTOLOGIE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances de base en cosmétologie nécessaires à la pratique du métier de MANUCURE.

OBJECTIFS TERMINAUX

01 Le cosmétique et sa réglementation

02 Les formes cosmétologiques

03 La fabrication et le conditionnement

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 01

SECTION B | 153

TITRE: LE COSMÉTIQUE ET SA RÉGLEMENTATION

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En considérant la pertinence de leur application dans la pratique de soins à la personne, acquérir des notions sur le cosmétique et sur sa réglementation quant à sa composition, son étiquetage et sa publicité.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Démontrer l'utilité d'une réglementation des cosmétiques.
- Distinguer un cosmétique d'un médicament.
- Identifier les règlements qui s'appliquent aux produits utilisés en soins à la personne.
- Expliquer le rôle joué par chacun des composants d'un cosmétique.
- Lire et interpréter le contenu de l'étiquette extérieure et intérieure d'un cosmétique en fonction des règlements sur l'étiquetage.
- Lire et relier à l'étiquette d'un produit les directives à l'intérieur de son empaquetage.
- Justifier l'utilité du test cutané avant l'emploi d'un produit réactif.
- Analyser les prétentions publicitaires d'un fabricant en fonction de la réglementation canadienne.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 01

Titre: LE COSMÉTIQUE ET SA RÉGLEMENTATION

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

01-01 Définir le cosmétique au sens de la Loi.

01-02 Au moyen d'un exemple, distinguer un cosmétique d'un médicament, en tenant compte de l'action de chacun d'eux.

01-03 Énumérer les normes d'innocuité d'un cosmétique.

01-04 Nommer les quatre (4) principaux composants d'un produit cosmétique.

01-05 À l'aide d'exemples, distinguer entre le principe actif et l'excipient d'un cosmétique, en tenant compte de leur rôle respectif.

01-06 Définir le rôle principal de l'adjuvant dans le cosmétique.

01-07 Identifier les cinq (5) principaux adjuvants d'un cosmétique, en tenant compte de leur rôle.

01-08 Nommer les quatre (4) additifs pouvant être ajoutés à un produit cosmétique.

01-09 Expliquer, au moyen d'exemples, le rôle des préservatifs employés dans la fabrication des cosmétiques.

01-10 Expliquer, au moyen d'exemples, le rôle des antioxydants employés dans la fabrication des cosmétiques.

01-11 Définir le rôle du colorant dans les cosmétiques.

01-12 Classifier les colorants utilisés dans les cosmétiques en tenant compte de leur solubilité et de leur origine.

01-13 Associer à chacun des types de colorants ses principales caractéristiques.

01-14 Faire la distinction entre les colorants suivants:
. colorants FD & C
. colorants D & C
. colorants D & C externes.

01-15 Définir le rôle des parfums entrant dans la composition d'un prcduit cosmétique.

Objectif terminal n° 01

Titre: LE COSMÉTIQUE ET SA RÉGLEMENTATION

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Objectifs cognitifs (suite)
01-16 Au moyen d'un court historique, définir le rôle de la réglementation des cosmétiques.
01-17 Comparer la réglementation canadienne sur les cosmétiques à celle d'autres pays: France, États-Unis, etc.
01-18 Énumérer les quatre (4) renseignements usuels exigés par la loi et devant apparaître sur l'étiquette d'un cosmétique.
01-19 Expliquer la présence de renseignements additionnels sur l'étiquette de teintures contenant des leucobases ou des intermédiaires d'aniline.
01-20 Identifier, parmi les différents colorants, ceux dont l'utilisation dans les produits de maquillage des yeux (fards et teintures) est interdite par la Loi des Aliments et Drogues.
01-21 Expliquer les conséquences de l'utilisation d'un produit nocif dans la région oculaire.
01-22 Énumérer et justifier les précautions élémentaires relatives à l'utilisation de produits cosmétiques dans la région oculaire.
01-23 Nommer l'hormone dont l'utilisation dans les cosmétiques est strictement défendue au Canada.
01-24 Définir le sens du terme hypoallergène appliqué au cosmétique.
01-25 Définir les termes étiquette extérieure, étiquette intérieure, au sens de la Loi.
01-26 Distinguer la fausse publicité de la publicité trompeuse.
01-27 Énumérer les points à partir desquels le fabricant ou le publiciste peuvent fausser la publicité ou la rendre trompeuse.
01-28 Énumérer et justifier les restrictions relatives à la publicité de produits cosmétiques utilisés pour l'obésité, l'oedème, l'acné, l'alopécie et la désinfection.

Objectif terminal n° 01

Titre: LE COSMÉTIQUE ET SA RÉGLEMENTATION

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs de perception

01-29 Reconnaître une étiquette bien faite par l'observation de ses caractéristiques.

01-30 Reconnaître les dangers d'un aérosol par la lecture des symboles apparaissant sur l'étiquette.

Objectifs d'intégration

01-31 Relier les notions sur la prolifération microbienne à la présence d'un préservatif dans les cosmétiques.

01-32 Relier l'action bactériostatique ou bactéricide d'un produit d'hygiène à celle d'un préservatif dans un cosmétique.

01-33 Associer les notions de dermatologie aux restrictions publicitaires de différentes catégories de produits cosmétiques.

MANUCURIE
OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 02

TITRE: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Au moyen d'une gamme de produits cosmétiques, identifier la forme cosmétologique et l'état d'un produit donné, en tenant compte de sa viscosité, de ses caractéristiques propres, de la nature de ses composants et de ses phénomènes d'instabilité.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Identifier l'état physique d'un produit cosmétique.
- Reconnaître les caractéristiques spécifiques de chacune des formes de produits cosmétiques.
- Nommer les principaux composants de chacune des formes cosmétologiques.
- Distinguer un produit en bon état d'un produit détérioré.
- Identifier ou déterminer les phénomènes particuliers apparaissant sur chacune des formes cosmétologiques instables.
- Protéger la stabilité physico-chimique des cosmétiques lors de leur manipulation.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 02

Titre: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

02-01 Définir la forme cosmétologique d'un produit cosmétique.

02-02 Classifier les principales formes cosmétologiques des produits cosmétiques, en tenant compte de leur état physique.

02-03 Définir le sens des termes suivants: solution, suspension, huile, émulsion, gel, pâte, pain, bâton, poudre, sel.

02-04 Énumérer les principaux composants d'une solution, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-05 Associer les solutions aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-06 Énumérer les principaux composants d'une suspension, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-07 Associer les suspensions aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-08 Définir le rôle de l'agent de suspension.

02-09 Identifier la précaution à prendre à l'emploi d'une suspension.

02-10 Énumérer les principaux composants d'une huile, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-11 Énumérer les principales propriétés des huiles.

02-12 Associer les huiles aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-13 Faire la distinction entre les différents types d'émulsions, en tenant compte de leur formulation respective.

02-14 Définir le rôle de l'agent émulsifiant.

02-15 Énumérer les principaux composants d'une émulsion, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-16 Associer les émulsions aux différentes applications cosmétiques des produits.

Objectif terminal n° 02

Titre: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

02-17 Faire la distinction entre les différents types de gels, en tenant compte de leur composition respective.

02-18 Énumérer les principaux composants d'un gel, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-19 Associer les gels aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-20 Énumérer les principaux composants d'une pâte, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-21 Associer les pâtes aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-22 Énumérer les principaux composants des produits cosmétiques présentés sous forme de pain.

02-23 Associer les pains aux différentes appliuations cosmétiques des produits.

02-24 Énumérer les principaux composants d'un bâton, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-25 Associer le bâton aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-26 Distinguer la poudre en fleur de la poudre compressée.

02-27 Énumérer les principales propriétés d'une poudre.

02-28 Énumérer les principaux composants d'une poudre, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-29 Associer la poudre aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-30 Énumérer les principaux composants d'un sel, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-31 Associer le sel aux différentes applications cosmétiques des produits.

Objectif terminal n° 02

Titre: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

02-32 Justifier le rejet d'un produit cosmétique donné avant son emploi.

02-33 Décrire les principaux facteurs qui influencent la stabilité d'un produit cosmétique.

02-34 Décrire les principaux phénomènes d'instabilité d'un produit cosmétique, en tenant compte de sa forme cosmétologique et des facteurs qui en sont responsables.

Objectifs de perception

02-35 Reconnaître une solution par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-36 Reconnaître une suspension par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-37 Reconnaître une huile au toucher et par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-38 Reconnaître une émulsion au toucher et par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-39 Reconnaître un gel au toucher et par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-40 Reconnaître une pâte au toucher et par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-41 Reconnaître un cosmétique sous forme de pain par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-42 Reconnaître un cosmétique sous forme de bâton par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-43 Reconnaître une poudre par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-44 Reconnaître un cosmétique sous forme de sel par l'observation de ses caractéristiques propres.

Objectif terminal n° 02

Titre: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs de perception (suite)

02-45 Reconnaître les phénomènes d'instabilité d'un cosmétique détérioré, en tenant compte de sa forme cosmétologique.

02-46 Par la vue et le toucher, faire la distinction entre le phénomène de crémage d'une émulsion et le phénomène de rupture.

Objectif d'attitude

02-47 Développer des habitudes visant à conserver la stabilité des produits cosmétiques entreposés ou manipulés.

Objectifs d'intégration

02-48 Appliquer les notions sur la prolifération microbienne à la manipulation et à l'entreposage des produits cosmétiques.

02-49 Appliquer les notions sur les phases d'un cosmétique à l'étude de sa forme.

02-50 Relier à l'action physique de la chaleur sur la matière, le phénomène de déshydratation d'un produit cosmétique.

02-51 Relier au phénomène d'oxydation produit sur la matière, les modifications subies par une substance cosmétique.

02-52 À l'aide des notions de dermatologie, expliquer les dangers de l'utilisation d'un produit contaminé sur une lésion cutanée.

02-53 À l'aide de notions de physique, expliquer les transfortions subies par un produit cosmétique sous l'effet de la chaleur et du froid.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 03

TITRE: LA FABRICATION ET LE CONDITIONNEMENT DES COSMÉTIQUES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Acquérir des notions sur la fabrication et le conditionnement des produits cosmétiques, en tenant compte de leur forme cosmétologique.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Identifier les principales étapes du processus de fabrication des cosmétiques.
- Identifier les formes de conditionnement des cosmétiques.
- Expliquer les avantages et les inconvénients de chacune des formes de conditionnement.
- Identifier, pour chacune des formes cosmétologiques, les modifications apportées au processus de fabrication.
- Identifier, pour chacune des formes cosmétologiques, les caractéristiques de son conditionnement.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 03

Titre: LA FABRICATION ET LE CONDITIONNEMENT DES COSMÉTIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

03-01 Décrire sommairement les principales étapes du processus de fabrication d'un cosmétique.

03-02 Énumérer les principaux points sur lesquels porte le contrôle de la qualité du cosmétique lors de sa fabrication

03-03 Définir le conditionnement d'un cosmétique.

03-04 Démontrer l'importance de la présentation des produits cosmétiques dans la mise en marché.

03-05 Décrire chacune des formes de conditionnement, en tenant compte de ses particularités.

03-06 Expliquer les avantages et les inconvénients des matériaux utilisés dans le conditionnement des produits cosmétiques.

03-07 Identifier les procédés particuliers à la fabrication et au conditionnement des cosmétiques, en tenant compte de leur forme cosmétologique.

03-08 Énumérer les éléments faisant partie de la formule de déclaration officielle d'un produit cosmétique.

03-09 Énumérer trois règles de base à respecter tout au long de la fabrication d'un produit cosmétique.

03-10 Nommer trois appareils utilisés pour la fabrication des cosmétiques.

03-11 Nommer trois appareils servant au contrôle de la qualité des cosmétiques.

03-12 Nommer trois appareils utilisés pour le conditionnement des cosmétiques.

03-13 Analyser la présentation d'un produit cosmétique, en tenant compte de la forme cosmétologique du produit et de son usage.

Titre: LA FABRICATION ET LE CONDITIONNEMENT DES COSMÉTIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration

03-14 Relier les notions sur les réactions chimiques aux notions relatives au contrôle de la qualité des produits cosmétiques.

03-15 Appliquer les notions relatives aux phénomènes d'instabilité des cosmétiques au conditionnement des cosmétiques.

03-16 Appliquer les notions relatives aux Règlements sur les cosmétiques à l'étiquetage d'un cosmétique sous forme d'aérosol.

03-17 Appliquer les critères de qualité des produits cosmétiques à la fabrication et au conditionnement des cosmétiques.

UNITÉ DE FORMATION 8

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: LES PRODUITS DE MANUCURIE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances des produits de manucurie nécessaires à la pratique du métier de MANUCURE.

OBJECTIFS TERMINAUX

11 Les produits pour les ongles

12 Les produits pour les mains et les pieds

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 11

TITRE: LES PRODUITS POUR LES ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En utilisant un assortiment complet, décrire les produits cosmétiques utilisés en manucurie.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Classifier les différents produits pour les ongles.
- Expliquer le mécanisme d'action de chacun des types de produits pour les ongles.
- Indiquer le rôle de chacun des principaux composants de produits pour les ongles.
- Énumérer les critères de qualité appropriés à chacun des types de produits pour les ongles.
- Identifier les formes cosmétologiques des différents produits pour les ongles.

CHAMP D'APPLICATION

Manucurie

Objectif terminal n° 11

Titre: LES PRODUITS POUR LES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Objectifs cognitifs
11-01 Classifier les différents produits utilisés pour le soin des ongles, en tenant compte de leur action.
11-02 Identifier les différents types de produits utilisés pour le soin des ongles.
11-03 Expliquer l'action du dissolvant de vernis, en tenant compte de sa composition.
11-04 Décrire les produits utilisés pour le nettoyage des ongles, en tenant compte de leur mécanisme d'action, du rôle de leurs principaux composants et de leur forme cosmétologique.
11-05 Décrire les produits utilisés pour blanchir les ongles, en tenant compte de leur mécanisme d'action, du rôle de leurs principaux composants et de leur forme cosmétologique.
11-06 Décrire les produits utilisés pour durcir les ongles, en tenant compte de leur mécanisme d'action et du rôle de leurs principaux composants.
11-07 Décrire les produits utilisés pour le polissage des ongles, en tenant compte de leur but, du rôle de leurs principaux composants et de leur forme cosmétologique.
11-08 Faire la distinction entre un dissolvant et un émollient de la cuticule, en tenant compte de leurs principaux composants.
11-09 Décrire les produits utilisés pour la fabrication d'ongles synthétiques.
11-10 Expliquer sommairement le mode d'action des produits servant à la fabrication de faux ongles.
11-11 Identifier les différents types de produits utilisés pour le maquillage des ongles.
11-12 Décrire le vernis à ongles, en tenant compte du rôle de chacun de ses composants.

Objectif terminal n° 11

Titre: LES PRODUITS POUR LES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

11-13 Faire la distinction entre la base, le vernis et la laque fixante, en tenant compte des variantes de proportions de leurs composants.

11-14 Décrire les types de vernis les plus couramment utilisés, en tenant compte des particularités de chacun.

11-15 Énumérer les critères de qualité d'un vernis.

11-16 Décrire les produits de séchage des vernis, en tenant compte de leurs principaux composants et de leur forme de conditionnement.

Objectifs d'intégration

11-17 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer les différents produits pour les ongles aux formes cosmétologiques connues.

11-18 Relier les notions sur l'instabilité des cosmétiques aux précautions à prendre dans la manipulation des produits pour les ongles.

11-19 Relier les notions sur les composants d'un produit cosmétique à la composition de chacun des produits pour les ongles.

11-20 Relier l'étiquetage des produits pour les ongles et les directives du fabricant aux Règlements sur les cosmétiques et aux Règlements sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

11-21 Relier les notions sur l'allergie, aux différents produits pour les ongles.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 12

TITRE: LES PRODUITS POUR LES MAINS ET LES PIEDS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En utilisant un assortiment complet, décrire les produits cosmétiques utilisés pour les mains et les pieds.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Classifier les différents produits utilisés pour les mains et les pieds.
- Expliquer le mécanisme d'action de chacun des types de produits utilisés pour les mains et les pieds.
- Indiquer le rôle de chacun des principaux composants des produits utilisés pour les mains et les pieds.
- Énumérer les critères de qualités appropriées à chacun des types de produits utilisés pour les mains et les pieds.
- Identifier les formes cosmétologiques des différents types de produits utilisés pour les mains et les pieds, ainsi que leur forme de conditionnement.

CHAMP D'APPLICATION

Manucurie

Objectif terminal n° 12

Titre: LES PRODUITS POUR LES MAINS ET LES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

12-01 Identifier les deux (2) grandes classes de produits conçus pour l'entretien des mains.

12-02 Décrire les principaux types de produits conçus pour le nettoyage des mains, en tenant compte de leur mécanisme d'action.

12-03 Indiquer le rôle de chacun des principaux composants des produits conçus pour le nettoyage des mains, en tenant compte de leur forme cosmétologique.

12-04 Énumérer les critères de qualité d'un produit conçu pour le nettoyage des mains.

12-05 Décrire les principaux types de produits conçus pour le soin des mains, en tenant compte de leur mécanisme d'action.

12-06 Indiquer le rôle de chacun des principaux composants des produits conçus pour le soin des mains, en tenant compte de leur forme cosmétologique.

12-07 Énumérer les critères de qualité d'un produit conçu pour le soin des mains.

12-08 Classifier les différents produits conçus pour le soin des pieds, en tenant compte du rôle de chacun d'eux.

12-09 Décrire les différents types de produits conçus pour le soin des pieds, en tenant compte de leur forme cosmétologique et de leur forme de présentation, de leur effet et du rôle de leurs principaux composants.

12-10 Indiquer le but de l'utilisation de la pierre ponce.

12-11 Énumérer les critères de qualité d'un produit destiné au soin des pieds.

12-12 Décrire les différents types de produits conçus pour l'hygiène des pieds, en tenant compte de leur action.

12-13 Nommer les principaux composants des produits conçus pour l'hygière des pieds, en tenant compte de la forme cosmétologique de chacun de ces produits.

Objectif terminal n° 12

Titre: LES PRODUITS POUR LES MAINS ET LES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

12-14 Décrire les principaux produits médicamenteux conçus pour le soin des pieds, en tenant compte de leur action et de leur forme cosmétologique.

12-15 Énumérer les critères de qualité d'un produit conçu pour l'hygiène des pieds.

12-16 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer les différents produits conçus pour le soin des mains et des pieds aux formes cosmétologiques connues.

12-17 Relier les notions sur la stabilité des cosmétiques aux précautions à prendre dans la manipulation des produits pour les mains et les pieds.

12-18 Relier l'étiquetage des produits pour les pieds présentés sous forme d'aérosol aux articles pertinents de la Loi des Aliments et Drogues, aux Règlements sur les cosmétiques et aux Règlements sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

12-19 Relier l'effet des produits conçus pour l'hygiène des pieds aux notions relatives à l'hygiène personnelle et à la prolifération microbienne.

12-20 Parmi les produits conçus pour les pieds, distinguer les produits cosmétiques des produits médicamenteux.

12-21 Relier les notions de dermatologie relatives aux kératoses à l'utilisation de produits de soins pour les mains et les pieds.

UNITÉ DE FORMATION 9

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: INITIATION À LA DERMATOLOGIE ET À LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève des connaissances en dermatologie nécessaires à la pratique du métier de MANUCURE.

OBJECTIFS TERMINAUX

01 Les états pathologiques de la peau et de ses annexes

02 Les états de la peau relevant de la chirurgie esthétique

MANUCURIE

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 01

SECTION B | 181

TITRE: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En considérant qu'en principe, les soins d'ordre esthétique ne se donnent que sur une peau saine, reconnaître, parmi les plus courants, les états pathologiques de la peau et de ses annexes, en tenant compte des dangers d'infection ou de contamination, des précautions à prendre dans chaque cas et des contre-indications.

PLUS PARTICULIÈRMENT

- Identifier les états pathologiques de la peau.
- Identifier les états pathologiques des glandes sudoripares.
- Identifier les états pathologiques de l'appareil pilo-sébacé.
- Identifier les états pathologiques du cheveu.
- Identifier les états pathologiques de l'ongle.
- Reconnaître les états pathologiques d'origine professionnelle ou infectieuse.
- Associer à chacun des états pathologiques les précautions à prendre.
- Identifier les états pathologiques qui sont des contre-indications à des soins d'ordre esthétique.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 01

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

01-01 Définir les termes suivants: état pathologique, dermatologie, dermatose, dermatologiste.

01-02 Classifier les états pathologiques cutanés les plus courants, en tenant compte de la structure ou de la fonction de la peau affectée.

01-03 Décrire les principales lésions élémentaires dues à des dermatoses.

01-04 Décrire les kératoses les plus courantes, en tenant compte de leurs causes et de leurs caractéristiques.

01-05 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de chacune des kératoses les plus courantes.

01-06 Décrire les dermatoses de type vasculaire les plus courantes, en tenant compte de leurs causes, de leur localisation et de leurs caractéristiques.

01-07 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence des dermatoses vasculaires les plus courantes.

01-08 Identifier les affections pigmentaires les plus courantes, en tenant compte de leurs causes internes et externes.

01-09 Expliquer l'influence des photosensibilisants sur la formation d'hypermélanoses.

01-10 Énumérer et justifier les précautions à prendre pour prévenir les hypermélanoses ou pour les circonscrire.

01-11 Définir les termes suivants, en tenant compte de leurs causes: albinisme, vitiligo et chloasma.

01-12 Définir la tumeur bénigne et la tumeur maligne.

01-13 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de naevi.

01-14 Décrire sommairement les sortes d'angiomes, en tenant compte des caractéristiques de chacune et de leur localisation.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-15 Définir le xanthélasma en tenant compte de ses causes.

01-16 Distinguer un kyste sébacé d'un kyste dermoïde et d'une loupe.

01-17 Classifier les tumeurs malignes de la peau, en tenant compte du tissu affecté.

01-18 Décrire le comportement à adopter en présence de tuméfactions, de lésions douteuses ou évolutives de la peau.

01-19 Définir l'atrophie et l'hypertrophie cutanées.

01-20 Indiquer les causes externes les plus courantes d'atrophie et d'hypertrophie cutanées.

01-21 Définir la vergeture en tenant compte de ses causes.

01-22 Distinguer l'eczéma des eczématides.

01-23 Décrire l'eczéma, en tenant compte de ses causes internes et externes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-24 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'eczéma.

01-25 Identifier les causes les plus courantes de dermatoses bulleuses.

01-26 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de dermatoses bulleuses.

01-27 Énumérer les dermatoses infectieuses les plus courantes.

01-28 Décrire l'impétigo, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-29 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'impétigo, en tenant compte de son évolution et de sa virulence.

01-30 Définir le lupus cutané, en tenant compte de ses causes et de sa virulence.

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-31 Définir la verrue, en tenant compte de ses causes et de ses facteurs de contagion.

01-32 Énumérer et expliquer les précautions à prendre en vue de prévenir ou de circonscrire le développement de verrues.

01-33 Décrire l'herpès, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-34 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de lésions herpétiques.

01-35 Associer le zona à l'herpès, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-36 Décrire la gale, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-37 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de la gale, en tenant compte de son degré de contagion.

01-38 Décrire l'évolution de l'acné en tenant compte de ses causes.

01-39 Énumérer et justifier les précautions à prendre en vue de prévenir ou de circonscrire l'acné.

01-40 Distinguer la folliculite du furoncle, de la furonculose et de l'anthrax, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-41 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de furonculose et d'anthrax, en tenant compte de leur degré de contagion.

01-42 Distinguer l'hyperidrose de la bromidrose, en tenant compte de leurs caractéristiques respectives.

01-43 Décrire l'alopécie, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de son évolution.

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-44 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'une alopécie d'origine douteuse.

01-45 Décrire l'hypertrichose, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-46 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'hypertrichose.

01-47 Décrire le sycosis, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-48 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de sycosis, en tenant compte de son degré de contagion.

01-49 Énumérer les dermatoses de l'ongle les plus courantes.

01-50 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'inflammation des replis unguéaux.

01-51 Décrire les affections mycosiques des doigts et des ongles, en tenant compte de leurs caractéristiques, de leur localisation et de leur évolution.

01-52 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'affections mycosiques de l'ongle.

01-53 Énumérer et justifier les précautions à prendre pour prévenir les onychoses d'origine traumatique.

01-54 Définir l'onychogryphose, en tenant compte de ses causes et de ses caractéristiques.

01-55 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'hypertrophie de l'ongle.

01-56 Décrire les dermatoses professionnelles les plus courantes, en tenant compte de leurs causes et de leur localisation.

01-57 Énumérer et justifier les précautions à prendre pour prévenir les dermatoses professionnelles.

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-58 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence des dermatoses de causes infectieuses les plus courantes.

01-59 Décrire les dermatoses allergiques, en tenant compte de leurs causes et de leurs caractéristiques.

01-60 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'une dermatose allergique.

01-61 Énumérer les principaux moyens utilisés par le dermatologiste et le chirurgien esthétique pour corriger certaines anomalies et altérations cutanées.

Objectifs de perception

01-62 Sur des illustrations en couleurs ou sur un sujet, reconnaître visuellement les altérations cutanées suivantes: macule, papule, vésicule, bulle, pustule.

01-63 Sans but de diagnostic médical, déceler au toucher, sur soi-même ou sur un sujet, la présence d'un nodule.

01-64 Sur des illustrations, reconnaître une callosité, un cor et un durillon, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-65 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, comparer, sans but de diagnostic médical, l'aspect de l'ichtyose avec celui du psoriasis.

01-66 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, comparer, sans but de diagnostic médical, l'aspect de la kératose sénile avec celui de la verrue séborrhéique.

01-67 Sur des illustrations en couleurs, distinguer une nécrose d'une ulcération, en tenant compte de l'aspect de chacune de ces lésions.

01-68 Au moyen d'illustrations en couleurs, comparer les principales formes d'érythrose, en tenant compte des caractéristiques de cahcune.

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs de perception (suite)

01-69 À l'aide d'illustrations en couleurs, établir la différence entre la dyschromie, l'achromie et l'hyperchromie.

01-70 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, distinguer, sans but de diagnostic médical, le vitiligo du chloasma.

01-71 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, reconnaître la présence de xanthélasma.

01-72 À l'aide d'illustrations en couleurs, établir la différence entre chacune des sortes de naevi, en tenant compte de leurs caractéristiques.

01-73 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, reconnaître les altérations suivantes: hypertrophie, atrophie, cicatrice.

01-74 Sur des illustrations en couleurs, identifier les vergetures, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-75 Au moyen d'illustrations en couleurs, comparer les manifestations cutanées de la syphilis à celles d'autres dermatoses.

01-76 À l'aide d'illustrations en couleurs, identifier les différentes sortes de verrues, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-77 À l'aide d'illustrations en couleurs, comparer les lésions de l'herpès à celles de l'impétigo et de l'eczéma.

01-78 À l'aide d'illustrations en couleurs, comparer les lésions du pityriasis versicolor à celles du vitiligo.

01-79 À l'aide d'illustrations en couleurs, comparer entre elles les formes d'acné les plus courantes, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-80 À l'aide d'illustrations en couleurs, distinguer l'onyxis du périonyxis, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs de perception (suite)

01-81 Sur des illustrations en couleurs, distinguer un ongle mycosique d'un ongle hypertrophié.

Objectifs d'intégration

01-82 Appliquer les notions sur le tissu conjonctif à la formation de tissu cicatriciel.

01-83 Relier les notions sur la kératinisation de l'épiderme aux phénomènes d'atrophie et d'hypertrophie cutanées.

01-84 Relier l'apparition de signes cutanés du processus inflammatoire aux modes de défense de l'organisme.

01-85 Relier les notions sur la sénescence cutanée à l'apparition de dermatoses séniles.

01-86 Relier les notions sur la mélanogénèse et sur l'action des rayons ultra-violets à l'apparition de mélanoses.

01-87 Relier les notions sur l'allergie à l'apparition d'urticaire ou d'eczéma de contact.

01-88 Relier les notions sur les micro-organismes et sur leur mode de propagation aux dermatoses infectieuses.

01-89 Relier les notions sur le staphylocoque et sur le streptocoque aux dermatoses purulentes.

01-90 Relier les notions sur les virus et sur leur mode de prolifération aux verrues et à l'herpès.

01-91 Relier les notions sur l'acné aux hormones stéroïdes et aux glandes endocrines qui les produisent.

01-92 Relier les notions sur le système neuro-sympathique aux dermatoses d'origine sudorale.

01-93 Relier les notions sur le stress nerveux aux alopécies.

01-94 Appliquer les notions sur la structure et le fonctionnement cutané aux états pathologiques de la peau.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration (suite)

01-95 Appliquer les notions sur la structure unguéale aux états pathologiques de l'ongle.

01-96 Appliquer les notions sur la structure des cheveux et du cuir chevelu aux états pathologiques capillaires.

01-97 Relier aux états pathologiques des glandes sudoripares, les notions sur le fonctionnement sudoral et rénal.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 02

TITRE: LES ÉTATS DE LA PEAU RELEVANT DE LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux notions essentielles à la compréhension du sujet à l'étude et pertinentes à la pratique des soins à la personne, acquérir des connaissances permettant de fournir à la clientèle un minimum d'informations sur la chirurgie esthétique et de prendre des décisions éclairées quant aux soins à fournir avant et après une intervention chirurgicale esthétique.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Décrire les interventions chirurgicales mineures visant à corriger les affections de la peau et du cuir chevelu.
- Décrire les plasties visant à corriger l'aspect de la peau.
- Décrire les plasties visant à corriger la morphologie du visage et du cou.
- Décrire les plasties visant à corriger la morphologie du tronc et des membres.
- Identifier les techniques utilisées pour faire disparaître les varices ou les varicosités des membres inférieurs.
- Identifier les soins de la peau pouvant précéder ou suivre une intervention chirurgicale esthétique.
- Identifier les renseignements généraux sur la chirurgie esthétique pouvant être communiqués à la clientèle.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 02

Titre: LES ÉTATS DE LA PEAU RELEVANT DE LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

02-01 Distinguer les buts de la chirurgie esthétique de ceux de la chirurgie plastique.

02-02 Identifier les principales affections de la peau et du cuir chevelu pouvant faire l'objet d'une intervention chirurgicale mineure.

02-03 Décrire sommairement les principaux types d'interventions relevant de la chirurgie mineure.

02-04 Décrire sommairement la greffe des cheveux, en tenant compte de ses indications et de ses chances de réussite.

02-05 Identifier les principales affections de la peau pouvant faire l'objet d'une plastie.

02-06 Décrire sommairement la plastie des cicatrices, en tenant compte de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-07 Identifier les principales modifications de la morphologie du visage et du cou pouvant faire l'objet d'une intervention chirurgicale esthétique.

02-08 Décrire sommairement la blépharoplastie, en tenant compte de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-09 Décrire sommairement la rhinoplastie, en tenant compte de son but, de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-10 Nommer les principaux facteurs qui influencent la réussite de la rhinoplastie.

02-11 Décrire sommairement la plastie des oreilles décollées, en tenant compte de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-12 Décrire sommairement la plastie du double menton, en tenant compte des possibilités de complications qu'elle comporte.

Objectif terminal n° 02

Titre: LES ÉTATS DE LA PEAU RELEVANT DE LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

02-13 Définir sommairement la ridectomie (lifting), en tenant compte de ses buts, de ses indications, de ses avantages et de ses inconvénients.

02-14 Nommer les facteurs qui influencent la réussite et la durée approximative d'une ridectomie.

02-15 Identifier les principales modifications de la morphologie du tronc et des membres pouvant faire l'objet d'une intervention chirurgicale esthétique.

02-16 Décrire sommairement la mammoplastie, en tenant compte de ses buts, de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-17 Décrire sommairement la plastie de l'abdomen, en tenant compte de ses buts, de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-18 Décrire sommairement la plastie des membres, en tenant compte de ses buts et de ses indications.

02-19 Décrire sommairement les différentes techniques utilisées pour corriger l'aspect des jambes affectées par des varices.

02-20 Identifier les soins de la peau pouvant précéder ou suivre une intervention chirurgicale esthétique, en tenant compte du type d'intervention en cause.

02-21 Identifier les informations générales sur la chirurgie esthétique pouvant être fournies à la clientèle par le(la) professionnel(le) des soins à la personne, conformément aux règles de l'éthique professionnelle.

Objectifs d'intégration

02-22 Établir un lien entre les notions de psychologie relatives à la communication et la façon de transmettre à la clientèle des informations sur la chirurgie esthétique.

Objectif terminal n° 02

Titre: LES ÉTATS DE LA PEAU RELEVANT DE LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration (suite)

02-23 Appliquer les règles de l'éthique professionnelle à toute communication relative à la chirurgie esthétique en services personnels.

02-24 Relier les notions sur les canons de la beauté à l'acquisition de connaissances sur la chirurgie esthétique.

02-25 Établir un lien entre les affections cutanées et les connaissances sur les chirurgies mineures et sur les plasties.

02-26 Relier les notions d'anatomie et de physiologie de la peau aux connaissances sur la chirurgie esthétique.

02-27 Relier les notions relatives à la réparation des tissus au choix des soins esthétiques de la peau avant et après une intervention chirurgicale esthétique.

02-28 Relier les notions relatives à la sénéscence des tissus aux connaissances sur la chirurgie esthétique.

02-29 Relier les notions d'anatomie et de physiologie relatives à la circulation dans les membres inférieurs au traitement des varices.

02-30 Relier les notions d'anatomie de la glande mammaire aux connaissances sur les mammoplasties.

02-31 Relier les notions d'anatomie et de physiologie du cuir chévelu et des cheveux aux connaissances sur la greffe des cheveux.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

MANUCURIE

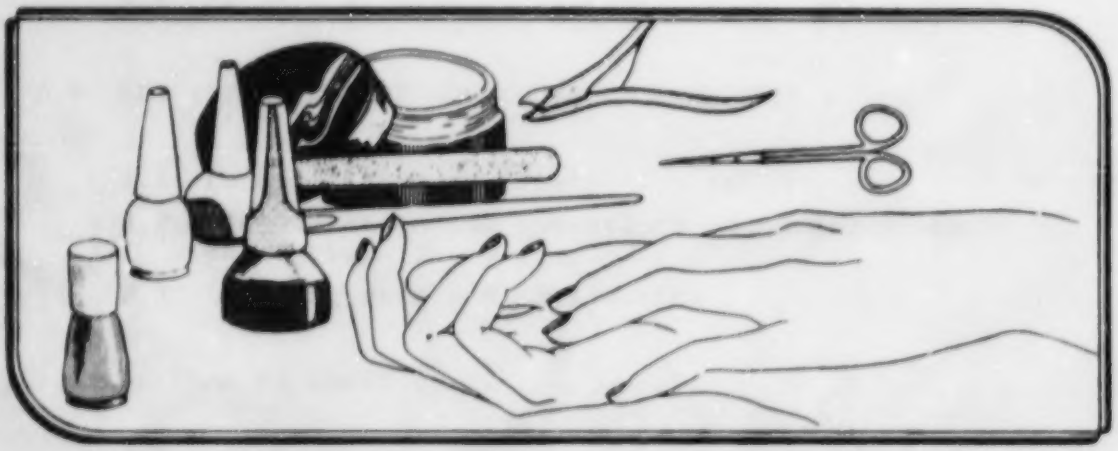

DONNÉES PÉDAGOGIQUES

1985.05

Section C

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE

PAGE

1.0 LA PÉDAGOGIE ET L'ADULTE 201

1.1 Les principes éducatifs 201
1.2 Les spécificités de l'élève adulte 201
1.3 L'approche pédagogique et l'adulte 202
1.4 L'approche pédagogique et l'enseignement du contenu 203
1.5 Le rôle de l'enseignant(e) 204

2.0 LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES EN MANUCURIE 207

2.1 La définition de l'intention pédagogique 207
2.2 L'énumération des intentions pédagogiques en manucurie 207
2.3 Les suggestions d'application 208

3.0 LE PLAN DE COURS 213

3.1 Définition et rôle du plan de cours 213
3.2 Les facteurs d'influence sur le plan de cours . . . 213
3.3 Tableau des séquences du plan de cours 214-215
3.4 La description des séquences du plan de cours . . . 217

4.0 L'ACCUEIL 219

4.1 Le but de l'accueil 219
4.2 Le comportement des ressources d'accueil 219
4.3 Les moyens d'accueil 220
4.4 Le programme d'accueil suggéré 221

PAGE

5.0 LE DÉROULEMENT DE L'APPRENTISSAGE 223

5.1 La démarche pédagogique générale 223
5.2 Les activités d'apprentissage 225
5.3 La stratégie d'apprentissage 226
5.4 Le modèle d'activités d'apprentissage d'une tâche. 227
5.5 La stratégie d'apprentissage appliquée à une tâche 230
5.6 Le modèle d'activités d'apprentissage d'un thème de connaissances 233
5.7 La stratégie d'apprentissage appliquée à un thème de connaissances 236
5.8 Les suggestions pédagogiques à l'enseignant(e) . . 237

6.0 L'ÉVALUATION FORMATIVE 238

6.1 Le rôle de l'évaluation formative 238
6.2 Les buts de l'évaluation formative 238
6.3 La planification de l'évaluation formative 239
6.4 L'évaluation en cours d'apprentissage 239
6.5 Les modèles d'évaluation au cours d'une phase d'apprentissage 240
6.6 L'évaluation à la fin d'une phase d'apprentissage. 245
6.7 Les modèles d'évaluation à la fin d'une phase d'apprentissage 245
6.8 Les résultats des tests formatifs 255

7.0 LE SUIVI-ÉLÈVE 256

7.1 Définition 256
7.2 Les buts du suivi de l'élève 256
7.3 Le rôle de l'enseignant(e) 257
7.4 Le suivi de groupe 257
7.5 Le suivi individuel 261
7.6 La rencontre de suivi et ses buts 264

1.0 LA PÉDAGOGIE ET L'ADULTE

1.1 Les principes éducatifs

Dans la mesure où les buts de la formation sont déterminants dans le choix des objets de formation, les principes éducatifs sont aussi déterminants dans la façon de réaliser les apprentissages qui correspondent à ces objets.

Les principes éducatifs préconisés comme ligne directrice à observer dans le choix des approches, des méthodes, des stratégies et des moyens pédagogiques sont les suivants:

- Tenir compte du rythme et de la façon particulière d'apprendre de l'adulte.

- Impliquer entièrement l'élève adulte dans sa propre formation.

- Mettre l'accent sur une approche graduée et intégrée de l'apprentissage.

1.2 Les spécificités de l'élève adulte

Les élèves adultes inscrits à un programme de formation professionnelle forment souvent des groupes hétérogènes en raison des différences qu'ils(elles) présentent dans leurs antécédents scolaires, leur origine socio-culturelle, leur expérience du monde du travail et même dans leur motivation. Mais, majoritairement, ce sont des adultes qui ont délaissé les études depuis un certain temps et qui éprouvent des appréhensions à y retourner.

Au début d'un programme de formation, l'adulte est souvent lent à démarrer; il lui faut un certain temps pour réapprendre à apprendre, pour retrouver une méthode de travail et d'étude. Mais, vu sa grande motivation, sa capacité d'autonomie, son expérience de vie et de travail l'élève adulte a vite fait de reprendre son rythme normal d'apprentissage.

L'adulte apprend à partir de ses besoins et de ce qui lui est signifiant. Il tient à ce que les activités d'apprentissage se rattachent au concret, c'est-à-dire aux véritables conditions de vie et de travail. Il tient aussi à ce que l'encadrement des apprentissages soit personnalisé et tienne compte des particularités de sa propre situation.

1.3 L'approche pédagogique et l'adulte

L'approche pédagogique est directement influencée par les spécificités de l'élève adulte, individu autonome et responsable, capable de participer activement à sa propre formation. C'est pourquoi une approche active est à privilégier par l'enseignant(e): activités de groupe, mises en situation, simulations, recherches personnelles ainsi qu'auto-évaluation des apprentissages. De plus, l'accent est mis non pas sur la mémorisation d'informations, mais plutôt sur l'implication même de l'élève dans la cueillette, l'organisation et l'utilisation concrète de ces informations.

L'habitude que développe l'élève adulte de participer activement à sa propre formation et à sa propre information l'influencera plus tard dans la façon de se prendre en charge dans l'exercice de son métier.

En résumé, l'approche pédagogique privilégiée consiste en stratégies et en moyens qui mettent l'accent sur le développement d'habiletés intellectuelles et motrices ainsi que sur l'acquisition de comportements professionnels (habitudes, attitudes). Les méthodes dynamiques et actives favorisées sont les suivantes:

- Utiliser le groupe comme moyen pédagogique et mettre en commun ses ressources.

- Utiliser la motivation personnelle et le vécu de chacun des membres du groupe.

- Utiliser la découverte comme moyen d'apprentissage.

- Utiliser l'évaluation comme instrument d'apprentissage et de formation.

1.4 L'approche pédagogique et l'enseignement du contenu

1.4.1 L'approche pédagogique intégrée

Dans une approche pédagogique intégrée, l'enseignant(e) doit voir à situer les divers éléments du contenu dans le portrait global de la formation et ce, selon une progression qui va du simple au complexe, du connu à l'inconnu, du général au particulier. En plus de se

préoccuper d'une progression dans l'apprentissage du contenu, l'enseignant(e) doit en favoriser la rétention par une approche multisensorielle ou l'élève explique ce qu'il(elle) fait, touche, voit et entend.

1.4.2 La terminologie utilisée

L'utilisation par l'enseignant(e) d'une terminologie technique peut sembler rébarbative à l'élève pour qui elle n'est pas familière; c'est pourquoi tout au long du cours, l'enseignant(e) doit voir à s'exprimer de façon simple et claire. Il(elle) doit aussi s'assurer que l'élève acquière graduellement cette terminologie, qu'il(elle) la comprenne bien et qu'il(elle) lui associe clairement la réalité à laquelle elle fait référence, ceci afin d'éviter des blocages et des réactions négatives inutiles.

1.5 Le rôle de l'enseignant(e)

1.5.1 Définition

L'enseignant(e) intervient durant l'apprentissage en tant que personne-ressource, communicateur, animateur et personne-support. Il(elle) agit auprès des élèves adultes, des autres enseignants(tes), des gestionnaires responsables du cours et même des représentants(tes) de l'industrie.

1.5.2 L'enseignant(e) en tant que personne-ressource

Il est essentiel pour l'enseignant(e) de jouer son rôle de personne-ressource compétente, c'est-à-dire de fournir des explications claires et précises sur son champ d'activités, de se sensibiliser aux changements dans ce champ et de se tenir à jour. En tout temps, il(elle) adopte une attitude positive par rapport à ses propres limites: il(elle) ne doit pas craindre de reporter à un moment ultérieur une réponse à une question qui lui échappe ou même de s'associer aux élèves dans la recherche de cette réponse.

1.5.3 L'enseignant(e) en tant que communicateur

Il est primordial pour l'enseignant(e) d'être un bon communicateur, c'est-à-dire d'établir un climat de confiance qui favorise le développement de relations interpersonnelles harmonieuses entre lui(elle) et ses élèves. Pour réussir à créer un tel climat, il(elle) doit avoir un minimum de crédibilité, non pas seulement en tant que personne compétente mais aussi en tant qu'être humain.

1.5.4 L'enseignant(e) en tant qu'animateur

L'utilisation des méthodes actives de pédagogie requiert de la part de l'enseignant(e) la capacité d'animer, c'est-à-dire de pouvoir stimuler la dynamique de groupe. Durant les activités d'apprentissage, en plus d'avoir à communiquer des éléments de connaissance, l'enseignant(e) a aussi et surtout à stimuler la recherche des informations, à favoriser les échanges entre les élèves et à encadrer leurs activités.

Pour bien jouer son rôle d'animateur, l'enseignant(e) qui habituellement, trouvait sécurité et satisfaction dans l'illusion d'une science infuse, doit changer son attitude. Il(elle) doit aussi voir à changer l'attitude de l'élève qui était habitué à ce que l'enseignant(e) prédigère pour lui(elle) presque tous les contenus.

1.5.5 L'enseignant(e) en tant que personne-support

Dans son rôle de personne-support, l'enseignant(e) intervient auprès de l'élève afin de lui venir en aide. Il(elle) répond à ses questions portant sur le contenu ou les techniques; il(elle) corrige ses erreurs, repère ses blocages et cherche avec lui(elle) des solutions à ses difficultés d'apprentissage.

2.0 LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES EN MANUCURIE

2.1 La définition de l'intention pédagogique

L'intention pédagogique est l'énoncé d'une préoccupation éducative servant de guide à l'enseignant(e) dans ses interventions auprès de l'élève.

Cette préoccupation est de nature continue et permet de développer chez l'élève certaines habitudes ou attitudes qui sont importantes dans l'exercice de la manucurie.

Quelquefois, l'objet visé par une intention pédagogique a déjà été abordé au niveau des objectifs intermédiaires (savoir-être). Il s'agit alors d'indiquer à l'enseignant(e) une dimension sur laquelle il serait souhaitable de mettre l'emphase lorsque l'occasion s'y prête en cours de formation.

2.2 L'énumération des intentions pédagogiques en manucurie

La pratique de la manucurie requiert des comportements professionnels qui lui sont propres. À chaque fois que la situation s'y prête, l'enseignant(e) est incité à intervenir auprès de l'élève de la façon suivante:

1) Rendre l'élève conscient(e) de la réalité du métier de manucure.

2) Rendre l'élève conscient(e) de l'importance de développer au maximum les habiletés intellectuelles et motrices requises par la pratique du métier de manucure.

3) Favoriser l'acquisition par l'élève d'une discipline de travail qui tienne compte des conditions dans lesquelles le métier de manucure s'exerce.

4) Rendre l'élève conscient(e) de l'importance d'appliquer les règles de l'hygiène professionnelle dans la pratique de la manucurie.

5) Rendre l'élève conscient(e) de l'importance d'adopter des comportements conformes à la psychologie et à l'éthique professionnelle dans la pratique de la manucurie.

6) Rendre l'élève conscient(e) de l'importance de créer des conditions qui tiennent compte de la santé et de la sécurité au travail.

2.3 Les suggestions d'application

1) RENDRE L'ÉLÈVE CONSCIENT(E) DE LA RÉALITÉ DU MÉTIER DE MANUCURE

Le métier de manucure a ceci de particulier qu'il s'exerce souvent comme tâche complémentaire à d'autres tâches. En général, il ne s'exerce pas dans un endroit réservé à cette fin, mais plutôt dans un salon de coiffure ou dans un institut de beauté.

Il est donc souhaitable que l'enseignant(e) ait présent à l'esprit cet aspect du métier, afin de donner à l'élève une meilleure idée des

tâches que comporte le métier selon l'endroit où il s'exerce et des contraintes d'organisation auxquelles il devra faire face dans une situation réelle de travail.

2) RENDRE L'ÉLÈVE CONSCIENT(E) DE L'IMPORTANCE DE DÉVELOPPER AU MAXIMUM SES HABILETÉS INTELLECTUELLES ET MOTRICES, EN FONCTION DE LA PRATIQUE DE LA MANUCURIE.

En manucurie, la satisfaction de la clientèle dépend avant tout des qualifications du(de la) manucure. Pour satisfaire aux demandes de la clientèle, le(la) manucure doit maîtriser les principales techniques de base ainsi que les techniques lui permettant d'exécuter des soins complémentaires de manucurie. Il(elle) doit en outre posséder les connaissances connexes lui permettant d'exécuter ces tâches avec compétence et autonomie et, au besoin, de conseiller la clientèle.

L'enseignant(e) devrait donc favoriser au maximum le développement des habiletés motrices de l'élève par la pratique répétée des opérations que comporte la tâche, ainsi que l'habitude de la pratique de l'auto-critique et de l'appréciation du travail bien fait.

Il(elle) devrait aussi, chaque fois que l'occasion s'y prête, insister sur l'importance d'acquérir des habiletés intellectuelles permettant au(à la) manucure de prendre, de façon autonome, des

décisions justes et de fournir des conseils appropriés aux diverses situations qui se présentent.

3) FAVORISER L'ACQUISITION PAR L'ÉLÈVE D'UNE DISCIPLINE DE TRAVAIL QUI TIENNE COMPTE DES CONDITIONS DANS LESQUELLES le métier de manucure s'exerce.

Le marché du travail en manucurie requiert des professionnels(les) qui l'exercent des qualités de discipline qui sont de l'ordre de l'efficacité, de la rapidité et de la coordination.

Il est souhaitable que l'enseignant(e) voit à favoriser chez l'élève le développement de la coordination des gestes et des tâches professionnelles, en vue d'augmenter son efficacité et sa rapidité. Cependant, l'enseignant(e) doit s'assurer que l'acquisition de cette rapidité ne se fait pas au détriment des qualités techniques d'exécution. L'utilisation de fiches de suivi individuel ou de groupe peut s'avérer, dans ce cas, une aide pédagogique excellente.

4) RENDRE L'ÉLÈVE CONSCIENT(E) DE L'IMPORTANCE D'APPLIQUER LES RÈGLES DE L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE DANS LA PRATIQUE DE LA MANUCURIE

À cause des risques de contagion et de contamination qu'elle comporte, la pratique des soins à la personne requiert de la part du professionnel une attention constante au point de vue de l'hygiène: hygiène de la région traitée, hygiène des instruments de

travail, hygiène personnelle, etc.

Il est donc souhaitable que l'enseignant(e) ait en tout temps cette dimension présente à l'esprit et se préoccupe de développer chez l'élève des automatismes dans l'application des règles de l'hygiène personnelle et professionnelle.

5) RENDRE L'ÉLÈVE CONSCIENT(E) DE L'IMPORTANCE D'ADOPTER DES COMPORTEMENTS CONFORMES À LA PSYCHOLOGIE ET À L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE DANS LA PRATIQUE DE LA MANUCURIE

Une partie importante du succès d'une entreprise de services personnels repose sur la personnalité des professionnels qui y travaillent et sur la qualité des contacts interpersonnels qu'ils entretiennent avec leur clientèle et avec leurs collègues. Le métier de manucure exige, en tout temps, des comportements de tact, de délicatesse et de discrétion en milieu de travail, ainsi qu'un grand souci de compétence et d'honnêteté vis-à-vis de la clientèle, par rapport aux soins donnés, aux conseils prodigués et aux produits recommandés.

Il est donc suggéré à l'enseignant(e) de favoriser chez l'élève le développement de comportements qui tiennent compte des règles de l'éthique professionnelle et permettent des relations harmonieuses avec son entourage

et avec la clientèle. L'auto-évaluation de ses rapports professionnels avec son entourage immédiat peut s'avérer un excellent moyen de développer chez l'élève le sens critique nécessaire à l'amélioration de ses relations interpersonnelles. De plus, des discussions portant sur des points d'éthique pourraient concourir à développer chez lui (elle) le souci de l'honnêteté dans tous les aspects du métier.

6) RENDRE L'ÉLÈVE CONSCIENT(E) DE L'IMPORTANCE DE CRÉER DES CONDITIONS QUI TIENNENT COMPTE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La pratique de la manucurie comporte des agents de risques pour la santé et la sécurité tels que l'utilisation d'instruments pointus ou tranchants, de sources de chaleur, de produits chimiques, etc.

L'enseignant(e) doit donc constamment se préoccuper de cette dimension du métier et s'assurer qu'en plus d'en maîtriser les techniques, l'élève fasse en tout temps preuve de prudence par rapport aux risques inhérents à la pratique de ce métier.

3.0 LE PLAN DE COURS

3.1 Définition et rôle du plan de cours

Le plan de cours est un arrangement dans le temps, pour fin d'apprentissage, des unités de formation, c'est-à-dire des objectifs terminaux qui les composent. Le plan de cours s'adresse aux responsables de la formation et il a pour rôle principal d'aider à l'organisation des aspects suivants de la formation:

- Organiser dans le temps les apprentissages théoriques et pratiques.
- Organiser le suivi d'une classe et de chacun des élèves qui en font partie.
- Ordonner les apprentissages par degré de complexité et d'autonomie tout en tenant compte des besoins de renforcement.
- Organiser l'apprentissage en fonction de la logique interne du contenu du profil de formation.

3.2 Les facteurs d'influence sur le plan cours

Le plan de cours est influencé par les facteurs suivants:

- La structure interne du plan de formation.
- La progression dans l'apprentissage.
- Les contingences des ressources humaines.

- Les contingences matérielles du centre de formation (durées, disponibilité des locaux, nombre de postes de travail, disponibilité de l'équipement...).

- La disponibilité des modèles pour les exercices pratiques.

3.3 Les séquences du plan de cours

Le plan de cours en MANUCURIE se divise en quatre (4) séquences. Elles sont représentées par un tableau dont la légende est la suivante:

- Séquence I, II, III, IV: phases de progression dans l'apprentissage.

- Ligne double continue: déroulement logique des séquences.

- Ligne continue: déroulement logique des cours.

- Ligne pointiliée: cours pouvant être donnés simultanément à d'autres cours.

- Cadre hachuré: cours pouvant être déplacés dans une autre séquence, sans se préoccuper du déroulement logique.

TABLEAU DES SÉQUENCES DU PLAN DE COURS

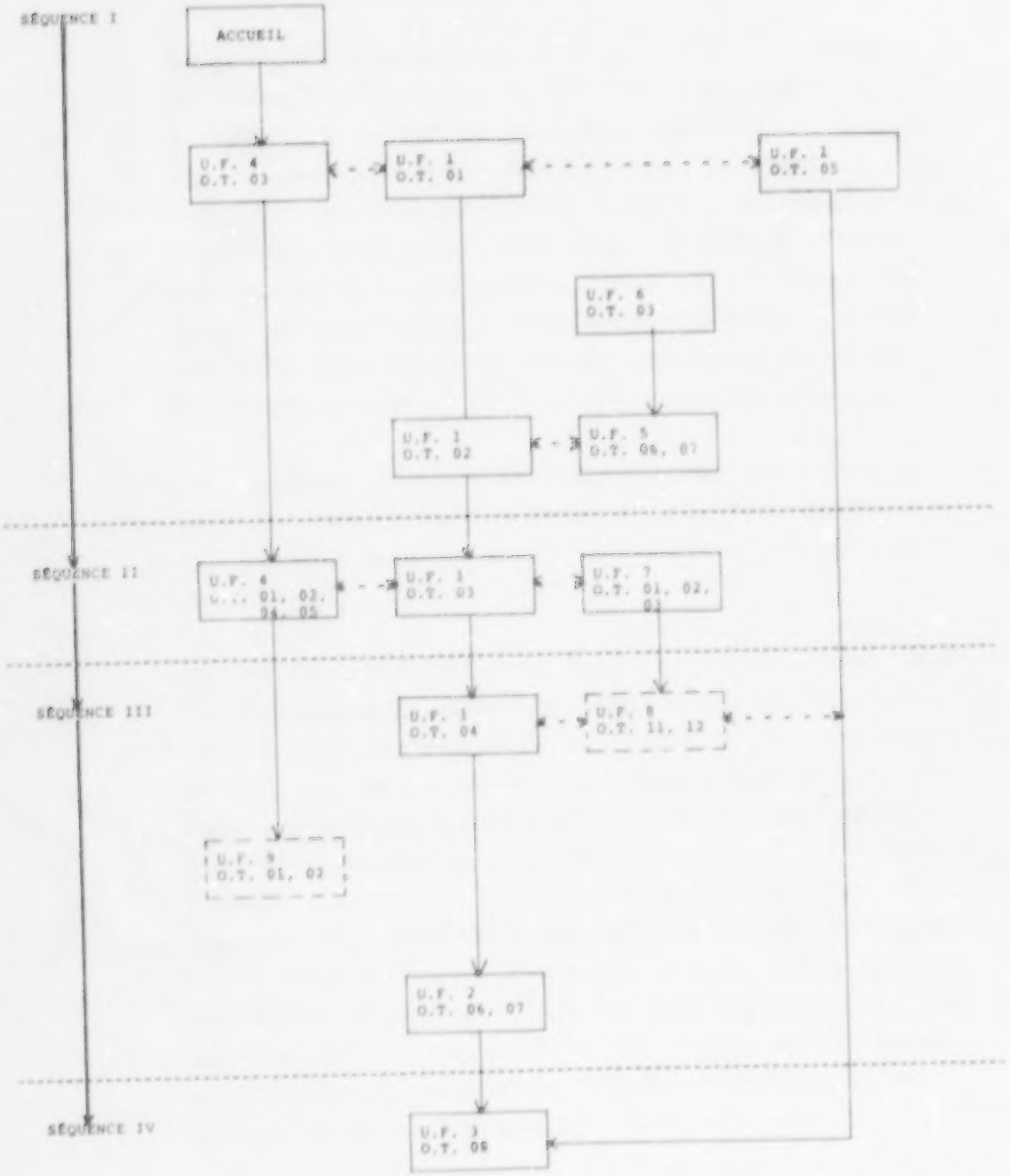

U.F.: Unité de formation
O.T.: Objectif terminal

3.4 La description des séquences du plan de cours

La première séquence du plan de cours fait partie de la phase d'initiation; elle complète l'accueil et introduit à la formation. Elle se compose de sept (7) cours: trois (3) de ces cours portent sur les habiletés professionnelles; deux (2) sont constitués de notions d'hygiène; les deux (2) autres portent sur des notions d'anatomie et de physiologie. Le cours portant sur les habiletés nécessaires au maquillage des ongles commencé dans cette séquence se poursuivra tout au long de l'apprentissage.

La deuxième séquence se compose d'un (1) cours portant sur les habiletés professionnelles, de trois (3) cours d'hygiène et de trois (3) cours de cosmétologie.

La séquence III comporte deux (2) cours portant sur les habiletés professionnelles, deux (2) cours portant sur la dermatologie et la chirurgie esthétique et deux (2) cours de cosmétologie. Ces quatres (4) derniers pourraient, au besoin, être déplacés vers une autre séquence, tout en respectant, cependant, l'ordre logique de l'acquisition des connaissances. Par exemple, enseigner des notions de dermatologie avant d'avoir fait l'étude de la peau constituerait une démarche inacceptable, de même qu'enseigner des notions sur les produits de manucurie serait impensable avant d'avoir pris connaissance des notions générales de cosmétologie.

La séquence IV ne comporte qu'un seul cours centré sur les habiletés professionnelles, les exercices sur clients(tes). Cette séquence permet à l'élève l'exercice répété des diverses tâches du métier dans un contexte simulant le marché du travail, de façon à favoriser chez lui l'acquisition d'une plus grande aisance aussi bien dans ses gestes professionnels que dans sa qualité d'accueil et dans ses relations interpersonnelles.

4.0 L'ACCUEIL

4.1 Le but de l'accueil

Les élèves qui s'inscrivent à un plan de formation professionnelle sont, dans la majorité des cas, des adultes craintifs face à la formation à entreprendre; leurs attentes sont souvent biaisées quant au métier qu'ils(elles) viennent apprendre. Ils(elles) se posent une multitude de questions: Le choix du métier qu'ils(elles) ont fait est-il le bon? Seront-ils(elles) encore capables d'apprendre? À ces doutes viennent souvent s'ajouter des problèmes d'ordre personnel plus ou moins complexes auquels ils(elles) doivent apporter des solutions.

La phase d'accueil des élèves, dans un plan de formation donné, revêt donc une très grande importance. Elle vise principalement à mettre à leur disposition des ressources humaines et toute une série de moyens qui leur permettront de mieux saisir les exigences du plan de formation, de rectifier leur perception de la réalité du métier concerné et même de se réorienter, s'il y a lieu.

4.2 Le comportement des ressources d'accueil

Il est souhaitable que l'attitude des personnes qui accueillent soit cordiale et franche: cordiale afin d'éliminer le sentiment d'insécurité de l'élève et lui faire sentir qu'on veut l'aider et que le dispositif de formation est là pour lui(elle); franche, en exposant clairement ce qu'on attend de lui(elle), ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas lui donner et pourquoi.

4.3 Les moyens d'accueil

Il est important de susciter chez l'élève une réflexion sur son choix d'orientation professionnelle.

Il est aussi souhaitable d'initier l'élève aux usages et aux coutumes du centre de formation ainsi qu'aux services qu'il offre.

Afin de pallier à l'image inexacte que l'élève se fait du métier, il est essentiel d'en décrire les principales caractéristiques et exigences, ainsi que les conditions dans lesquelles il s'exerce.

De plus, il s'avère important de donner l'occasion à l'élève de prendre connaissance de son profil de formation afin de lui permettre de percevoir le plus clairement possible la situation dans laquelle il(elle) s'engage et de ne pas créer chez lui(elle) de fausses attentes.

Par la suite, l'élève pourra mieux se situer par rapport à son engagement et faire un choix éclairé c'est-à-dire confirmer ou infirmer son orientation professionnelle.

L'accueil se fait au début du cours et peut avoir une durée d'environ deux à trois jours. Cette durée peut cependant être prolongée de quelques jours si l'on désire y ajouter des activités supplémentaires d'initiation.

4.4 Le programme d'accueil suggéré

Le programme d'accueil suggéré comporte les cinq (5) phases suivantes:

Phase I:

- Réception des élèves.
- Présentation du(de la) directeur(trice) de centre, des responsables du cours et des enseignants(tes).
- Information sur les règlements du centre, horaire, discipline, services, etc.
- Visite des locaux.

Phase II:

- Présentation du champ des Services personnels, plus particulièrement du métier concerné:
  - . sensibilisation aux autres fonctions de travail qui composent le champ des Services personnels et aux affinités qu'elles ont les unes avec les autres dans la pratique professionnelle;
  - . discussion sur le métier et sur ses exigences professionnelles;
  - . visites ou rencontres avec des gens du métier.

Phase III:

- Présentation du curriculum:

  . structure et contenu du profil de formation;

  . séquences d'apprentissage;

  . durées;

  . démarche pédagogique;

  . évaluation et reconnaissance des acquis;

  . exigences du curriculum.

Phase IV:

- Évaluation de l'état des connaissances de l'élève, de ses acquis professionnels et de ses aptitudes techniques au moyen:

  . de rencontres individuelles avec l'élève;

  . de discussion entre responsables pour faire le point sur le rendement de l'élève.

Phase V:

- Initiation à la formation:

  . présentation du poste de travail et du matériel de manucurie;

  . démonstration des tâches de base en manucurie;

  . introduction aux règles générale de sécurité, d'hygiène et d'éthique professionnelles;

  . motivation aux besoins d'acquérir des connaissances dans d'autres disciplines telles que l'hygiène, l'anatomie, physiologie et la cosmétologie.

5.0 LE DÉROULEMENT DE L'APPRENTISSAGE

5.1 La démarche pédagogique générale

5.1.1 La progression dans la démarche pédagogique

Tout au long de l'apprentissage et à tous les palliers d'objectifs, la démarche pédagogique est la même. Elle est progressive: progressive dans la complexité, dans la difficulté et dans l'autonomie. Elle tient compte de la structure particulière de chacun des programmes qui entrent dans la constitution du profil de formation et elle mène graduellement l'élève à la maîtrise des habiletés intellectuelles et motrices qui font l'objet de sa formation.

En plus de se faire de façon continue dans le profil de formation, c'est-à-dire d'un pallier d'objectifs à un autre, la progression dans la démarche pédagogique se fait aussi à l'intérieur de chacun des programmes constitutifs du profil et même dans le mode d'articulation des programmes entre eux.

5.1.2 La progression dans l'apprentissage de la fonction de travail

A l'intérieur du programme ayant pour objet la fonction de travail, la progression se fait d'une opération à une autre, d'une tâche à une autre et même d'un groupe de tâches à un autre groupe de tâches, jusqu'à ce que l'élève maîtrise totalement l'ensemble de la fonction de travail.

5.1.3 La progression dans l'apprentissage des connaissances

En parallèle à la progression dans l'apprentissage de la fonction de travail se fait la progression dans l'apprentissage des notions appartenant aux disciplines connexes. La progression s'effectue d'un thème de connaissances à un autre, à l'intérieur d'un programme donné; elle tient compte de la logique de la matière.

5.1.4 La progression dans la synthèse des apprentissages

Lors de l'articulation des programmes entre eux, la progression de l'apprentissage se fait en fonction du besoin d'intégrer les notions théoriques aux tâches professionnelles.

Graduellement, l'élève se dirige vers la synthèse de tous les apprentissages compris dans son profil de formation, synthèse qu'il(elle) complètera au moment des exercices sur clients(tes). À l'intérieur même des exercices sur clients(tes), il y a aussi une progression dans la difficulté, dans la complexité et dans l'atteinte de l'autonomie.

5.1.5 Le développement des comportements professionnels

Pendant que l'élève apprend à maîtriser toutes les habiletés du plan de formation, (savoirs, savoir-faire, savoir-percevoir, savoir-intégrer), il(elle) développe aussi des comportements professionnels (savoir-être) c'est-à-dire des habitudes et des attitudes professionnelles qui, au fur et à mesure que l'apprentissage progresse, se transforment en automatismes.

5.2 Les activités d'apprentissage

Les activités d'apprentissage se définissent comme étant des actions ou des ensembles d'actions c'est-à-dire une activité composée d'un ou de plusieurs exercices qui mènent graduellement l'élève à la maîtrise d'un certain nombre d'habiletés motrices ou intellectuelles. Ces actions favorisent aussi le développement d'habitudes et d'attitudes professionnelles. Les activités s'organisent autour des objectifs intermédiaires puisque ce sont eux qui décrivent les apprentissages à faire pour atteindre l'objectif terminal.

Les activités d'apprentissage ont des formes différentes selon la technique d'enseignement privilégiée et les aides pédagogiques utilisés. Le choix de ces techniques et de ces aides tient surtout compte de la progression dans l'apprentissage d'une part et, d'autre part, des limites de temps et d'argent.

5.3 La stratégie d'apprentissage

5.3.1 La définition

La stratégie d'apprentissage constitue la planification dans le temps des activités d'apprentissage nécessaires à l'atteinte d'un objectif terminal donné. Le déroulement de ces activités se fait selon la démarche pédagogique privilégiée.

5.3.2 La présentation de modèles de stratégie

Les deux modèles de stratégie d'apprentissage proposés ici ont pour objet des objectifs terminaux différents: le premier modèle s'applique à l'exécution d'une tâche professionnelle tandis que le deuxième s'applique à l'acquisition de connaissances spécifiques à une discipline donnée.

Pour les deux exemples, la stratégie développée est sensiblement la même, bien que la stratégie relative à l'acquisition de connaissances soit moins systématique, la logique de la matière étant responsable de l'ordre dans lequel l'apprentissage se déroule.

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF TERMINAL N^{O} 05

ACTIVITÉ N^{O} 1: Apprentissage du maniement du pinceau et du prélèvement de produit nécessaire au maquillage de l'ongle.

Exercice 1: Démonstration, par le formateur, du maniement du pinceau et du prélèvement de produit.

Exercice 2: Pratique, par l'étudiant(e), du maniement du pinceau et du prélèvement du vernis.

Exercice 3: Exercice d'assouplissement du poignet et des doigts.

ACTIVITÉ N^{O} 2: Apprentissage de l'application du vernis selon la technique des trois (3) bandes.

Exercice 1: Démonstration, par le formateur, de l'application du vernis selon la technique des trois (3) bandes.

Exercice 2: Exécution, par l'étudiant(e), de l'application du vernis selon la technique des trois (3) bandes.

Exercice 3: Exécution, par l'étudiant(e), de l'application du vernis selon la technique des trois (3) bandes.

ACTIVITÉ N^{O} 3: Découverte des différents produits servant au maquillage des ongles.

Exercice 1: Examen des différents produits de maquillage des ongles.

Exercice 2: Observation de l'homogénéité et de la stabilité des différents vernis à ongles.

Exercice 3: Observation de la fluidité des différents vernis à ongles.

Exercice 4: Observation de la facilité d'application et du temps de séchage de différents produits de maquillage des ongles.

Exercice 5: Révision des différentes caractéristiques des produits de maquillage des ongles.

ACTIVITÉ N^{O} 4: Apprentissage des techniques d'application de vernis corrigeant la forme naturelle des ongles.

Exercice 1: Démonstration, par le formateur, de l'application du vernis selon la technique des bandes avec lunule dégagée.

Exercice 2: Exécution, par l'étudiant(e), de l'application du vernis selon la technique des bandes avec lunule dégagée.

Exercice 3: Démonstration, par le formateur, de l'application du vernis selon la technique des bandes avec parties latérales dégagées.

Exercice 4: Exécution, par l'étudiant(e), de l'application du vernis selon la technique des bandes avec parties latérales dégagées.

ACTIVITÉ N^{O} 5: Choix du vernis, de la couleur et de la technique d'application appropriés.

Exercice 1: Observation de la forme des ongles et choix d'une technique appropriée.

Exercice 2: Apprentissage du choix judicieux de la couleur et du vernis.

Exercice 3: Révision pratique des facteurs influençant le choix du vernis, de la couleur et de la technique d'application appropriés.

Exercice 4: Exécution d'un maquillage des ongles par l'application dans l'ordre des différentes couches de vernis.

ACTIVITÉ N^{O} 6: Application du vernis sur les ongles des pieds d'un sujet.

Exercice 1: Démonstration, par le formateur, de la technique du maquillage des ongles des pieds d'un sujet.

Exercice 2: Exécution, par l'étudiant(e), du maquillage des ongles des pieds d'un sujet.

ACTIVITÉ N^{O} 7: Perfectionnement de l'exécution du maquillage des ongles selon les critères du TEST FORMATIF, avec la possibilité de faire confirmer les décisions par le formateur.

ACTIVITÉ N^{O} 8: Exécution, de façon autonome par l'étudiant(e), de maquillage des ongles d'une cliente, selon les critères d'entrée sur le marché du travail.

5.5 La stratégie d'apprentissage appliquée à une tâche

5.5.1 La description de la stratégie

De la première à la dernière activité d'apprentissage, d'un exercice à un autre à l'intérieur d'une même activité, l'élève progresse vers l'atteinte d'un objectif terminal portant sur l'exécution d'une tâche professionnelle, dans ce cas-ci: LE MAQUILLAGE DES ONGLES.

Dans un premier temps, l'élève maîtrise les difficultés techniques de la tâche puis il(elle) apprend à l'exécuter dans des situations de plus en plus complexes. À la fin de son apprentissage l'élève est amené au point de faire la synthèse de tous les aspects pertinents à l'exécution de cette tâche professionnelle.

5.5.2 La progression dans la difficulté

Dans le premier exercice de la première activité, lorsque l'élève simule les mouvements de maniement du pinceau et de prélèvement de vernis, et ce sans vernis, la difficulté est moindre que dans l'exercice 2 de l'activité n° 3, alors qu'il doit appliquer le vernis sur chacun des ongles d'un sujet, selon une technique particulière.

Dans l'activité n° 4, la difficulté s'accentue par l'utilisation d'autres techniques et par l'augmentation de la vitesse d'exécution.

5.5.3 La progression dans la complexité

La progression dans la complexité se fait à partir du moment où l'on ajoute des dimensions nouvelles à l'exécution de la tâche dans sa totalité. Par exemple, dans l'activité n° 5, l'élève devra mettre en pratique les notions sur la morphologie des ongles et des mains ainsi que les notions de cosmétologie préalablement acquises.

À ces notions viennent s'ajouter des notions d'hygiène et de dermatologie pertinentes à l'application de produits réactifs sur des régions anatomiques particulièrement sensibles à la prolifération microbienne.

Le changement apporté aux conditions dans lesquelles s'exécute la tâche augmente aussi la complexité de l'exécution. Par exemple, le fait pour l'élève de travailler sur des clientes plutôt que sur des sujets jouant le rôle de modèles constitue un plus grand degré de complexité, car il doit tenir compte de leurs goûts et de leurs besoins. De plus, en présence d'une cliente, l'élève doit raffiner davantage les comportements psychologiques et appliquer avec plus de rigueur les règles de l'éthique professionnelle.

5.5.4 La progression dans la recherche de l'autonomie

Au début de son apprentissage, faute d'avoir la compétence nécessaire pour exécuter seul(e) sa tâche, l'élève requiert une aide constante de l'enseignant(e) ou se refère fréquemment à des documents écrits ou à d'autres sources de renseignements.

Graduellement, il(elle) parvient à se dégager de cette contrainte et à prendre l'initiative de son apprentissage jusqu'à ce qu'il(elle) soit capable d'exécuter seul(e) la tâche et prendre seul(e) toutes les décisions pertinentes à cette tâche.

LE MODÈLE D'ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE D'UN THÈME DE CONNAISSANCES

OBJET: Les micro-organismes

OBJECTIF TERMINAL À ATTEINDRE: N° 01

UNITÉ DE FORMATION: N° 04

PROGRAMME: Hygiène appliquée

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ N° 1: Découverte des micro-organismes et de la microbiologie.

Exercice 1: Sensibilisation à la microbiologie moderne et à son évolution, au moyen de discussions de groupe.

Exercice 2: Étape préparatoire à une courte expérimentation dont les résultats seront observés ultérieurement.

Exercice 3: Distinction entre les trois règnes du monde vivant, à l'aide d'une grille.

Exercice 4: Découverte des particularités de chacun des groupes de protistes, par le biais d'une observation au microscope.

Exercice 5: Observation des résultats de l'expérience préparée à l'exercice 2.

ACTIVITÉ N^{O} 2: Acquisition de notions sur les divers groupes de protistes.

Exercice 1: Distinction et classification des groupes de protistes, au moyen d'un exercice écrit.

Exercice 2: Identification des types de champignons et des pathologies qu'ils causent, par une observation visuelle et par un travail écrit.

Exercice 3: Identification des types de bactéries par une observation au microscope.

Exercice 4: Acquisition de notions sur les virus, au moyen d'une discussion de groupe et à l'aide d'un questionnaire écrit.

ACTIVITÉ N^{O} 3: Acquisition de notions sur la physiologie des micro-organismes, sur leur comportement dans la nature et sur les agents qui en contrôlent le développement.

Exercice 1: Acquisition de notions sur le métabolisme des micro-organismes, à l'aide de documents et d'un questionnaire écrit.

Exercice 2: Acquisition de notions sur la croissance et la reproduction des micro-organismes, au moyen d'une discussion de groupe.

Exercice 3: Sensibilisation à l'ampleur de l'envahissement des micro-organismes dans la nature, au moyen d'une démonstration et à l'aide d'un questionnaire écrit.

Exercice 4: Explication sur le mode d'action des agents de contrôle microbien, à l'aide d'un questionnaire écrit.

ACTIVITÉ N° 4: Renforcement des notions acquises en microbiologie.

Exercice 1: Description de l'invasion microbienne de l'organisme humain et des modes de défense de ce dernier, au moyen d'un jeu de rôles.

Exercice 2: Interprétation du sens des termes utilisés en microbiologie, à l'aide d'un questionnaire écrit.

Exercice 3: Application des notions acquises sur les microbes à l'analyse d'une situation donnée.

ACTIVITÉ N° 5: Confirmation par l'enseignant(e) de l'atteinte par l'élève de l'objectif terminal n° 01, au moyen d'un TEST FORMATIF écrit.

5.7 La stratégie d'apprentissage appliquée à un thème de connaissances

La stratégie d'apprentissage appliquée aux connaissances est semblable à celle appliquée aux tâches, sauf que les objets d'apprentissage sont d'un autre ordre et que les techniques d'enseignement diffèrent.

Tout au long de l'apprentissage les activités s'articulent les unes avec les autres selon la logique de la matière. De la première à la dernière activité d'apprentissage, d'un exercice à un autre à l'intérieur d'une même activité, l'élève progresse vers l'atteinte d'un objectif terminal, dans ce cas-ci: LES MICRO-ORGANISMES.

Au début des activités, l'élève se familiarise avec des notions nouvelles et simples. Graduellement la difficulté et la complexité s'accentuent par l'ajout d'éléments nouveaux.

On fait appel de plus en plus au raisonnement de l'élève et à son sens de l'observation. On le(la) rend capable d'assumer et de compléter son propre apprentissage en stimulant son intérêt et sa curiosité, en lui expliquant le pourquoi de ses apprentissages et en les situant dans le contexte global de sa formation.

5.8 Les suggestions pédagogiques à l'enseignant(e)

Dans l'un ou l'autre des modèles de stratégies d'apprentissage, des règles élémentaires de pédagogie s'appliquent:

- Doser l'acquisition de données nouvelles.

- Vérifier la rétention des données nouvellement acquises avant d'en ajouter d'autres; rectifier au fur et à mesure les erreurs de compréhension.

- Varier les objets d'apprentissage de façon à soutenir l'intérêt et la concentration de l'élève.

- Privilégier les méthodes pédagogiques actives de façon à éviter la monotonie qui caractérise l'enseignement théorique.

- Répéter les exercices suffisamment de fois pour créer des automatismes chez l'élève.

- Corriger immédiatement tout faux mouvement lors de l'apprentissage des habiletés motrices.

- Créer un climat favorable à l'apprentissage dans l'aire de travail pratique.

- Utiliser les termes exacts pour identifier le matériel technique (outils, appareils, produits, etc.).

- Faire découvrir par l'élève le pourquoi de chacun des gestes professionnels.

6.0 L'ÉVALUATION FORMATIVE

6.1 Le rôle de l'évaluation formative

L'évaluation formative intervient tout au long de l'apprentissage et elle en fait même partie intégrante.

Elle joue un rôle de soutien et non de contrôle. En fait, les épreuves formatives peuvent être considérées comme étant des activités d'apprentissage.

Un échec à un test formatif ne doit pas pénaliser l'élève, il doit plutôt le convaincre d'un besoin de formation corrective.

6.2 Les buts de l'évaluation formative

Tout ce qui fait l'objet d'un apprentissage est objet possible d'évaluation formative. C'est par elle qu'on peut vérifier la qualité des apprentissages. L'évaluation formative se propose donc les buts suivants:

- Rendre l'élève conscient(e) de ce qu'il(elle) sait ou ne sait pas.

- Rendre l'élève capable d'identifier par lui-même(elle-même) l'origine d'un blocage et de corriger les failles de son apprentissage.

- Permettre à l'élève de consolider ses acquis en faisant de l'évaluation formative une occasion de renforcement.

- Permettre à l'élève de prendre en charge une partie importante de son processus d'apprentissage, donc d'acquérir un certain degré d'autonomie.

- Aider l'élève à s'auto-motiver dans la poursuite de son apprentissage.

6.3 La planification de l'évaluation formative

L'évaluation formative donne donc à l'élève l'opportunité de s'auto-évaluer de façon continue, tout au long et au terme même d'une phase d'apprentissage, avant de passer à la phase suivante. Une phase normale d'apprentissage est celle qui couvre toutes les activités menant à l'atteinte d'un objectif terminal donné.

6.4 L'évaluation au cours d'une phase d'apprentissage

Durant une phase d'apprentissage donnée, l'évaluation formative joue surtout un rôle de renforcement. Elle se compose de tests qui prennent des formes différentes selon le type d'habileté à évaluer.

Pour évaluer ses habiletés intellectuelles, l'élève dispose principalement de questionnaires auxquels il(elle) doit répondre oralement ou par écrit. Il(elle) les corrige lui-même(elle-même), soit en se référant à des documents appropriés, soit en utilisant les réponses fournies par l'enseignant(e).

Pour évaluer ses habiletés motrices l'élève dispose d'une forme idéale d'instrument: la fiche d'observations. Cette fiche a pour objet une ou plusieurs opérations ou la tâche dans sa totalité.

6.5 Les modèles d'évaluation au cours d'une phase d'apprentissage

Les pages qui suivent contiennent des modèles de questions pouvant servir à construire des tests formatifs théoriques et pouvant être mis à la disposition des élèves pour s'auto-évaluer. Les formes de questions sont diverses: questions ouvertes, choix multiples, vrai ou faux, associations, tableau à compléter, etc.

Elles contiennent aussi un modèle de fiche d'observations pouvant servir à un test formatif pratique. Cette fiche a pour objet une opération à l'intérieur d'une tâche.

ÉVALUATION EN COURS D'APPRENTISSAGE
MODÈLES DE QUESTIONS SUGGÉRÉES

OBJET: Habiletés intellectuelles

FORME DE QUESTION 1 (Questions ouvertes)

Réponds aux questions suivantes en te servant, si tu le désires, de documents de référence.

Q. Quel nom donne-t-on à la particule individuelle du virus?

R. .....

Q. Pourquoi n'appelle-t-on pas cette particule une cellule?

R. .....
.....

Q. Quelle est la forme extérieure du virus?

R. .....
.....
.....

Q. De quelle manière le virus parasite est-il un organisme?

R. .....
.....
.....

FORME DE QUESTION 2 (Choix multiples)

Q. Parmi les énoncés suivants, lesquels s'appliquent à la vaccination?

1- Elle provoque une réponse immunologique lente.
2- Elle se fait par l'injection de micro-organismes de peu de virulence.
3- Elle s'utilise en général lorsqu'un individu a contracté une infection grave.
4- L'immunité qu'elle provoque diminue après un certain temps.
5- Elle provoque très souvent des réactions allergiques lors de la réponse immunitaire.

A) 1-3-5 C) 2-3-5
B) 1-2-4 D) 2-3-4

R. Encercle la lettre correspondant à la bonne réponse

A B C D

FORME DE QUESTION 3 (Vrai ou faux)

Q. Le tissu épithélial est un tissu qui se renouvelle facilement par rapport aux autres tissus de l'organisme.

R. .....

Q. Le tissu épithélial simple contient plusieurs couches de cellules.

R. .....

FORME DE QUESTION 4 (Association)

Q. Associe chacun des éléments du système immunitaire à son rôle dans la réponse immunitaire.

A)	Rate	1-	Production de lymphocytes et de plasmocytes fabricateurs d'anticorps.
B)	Ganglions lymphatiques	2-	Production d'hormones sous l'influences desquelles les lymphocytes T acquièrent leur compétence immunitaire.
C)	Moelle osseuse	3-	Production de lymphocytes et de plasmocytes capables de phagocytose.
D)	Thymus	4-	Production de cellules souches à l'origine des lymphocytes T et B.

FORME DE QUESTION 5 (Tableau à compléter)

Q. Sans l'aide de tes notes, remplis les espaces vides de ce tableau par les noms ou les caractéristiques correspondant à la classification de chacun des règnes du monde vivant.

RÈGNES	EXEMPLES D'ORGANISMES	CARACTÉRISTIQUES CELLULAIRES
MÉTAZOAIRES ou	Vertébrés: - les animaux - ..... Invertébrés: - insectes	Pluricellulaires ....
MÉTAPHYTES ou	....	Pluricellulaires .....
PROTISTES ou	Supérieurs: - algues - ..... - ..... Inférieurs: -	..... Cellules non spécialisées Noyau .....

MANUCURIE

SECTION C | 244

OBJET: Habiletés motrices

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	ÉLÉMENTS-CRITÈRES	RÉSULTATS OUI	RÉSULTATS NON
APPLICATION DES VERNIS			
Choix des vernis (type de couleur)	- selon l'état des ongles	☐	☐
	- selon la morphologie des mains	☐	☐
	- selon la couleur et l'état de la peau des mains	☐	☐
	- selon le goût du sujet	☐	☐
	- adapté à l'harmonie générale (maquillage et vêtements)	☐	☐
Choix de la technique	- adapté à la forme de l'ongle	☐	☐
Mode d'application	- utilisation d'une quantité suffisante de produit	☐	☐
	- d'un seul trait	☐	☐
	- avec rapidité	☐	☐
	- avec uniformité	☐	☐
	- respect de l'ordre séquentiel selon la technique choisie	☐	☐
	- respect de l'ordre d'application des différentes couches de vernis	☐	☐
	- position correcte du pinceau	☐	☐
	- bouteille maintenue correctement	☐	☐
	- mouvements synchronisés et enchaînés	☐	☐
Qualité de l'application	- uniforme	☐	☐
	- sans débordement	☐	☐
	- absence de stries	☐	☐
	- absence de bulles	☐	☐
	- absences de granules	☐	☐
	- présence d'un liséré entre la cuticule et les couches de vernis	☐	☐

6.6 L'évaluation à la fin d'une phase d'apprentissage

L'évaluation à la fin d'une phase d'apprentissage donnée se fait au moyen d'un test formatif qui sert à vérifier l'atteinte d'un objectif terminal donné.

Les habiletés motrices sont évaluées à l'aide d'une fiche d'observations ayant pour objet l'exécution d'une tâche dans sa totalité; le contenu de la fiche est connu d'avance de l'élève.

D'autre part, les habiletés intellectuelles sont évaluées à l'aide d'un questionnaire écrit dont les réponses ne sont connues que de l'enseignant(e). La plupart de ces questions ont déjà été vues sous une forme ou sous une autre par l'élève, au cours de l'apprentissage.

6.7 Les modèles d'évaluation à la fin d'une phase d'apprentissage

Dans les pages qui suivent, on présente des modèles de tests formatifs servant à évaluer la fin d'une phase d'apprentissage. Le premier modèle est un questionnaire qui évalue les habiletés intellectuelles de l'élève; il est accompagné d'une clé de correction.

Le second modèle se présente sous forme d'une fiche d'observations ayant pour objet la totalité d'une tâche professionnelle.

MANUCURIE

SECTION C | 246

PREMIER MODÈLE

PROGRAMME: HYGIÈNE APPLIQUÉE
OBJECTIF TERMINAL N^{O} 01

OBJET: Habiletés intellectuelles

TITRE: LES MICRO-ORGANISMES

NOM DE L'ORGANISME: _____

NOM DU(DE LA) CANDIDAT(E): _____

DATE: _____

TEST FORMATIF

QUESTION 1

Q. : Nomme les trois principales voies d'accès qu'offre l'organisme humain aux micro-organismes.

RÉP.: 1- .....
2- .....
3- .....

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

QUESTION 2

Q. : Vrai ou faux

RÉP.: La peau d'une personne qui suit des règles strictes d'hygiène est entièrement dépourvue de micro-organismes.

.....

Les micro-organismes dans le sol sont pour la plupart saprophytes et participent à la décomposition des organismes morts.

.....

On ne retrouve jamais de micro-organismes dans les produits cosmétiques.

.....

Certaines levures aident à la fermentation du pain et de divers alcools.

.....

Il n'y a jamais de micro-organismes dans l'air puisque leur milieu de vie naturel est l'eau.

.....

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

QUESTION 3

Q. : Complète le tableau suivant.

RÉP.:

1- ..... ou micro-organismes	2-	3- ..... protozoaires 4- .....
	Procaryotes	5- .....

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

QUESTION 4

Q. : Nomme trois agents chimiques permettant de contrer l'action des micro-organismes.

RÉP.: 1- .....
2- .....
3- .....

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

QUESTION 5

Q. : Associe les termes suivants aux définitions correspondantes:

colonie - vecteur - parasite - saprophyte - hôte

RÉP.: Organisme vivant qui sert d'hôte intermédiaire à un microbe pathogène et qui a la capacité de le transmettre:

.....

Microbe qui, pendant une partie ou la totalité de son existence, vit aux dépens d'un autre organisme vivant dont il altère parfois l'état:

.....

Organisme vivant sur lequel ou dans lequel vit un parasite:

.....

Réunion d'organismes de la même espèce, nés les uns des autres et vivant en commun:

.....

Microbes qui se développent uniquement sur des matières organiques en décomposition:

.....

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

QUESTION 6

Q. : Nomme trois facteurs de croissance des micro-organiques

RÉP.: 1- .....

2- .....

3- .....

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

QUESTION 7

Q. : Choisis, parmi les énoncés suivants, les informations qui sont relatives au virus.

1- Il est essentiellement parasite.

2- Il fait partie du groupe des eucaryotes.

3- Il se compose à la fois des deux acides nucléiques ADN, ARN.

4- Il infecte un organisme en prenant en charge son métabolisme et en provoquant chez lui une modification pathologique.

5- Il s'attaque à des organisme spécifiques.

A) 1-2-3
B) 2-3-4
C) 2-4-5
D) 3-4-5
E) 1-4-5

RÉP.: Encercle la lettre correspondant à la bonne réponse.

A B C D E

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

QUESTION 8

Q. : Qui suis-je?

RÉP.: Je me manifeste à la surface de la peau, par des rougeurs, des enflures et une élévation de température.

.....

Je suis une accumulation de déchets produits par les toxines; mon écoulement hors de l'organisme le protège des effets toxiques de l'infection.

.....

Je suis le liquide qui s'écoule hors de l'organisme après une coupure et rejette ainsi les microbes.

.....

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

QUESTION 9

Q. : Quel mode de transmission illustre les exemples suivants:

RÉP.: Une personne atteinte de folliculite gratte constamment ses lésions et se passe les mains dans la figure.

.....

Une personne mange des aliments contaminés.

.....

Un explorateur en Afrique se fait piquer par une mouche tsé-tsé.

.....

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

QUESTION 10

Q. : Nomme le type de protistes (champignon, bactérie ou virus) qui est responsable des affections suivantes:

RÉP.: Pied d'athlète .....

Syphylis .....

Grippe .....

Rougeole .....

Folliculite superficielle .....

RÉUSSITE: ☐ OUI ☐ NON

OUI ☐ NON ☐ REPRISE ☐

SIGNATURE DU FORMATEUR: _____

PROGRAMME: HYGIÈNE APPLIQUÉE
OBJECTIF TERMINAL N^{O} 01
TITRE: LES MICRO-ORGANISMES

CLÉ DE CORRECTION

QUESTION 1

Réponses: dans n'importe quel ordre et dans les mots de l'élève

- La peau
- Le système respiratoire
- Le système digestif

QUESTION 2

Réponses:

- Faux
- Vrai
- Faux
- Vrai
- Faux

QUESTION 3

Réponses: de gauche à droite, de haut en bas

1- Protistes
2- Eucaryotes
3- Algues
4- Champignons
5- Bactéries

QUESTION 4

Réponses: 3 parmi les réponses suivantes ou toute autre réponse pertinente

- Sulfamides
- Antibiotiques
- Antiseptiques
- Iode
- Phénol
- Alcool
- Peroxyde d'hydrogène
- Ammonium quaternaire

QUESTION 5

Réponses:

- Vecteur
- Parasite
- Hôte
- Colonie
- Saprophyte

QUESTION 6

Réponses: 3 parmi les réponses suivantes

- La présence d'humidité
- La présence d'aliments
- L'absence de substances toxiques
- La température adéquate
- Le pH adéquat
- L'oxygène adéquat
- L'absence de radiations

QUESTION 7

Réponse: E

QUESTION 8

Réponses:

- Inflammation
- Pus
- Sang

QUESTION 9

Réponses: dans les mots de l'élève

- Contact direct (les mains)
- Consommation (les aliments)
- Contact indirect (piqûre)

QUESTION 10

Réponses:

- Champignon
- Bactérie
- Virus
- Virus
- Bactérie

MANUCURIE

TEST FORMATIF

PROGRAMME: MANUCURIE
OBJECTIF TERMINAL N° 05
TITRE: LE MAQUILLAGE DES ONGLES

NOM DE L'ORGANISME: _____
NOM DU(DE LA) CANDIDAT(E): _____
DATE: _____

FICHE D'OBSERVATIONS

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	ÉLÉMENTS-CRITÈRES	RÉSULTATS OUI	RÉSULTATS NON
1. NETTOYAGE DE LA PLAQUE DE L'ONGLE			
Qualité du nettoyage	- absence de résidus graisseux.....	☐	☐
	- absence de résidus cornés ou autres.	☐	☐
	- absence d'humidité.	☐	☐
2. APPLICATION DU CRAYON BLANC			
Application	- pertinence.....	☐	☐
Mode d'application	- sous le bord libre.	☐	☐
	- avec la mine humide	☐	☐
	- en exerçant une légère pression	☐	☐
	- trait d'environ 1 mm de large....	☐	☐
3. APPLICATION DES VERNIS			
Choix des vernis (type et couleur)	- selon l'état des ongles.....	☐	☐
	- selon la morphologie des mains....	☐	☐
	- selon la coloration et l'état de la peau des mains...	☐	☐
	- selon le goût du sujet.....	☐	☐
	- adapté à l'harmonie générale (maquillage et vêtements)	☐	☐
Choix de la technique	- adapté à la forme de l'ongle.....	☐	☐
Mode d'application	- avec une quantité suffisante de produit.....	☐	☐
	- d'un seul trait....	☐	☐
	- avec rapidité.....	☐	☐
	- avec uniformité....	☐	☐
	- respect de l'ordre séquentiel selon la technique choisie.....	☐	☐
	- respect de l'ordre d'application des différentes couches de vernis...	☐	☐
	- position correcte du pinceau.....	☐	☐
	- bouteille maintenue correctement.....	☐	☐
	- mouvements synchronisés et enchaînés	☐	☐
Qualités de l'application	- uniforme.....	☐	☐
	- sans débordement...	☐	☐
	- absence de stries..	☐	☐
	- absence de bulles..	☐	☐
	- absence de granules	☐	☐
	- présence d'un liséré entre la cuticule et les couches de vernis.....	☐	☐
4. SÉCHAGE DES ONGLES			
Modalité	- entre chaque couche	☐	☐
	- durée suffisante jusqu'à plastification du vernis.	☐	☐
5. PRÉCAUTIONS			
Envers le sujet	- absence de contre-indications.....	☐	☐
	- stabilité des positions de travail.	☐	☐
	- point d'appui conservé.....	☐	☐
Produits	- contenants rebouchés immédiatement après usage.....	☐	☐
6. HYGIÈNE			
Lingerie	- renouvellement des services.....	☐	☐
Produits	- bouteilles nettoyées et rangées après usage.....	☐	☐
Équipement	- propreté de la table	☐	☐
	- propreté du fauteuil	☐	☐

	OUI	NON	
OBJECTIF ATTEINT À CE MOMENT-CI DE L'APPRENTISSAGE	☐	☐	REPRISE ☐

SIGNATURE DU FORMATEUR: _____

6.8 Les résultats des tests formatifs

Selon les résultats du test formatif, l'enseignant(e) témoin de la performance de l'élève, doit confirmer ou infirmer l'atteinte de l'objectif terminal.

Si l'élève l'a atteint, il(elle) peut passer à la phase d'apprentissage suivante: sinon, il(elle) fait l'objet d'une formation corrective appropriée aux manquements identifiés par le test formatif.

Si l'erreur est mineure, l'élève reprend une partie plus ou moins importante de son apprentissage. Si l'erreur est majeure, l'élève reprend une partie importante et même la totalité de l'apprentissage requis pour atteindre l'objectif terminal donné. Ensuite, il(elle) passe de nouveau le test formatif.

Si l'élève a profité pleinement de sa formation corrective, il(elle) ne devrait avoir aucune difficulté à atteindre l'objectif terminal. Mais en présence d'un second échec, l'enseignant(e) devra décider de la procédure à suivre dans chacun des cas.

L'élève qui n'a pas réussi à atteindre un ou plusieurs objectifs terminaux au cours de sa formation risque d'avoir des difficultés lors de la passation des tests probatoires car ces derniers évaluent, mais d'une façon plus formelle, les mêmes apprentissages.

7.0 LE SUIVI DE L'ÉLÈVE

7.1 Définition

Le suivi de l'élève est un outil pédagogique utilisé par l'enseignant(e) pour observer le déroulement de l'apprentissage de chacun(e) des élèves au cours de leur formation. Le suivi est habituellement de deux ordres: de groupe et individuel.

7.2 Les buts du suivi de l'élève

Les préoccupations de l'enseignant(e) qui assure le suivi de l'élève sont les suivantes:

- Superviser le déroulement de l'apprentissage des élèves et des groupes-cours en fonction de l'échéancier.

- Aider à résoudre les difficultés rencontrées par les élèves en cours d'apprentissage: difficultés d'adaptation dans la classe, difficultés à apprendre et aussi difficultés d'ordre personnel (intérêts, motivation, vie privée, etc.).

- Prendre la décision de modifier, s'il y a lieu, le plan de travail avant de poursuivre plus loin la formation.

- Recueillir des informations sur l'apprentissage des élèves et apporter au besoin les correctifs et le support nécessaires.

7.3 Le rôle de l'enseignant(e)

Afin de mener à bien ce suivi, la participation très active des enseignants(tes) est essentielle. Ceux-ci (celles-ci) jouent un rôle de guide et de ressource permanente auprès des élèves en apprentissage.

7.4 Le suivi de groupe

7.4.1 L'objet du suivi de groupe

Le suivi de groupe a pour objet de renseigner en tout temps, les élèves, les enseignants(tes) et la direction sur le déroulement de l'apprentissage. Il permet aussi de prendre le pouls du groupe par rapport aux exigences du profil de formation. Il permet également de situer chacun(e) des élèves par rapport au groupe et ce, tout au long de l'apprentissage.

7.4.2 Le rôle du tableau-synthèse

Le suivi de groupe se fait à partir d'un tableau que l'enseignant(e) garde en sa possession et qu'il(elle) doit mettre à jour de façon permanente. Le tableau est conçu de façon à ce que, d'un coup d'oeil, l'on puisse visualiser toutes les informations pertinentes au déroulement des activités d'apprentissage. Il indique à l'élève sa progression à travers ses activités et lui permet, ainsi qu'à l'enseignant(e) de planifier ses apprentissages.

Le tableau-synthèse renseigne aussi la direction du centre sur la progression de chacun des groupes-cours.

7.4.3 La description du tableau de suivi de groupe

Le tableau de groupe s'inspire de l'organigramme séquentiel du cours et des exigences particulières à chacune des unités de formation (phases, travaux pratiques, évaluation, etc.).

Le tableau de groupe consiste donc en une feuille de grand format sur laquelle est tracée une grille. En ordonnée, à gauche, apparaissent les noms des élèves, et en abcisse, en haut, le titre des objectifs.

Par une codification appropriée pour chaque objectif, l'enseignant(e) indique les points suivants:

- le début de l'apprentissage;
- la fin de l'apprentissage;
- le résultat du test formatif qui vérifie l'atteinte de l'objectif terminal;
- le résultat du test formatif de reprise s'il y a lieu;
- la durée réelle d'apprentissage de chacun(e) des élèves;
- la présence heures-services réelles;
- le résultat (verdict) du test probatoire.

NOM DE L'ORGANISME

NOM DU CENTRE

SIGLE

Formateur

Durée

_____ heures.

FICHE DE SUIVI - SYNTHÈSE 19 __ - 19 __

LÉGENDE:

OBJECTIFS (NO): Indiquer dans la (h) le nombre d'heures prévues pour l'atteinte de l'objectif énoncé.

DATE: Inscrire les dates de début et de fin de l'apprentissage.

TEST: Inscrire S pour succès et E pour échec.

DURÉE: Inscrire la durée réelle d'apprentissage de chacun des étudiants(tes)

PRÉSENCES HEURES-SERVICE RÉELLES: Faire la somme des heures de présence de chacun des étudiants(tes)

VERDICT: Inscrire S pour succès et E pour échec.

OBJECTIFS (NO) / ÉLÉMENTS DE SUIVI / ÉTUDIANTS(TES)	01 (h)					02 (h)					03 (h)					04 (h)				
	DATE		TEST		DURÉE	DATE		TEST		DURÉE	DATE		TEST		DURÉE	DATE		TEST		DURÉE
	Début	Fin	Formatif S ou E	Sommatif S ou E	(heures)	Début	Fin	Formatif S ou E	Sommatif S ou E	(heures)	Début	Fin	Formatif S ou E	Sommatif S ou E	(heures)	Début	Fin	Formatif S ou E	Sommatif S ou E	(heures)
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
DATE D'EXPÉDITION DE RÉSULTATS																				

MANUCURIE

SECTION C 259

REMARQUES :

| 05 | | |

7.5 Le suivi individuel

7.5.1 L'objet du suivi individuel

Le suivi individuel est plus spécifique que le suivi de groupe. Il permet d'accorder à chacun(e) des élèves le support particulier dont il(elle) a besoin pour réussir son cours. Les interventions de l'enseignant(e) se font tout au long de l'apprentissage surtout au moment de l'évaluation formative.

Dans le cas des tâches professionnelles, l'enseignant(e) dispose d'un moyen de suivi individuel supplémentaire: la fiche.

7.5.2 La fiche de suivi individuel

La fiche de suivi individuel appartient à l'élève. Elle a pour but de recueillir des renseignements supplémentaires sur l'apprentissage des habiletés motrices qui sont de l'ordre du "training":

- progression dans la vitesse d'exécution;
- nombre suffisant de répétitions de chacune des techniques apprises;
- progression dans la coordination des gestes;
- progression dans la performance technique au de vue de la qualité.

7.5.3 Le contenu de la fiche

La fiche contient les éléments suivants:

- la date de début et de fin d'un apprentissage;
- la date de fermeture fixée par l'enseignant(e);
- le nombre minimal d'exécutions à faire;
- la durée de chacune des exécutions;
- une appréciation de la qualité du travail fait par l'élève même et confirmée par l'enseignant(e) à intervalles réguliers;
- les caractéristiques de l'exécution;
- les commentaires de l'élève et de l'enseignant(e), s'il y a lieu;
- la signature de l'enseignant(e) lorsque l'apprentissage est considéré comme terminé.

Le modèle de fiche de suivi présenté a pour objet l'apprentissage d'une tâche dans sa totalité.

FICHE DE SUIVI

FICHE DE SUIVI INDIVIDUEL

OBJET: Le maquillage des ongles

NOM DE L'ÉLÈVE: _____

DATE DE FERMETURE: _____

SIGNATURE DU FORMATEUR: _____

N°	DATE	VITESSE	3B	LD	PLD	VU	APPRÉ-CIATION	REMARQUES	INT
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									
24									
25									

3B: 3 bandes LD: lunule dégagée PLD: parties latérales dégagées

VU: vernis utilisé: régulier (R); crème (C); nacré (N); transparent (T)

A: excellent B: très bien C: bien D: passable E: médiocre

7.6 La rencontre de suivi et ses buts

Les rencontres entre l'élève et l'enseignant(e) complètent le suivi individuel et le suivi de groupe dont elles assurent la continuité. L'enseignant(e) profite de ces rencontres pour encourager l'élève dans son apprentissage. Il(elle) se renseigne s'il y a lieu, sur les causes de difficulté et discute avec l'élève des solutions à apporter aux problèmes rencontrés.

Les rencontres de suivi se tiennent au moment opportun chaque fois qu'elles sont nécessaires.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

MANUCURIE

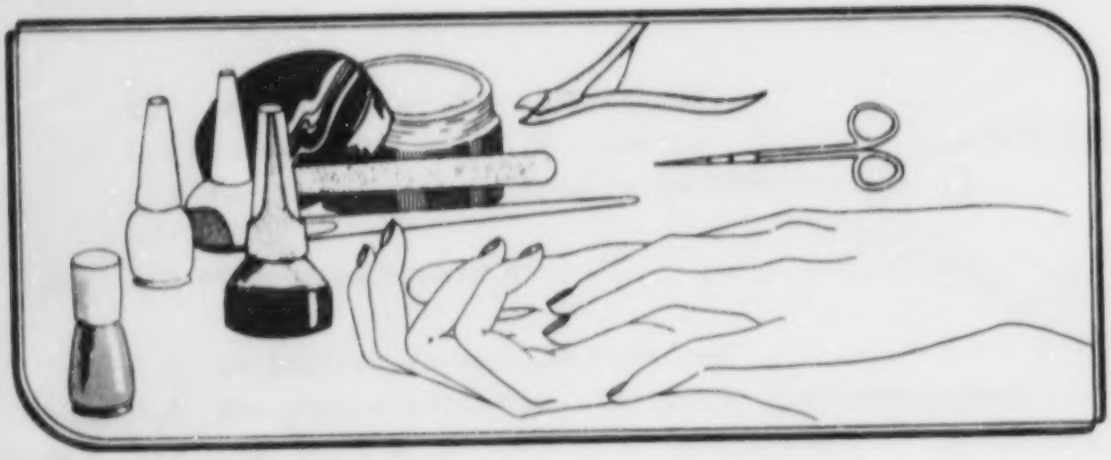

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Section D

1985.05

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE

		PAGE
1.0	LES DURÉES	269
1.1	La durée d'une unité de formation	269
1.2	La durée du profil de formation	269
1.3	La durée de l'évaluation	269
1.4	Le tableau des durées	270
2.0	LA PLANIFICATION DES COURS	271
2.1	Le calendrier des opérations	271
2.2	La démarche organisationnelle	273
2.3	Les principales étapes de la démarche	273
3.0	LES RESSOURCES HUMAINES	275
3.1	Le facteur ressources humaines	275
3.2	Une équipe multidisciplinaire d'enseignants(tes).	275
3.3	Les critères de sélection des enseignants(tes). .	276
4.0	LE DISPOSITIF DE FORMATION	278
4.1	L'équipe pédagogique: fonction et tâches	278
4.2	L'encadrement et le support des enseignants(tes).	278
4.3	Le perfectionnement des enseignants(tes).	279
5.0	LA SÉLECTION DES CANDIDATS(TES)	280
6.0	L'ÉVALUATION	281
6.1	L'évaluation pour fin d'apprentissage	281
6.2	L'évaluation pour fin de reconnaissance des acquis	281

1.0 LES DURÉES

1.1 La durée d'une unité de formation

La durée d'une unité de formation est calculée en multiples de quinze; elle est le résultat de la cumulation des durées allouées à chacun des objectifs terminaux qui la composent. La somme de ces durées correspond à la durée totale du profil de formation.

1.2 La durée du profil de formation

La formation en MANUCURIE est d'une durée de 450 heures. Environ les deux tiers de ces heures sont alloués à la formation professionnelle proprement dite alors que l'autre tiers sert à l'acquisition de connaissances dans des disciplines connexes à la manucurie. La durée du profil de formation ne comprend toutefois pas la période d'accueil des élèves.

1.3 La durée de l'évaluation

Le temps alloué à la passation des tests formatifs et probatoires, théoriques et pratiques, est comptabilisé dans la durée de chacune des unités de formation.

TABLEAU
DES DURÉES DU PROFIL DE FORMATION

SIGLE DE L'UNITÉ	DURÉE DE L'UNITÉ	OBJECTIFS TERMINAUX DE L'UNITÉ	DURÉES
LAP-145	15	06	6
		07	9
LAP-352	30	03	30
LCO-341	15	01	6
		02	6
		03	3
LCO-344	15	11	6
		12	9
LDE-341	15	01	11
		02	4
LHY-351	45	01	12
		02	12
		03	9
		04	6
		05	6
LMN-141	165	01	3
		02	15
		03	51
		04	30
		05	66
LMN-142	15	06	3
		07	12
LMN-153	135	08	135

DURÉE TOTALE: 450 heures

2.0 LA PLANIFICATION DES COURS

2.1 Le calendrier des opérations

Le calendrier opérationnel qui suit est présenté à titre de suggestion. Il tient compte de l'ordre logique dans lequel les différentes unités de formation et les objectifs terminaux qui les composent devraient être enseignés. Il tient aussi compte du besoin d'éviter la monotonie des cours en variant les sujets et en alternant la théorie et la pratique.

On peut cependant modifier ce calendrier à condition de tenir compte des facteurs suivants:

- Facteurs pédagogiques
  - . ordre logique de la matière;
  - . ordre logique d'enseignement de certaines connaissances par rapport à l'apprentissage de certaines tâches;
  - . affinité de certaines unités entre elles ou de certains objectifs entre eux;
  - . indifférence quant à l'ordre d'enseignement de certaines unités ou de certains objectifs terminaux.

- Facteurs organisationnels
  - . disponibilité des enseignants(tes)
  - . disponibilité des locaux;
  - . disponibilité des modèles;
  - . etc.

CALENDRIER OPÉRATIONNEL

JOUR	N° U.F.	N° O.T.	DURÉE (h)	N° U.F.	N° O.T.	DURÉE (h)	N° U.F.	N° O.T.	DURÉE (h)
1	1	05	3	4	03	3			
2			1			2	6	03	3
3			1			2			3
4			1			2			3
5			1		01	2			3
6			1			1			4
7			1			1			4
8			1			1			4
9			1			2			3
10			1			2			3
11			1			3	5	06	2
12			1		02	3			2
13			1			3			2
14						3		07	3
15						3			3
16					04	3			3
17			1			3	1	02	2
18			1		05	3			2
19			1			3			2
20			1	7	01	3			2
21			1			3			2
22			1		02	3			2
23			2			1			3
24			1			2	1	03	3
25					03	3			3
26			1	8	11	2			3
27			1			2			3
28			1			2			3
29			1		12	2			3
30			1			2			3
31			1			2			3
32			1			2			3
33			2			1			3
34				9	01	3			3
35						3			3
36						3			3
37			1			2			3
38			2		02	1			3
39			2			1			3
40			2			1			3
41			2			1	1	04	3
42			2	2	07	2			2
43			2			2			2
44			2			2			2
45			2			2			2
46			2			2			2
47			2			2			2
48			3						3
49	1	05	3						3
50			3						3
51			3						3
52			3						3
53	3	08	3				2	06	3
54			6						
55			6						
56			6						
57			6						
58			6						
59			6						
60			6						
61			6						
62			6						
63			6						
64			6						
65			6						
66			6						
67			6						
68			6						
69			6						
70			6						
71			6						
72			6						
73			6						
74			6						
75			6						

2.2 La démarche organisationnelle

Après avoir pris connaissance des exigences du profil de formation et avant le début d'un cours, il y a une démarche organisationnelle à suivre. Elle consiste à mettre en place les conditions matérielles dans lesquelles ce cours doit se donner et à prévoir l'engagement de personnel en vue de dispenser la formation. Il est important que l'ensemble de ces éléments soit planifié en temps et pour toute la durée du cours.

Cette démarche consiste aussi à mettre en place le dispositif de formation ainsi qu'à prévoir et à organiser les événements dominants du cours:

- les journées pédagogiques (nombre et date);
- l'élaboration des tests locaux;
- l'organisation des tests pratiques;
- les rencontres avec des spécialistes (en manucurie même, en dermatologie, en hygiène, en chimie des cosmétiques);
- etc.

2.3 Les principales étapes de la démarche

- Identification des exigences du profil de formation en ressources humaines et en ressources matérielles.
- Élaboration d'une maquette horaire, version préliminaire.

- Vérification de l'aménagement des aires de travail en fonction du profil de formation.

- Inventaire des ressources matérielles et didactiques disponibles pour donner le cours.

- Disponibilité d'enseignants(tes) capables de dispenser l'enseignement.

- Sélection et embauche d'enseignants(tes), s'il y a lieu.

- Sensibilisation des enseignants(tes) au profil de formation et à ses exigences.

- Maquette horaire à confirmer et à compléter.

- Achat du matériel nécessaire pour donner les cours, en tenant compte des délais de livraison et de la date du début des cours.

- Demande de documents essentiels à l'enseignement de certaines disciplines; par exemple, la Loi 30 d'hygiène.

3.0 LES RESSOURCES HUMAINES

3.1 Le facteur ressources-humaines

Le lecteur doit se référer au Cahier II de la Direction générale de l'éducation des adultes, "Procédures administratives et renseignements pédagogiques" de l'annexe en cours pour établir le nombre d'enseignants(tes) nécessaires pour dispenser la formation.

Le facteur ressources humaines est établi en fonction des heures-groupes nécessaires pour dispenser la formation dont la durée totale est de 450 heures en MANUCURIE.

3.2 Une équipe multidisciplinaire d'enseignants(tes)

Il est fort peu probable que l'on puisse trouver un(e) enseignant(e) qui soit capable d'enseigner avec une compétence égale les différentes matières du profil de formation. Il est donc fort souhaitable qu'une équipe multidisciplinaire soit formée, équipe dont l'ensemble de l'expertise soit suffisante pour couvrir tous les besoins de la formation en MANUCURIE.

L'enseignement dispensé par une équipe multidisciplinaire risque toutefois d'être morcelé. Il faudra voir à bien articuler les cours les uns avec les autres et à bien intégrer l'enseignement de chacun des enseignants(tes).

Tous les membres de l'équipe doivent avoir en commun une qualité importante: l'aptitude à enseigner. Cette aptitude comporte les capacités suivantes:

- S'exprimer clairement et avec justesse, de façon à être bien compris de l'élève.

- Établir avec chacun des élèves des relations interpersonnelles adéquates qui facilitent la communication.

- Stimuler l'intérêt de l'élève et l'amener à s'impliquer dans sa propre formation.

3.3 Les critères de sélection des enseignants(tes)

- Avoir reçu une formation complète et structurée soit en MANUCURIE soit dans les disciplines connexes identifiées dans le profil de formation.

- Avoir travaillé au moins trois ans, à temps plein, comme MANUCURE.

- Être compétent en tant que communicateur.

- Avoir une expérience pédagogique dans l'enseignement aux adultes, sinon être disponible pour recevoir de la formation psycho-pédagogique.

- Ne pas être réfractaire aux changements et être capable de s'adapter à une technologie ou à une pédagogie nouvelles.

- Être disponible au moment voulu pour dispenser l'enseignement requis.

- Être disponible pour participer à des rencontres de sensibilisation ou de suivi.

À titre de suggestion, nous croyons important que le personnel enseignant soit engagé au moins deux semaines avant le début des cours de façon à pouvoir préparer le matériel pédagogique et l'atelier.

Comme il s'avère difficile de recruter une personne possédant les qualités pédagogiques requises, l'organisme devra voir à assurer un bon encadrement pédagogique du personnel enseignant choisi.

4.0 LE DISPOSITIF DE FORMATION

4.1 L'équipe pédagogique: fonction et tâches

Une équipe pédagogique devrait être formée pour organiser la formation, pour développer des stratégies et des moyens d'apprentissage et pour régler les problèmes pédagogiques. Cette équipe pourrait comprendre: le directeur ou la directrice de centre, le conseiller ou la conseillère pédagogique, les enseignants(tes) et un(e) représentant(e) des élèves.

Le rôle de l'équipe est de mettre en commun les ressources impliquées de façon à assurer plus de concertation, de dynamisme et de convergence dans les actions.

4.2 L'encadrement et le support des enseignants(tes)

Les moyens suivants sont suggérés pour encadrer et aider les enseignants(tes) tout au long du cours:

- Que trois journées pédagogiques soient utilisées, avant le début d'une session, afin de familiariser les enseignants(tes) avec le curriculum, de planifier leur préparation de cours, etc.

- Qu'il y ait des rencontres pédagogiques à intervalles réguliers durant le déroulement de la formation.

- Qu'un(e) conseiller(ère) pédagogique soit disponible pour des rencontres individuelles ou de groupe avec les enseignants(tes) de l'équipe multidisciplinaire.

4.3 Le perfectionnement des enseignants(tes)

Il serait important pour chacun des centres impliqués dans cette formation de prévoir des mécanismes permettant aux enseignants(tes) de suivre de près l'évolution du métier et d'intégrer ces nouvelles données à leur enseignement.

5.0 LA SÉLECTION DES CANDIDATS(TES)

Pour faire la sélection des candidats(tes) les responsables de l'organisation de la formation professionnelle ont à leur disposition un document qui s'appelle la monographie de cours.

Dans ce document on retrouve, entre autres, les données officielles suivantes:

- la durée totale du cours (en semaine, jours et heures);

- les critères d'admission des candidats(tes) au cours (en termes de formation scolaire, professionnelle et/ ou expérience de travail);

- les aptitudes requises pour exercer la profession;

- les principales caractéristiques de la profession;

- les informations sur le contenu du cours;

- la reconnaissance des acquis.

Les monographies de cours sont disponibles dans tous les services de l'éducation des adultes.

6.0 L'ÉVALUATION

6.1 L'évaluation pour fin d'apprentissage

L'évaluation pour fin d'apprentissage permet de porter un diagnostic sur l'atteinte de chacun des objectifs terminaux.

Les tests formatifs sont un complément aux activités d'apprentissage et leur élaboration se fait au même moment. En l'absence d'activités d'apprentissage, la production de tests formatifs doit quand même se faire.

Le résultat de chacun des tests formatifs doit être inscrit sur le tableau de suivi de groupe. Il est important de conserver localement le résultat de chacun de ces tests dans le dossier individuel de l'élève pour référence future.

En cas d'interruption de la formation de l'élève, pour une courte période, la compilation locale des résultats lui permettra de reprendre ses cours, là ou il(elle) les a interrompus, sans pour cela être pénalisé(e).

6.2 L'évaluation pour fin de reconnaissance des acquis

L'évaluation pour fin de reconnaissance permet de sanctionner l'atteinte des objectifs terminaux d'une unité de formation donnée.

Certains instruments sont élaborés au niveau local, d'autres au niveau provincial. Pour obtenir plus de précisions, l'intéressé(e) pourra se référer au Cahier III de la Direction générale de l'éducation des adultes. De plus le document RÉPERTOIRE DE MATÉRIEL D'ÉVALUATION fournit les renseignements relatifs au matériel d'évaluation disponible provincialement.

Le document ÉVALUATION en MANUCURIE, inscrit dans ce même répertoire, informe sur les conditions spécifiques de passation des épreuves de responsabilité ministérielle.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

MANUCURIE

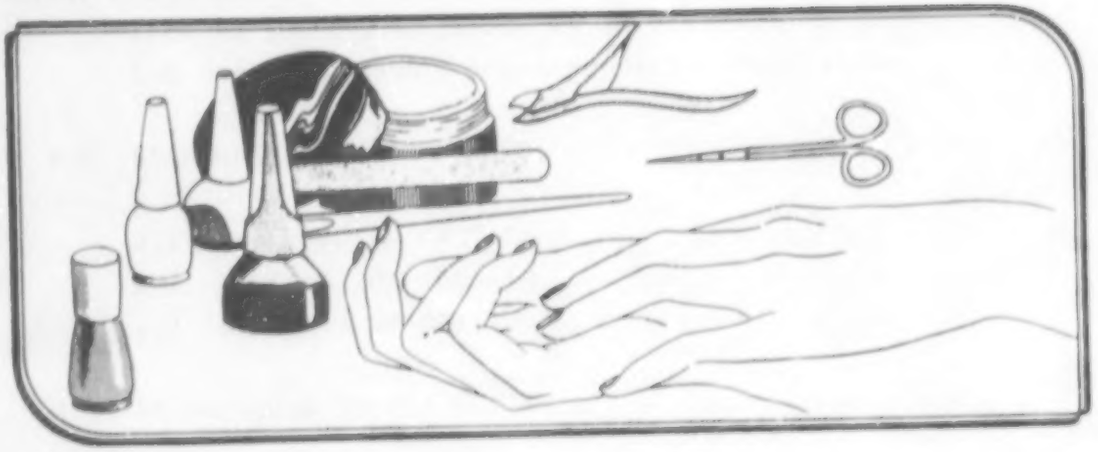

ORGANISATION MATÉRIELLE

Section E

1985.05

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE

PAGE

1.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 287

1.1 Le ratio 287
1.2 L'aménagement 287
1.3 Les normes générales d'aménagement 287
1.4 La loi sur la santé et la sécurité au travail . . 288
1.5 Le financement des ressources matérielles 288

2.0 L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX 290

2.1 Les besoins en locaux 290
2.2 Le local de théorie 290
2.3 Le local de pratique 292

3.0 LE MATÉRIEL DE MANUCURIE 295

3.1 La trousse de travail 295
3.2 L'achat du matériel 295
3.3 L'équipement 297
3.4 La lingerie 299
3.5 L'outillage et les accessoires 300
3.6 Le matériel de consommation 303

4.0 LA MÉDIAGRAPHIE 306

4.1 Description et contenu 306
4.2 La liste des volumes de référence 306
4.3 La liste des publications 311
4.4 La liste des périodiques 311

SOMMAIRE (SUITE)

PAGE

5.0 AUTRE MATÉRIEL 312

5.1 Matériel servant aux activités d'apprentissage . 312
5.2 La liste du matériel 312

1.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Le ratio

Le ratio appliqué au profil de formation MANUCURIE tient compte des besoins essentiels d'un groupe de quinze (15) élèves, besoins qui sont d'ordre matériel et didactique. Le ratio proposé devrait suffire à organiser les activités de formation et à faciliter l'atteinte par l'élève des objectifs du plan de formation.

1.2 L'aménagement

L'aménagement se définit comme étant l'organisation matérielle d'un espace donné en fonction des besoins à satisfaire. La fonction d'aménagement doit tenir compte des fonctions de circulation et de manutention, ces trois fonctions étant étroitement reliées.

Dans le cas présent, l'aménagement s'applique à l'organisation matérielle de l'aire de travail servant à l'apprentissage de la MANUCURIE.

1.3 Les normes générales d'aménagement

Les normes générales suivantes s'appliquent à l'organisation matérielle des activités éducatives, plus particulièrement à l'organisation de l'aire pratique de travail:

- Recréer aussi fidèlement que possible les conditions du marché du travail.

- Permettre le travail individuel, en petits groupes et en plénière, des élèves.

- Permettre à l'enseignant(e) de superviser l'apprentissage de l'ensemble des élèves et d'offrir un enseignement théorique et pratique de qualité.

- Respecter les articles de la loi sur la santé publique ainsi que les règlements d'hygiène municipaux.

- Respecter les règles de la santé et de la sécurité au travail.

- Faciliter à l'élève l'accès à l'information professionnelle relative au métier choisi.

1.4 La loi sur la santé et la sécurité au travail

Seul(e) l'enseignant(e) est touché(e) par l'application de la loi sur la santé et la sécurité au travail durant la période de formation, l'élève n'étant pas considéré(e) comme un(e) travailleur(se).

1.5 Le financement des ressources matérielles

1.5.1 Les immobilisations

Tout achat de mobilier, d'ameublement, d'appareillage et d'outillage dont le prix est supérieur à cinquante (50) dollars, fait l'objet d'une demande d'immobilisation et doit être autorisé au préalable par la Direction générale de l'éducation des adultes.

Pour en savoir davantage, on doit se référer au Cahier II de la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA) intitulé PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES.

1.5.2 Le facteur ressources matérielles

Le facteur RESSOURCES MATÉRIELLES couvre les besoins en fourniture, matériel de consommation et matériel didactique nécessaires pour dispenser le cours.

Pour en savoir davantage, on doit se référer au Cahier II de la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA) intitulé PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES.

2.0 L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

2.1 Les besoins en locaux

L'enseignement de la manucure requiert la présence d'un local de théorie et d'un local de pratique.

Les aires de travail en coiffure et en soins esthétiques pourront être utilisées au moment des exercices sur clientes, de même que les locaux d'utilité qui leur sont attenants.

2.2 Le local de théorie

2.2.1 Les particularités du local de théorie

Le local de théorie est organisé de la façon habituelle. Il doit cependant présenter certaines spécifications quant aux points suivants:

- Un espace suffisant pour contenir les pupitres et les chaises pour quinze (15) élèves, un pupitre et une chaise pour l'enseignant(e) ainsi que les appareils audio-visuels nécessaires aux activités de formation.

- Trois (3) prises électriques doubles de 110 Volts pouvant supporter une charge de 1500 Watts chacune.

- Un éclairage central suffisant, avec tube fluorescent tamisé.

2.2.2 Le matériel du local de théorie

MATÉRIEL	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Ameublement		
Bureau de l'enseignant(e)	Standard	1
Chaise de l'enseignant(e)	Standard	1
Pupitre d'élève	Standard	15
Chaise d'élève	Standard	15
Armoire de rangement	En métal 1 m 20 x 1 m 80 2 portes Tablettes réglables	1
Bibliothèque	En métal 2 portes avec serrure Tablettes réglables	1
Table d'utilité	En métal Sur roulettes Avec tablettes et prise électrique pour matériel audio-visuel	1
Tableau	Mural Grand format	1
Équipement		
Projecteur de diapositives	35 mm Automatique	1
Synchroniseur	Standard	1

(suite du tableau)

MATÉRIEL	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Équipement (suite)		
Rétroprojecteur	Standard	1
Magnétophone		1
Écran de projection	Mural	1
Accessoires et outillage		
Taille-crayons	Mural Standard	1
Baguette indicative	Standard	1
Brosse pour le tableau	Standard	2
Panier à rebuts	Standard	1
Matériel de consommation		
Craies pour le tableau	Blanches Couleurs assorties	2 btes 1 bte

2.3 Le local de pratique

2.3.1 L'aire de travail

Puisque les tâches de manucurie s'exercent le plus souvent dans un salon de coiffure ou dans un institut de beauté, parallèlement à d'autres

soins, il n'existe pas d'aire de pratique proprement dite sur le marché du travail.

Cependant, pour fin d'apprentissage, il convient d'utiliser un local de pratique qui tienne compte des normes suivantes:

- Être suffisamment grand pour permettre l'installation de 15 postes de travail mobiles pour l'exécution de soins de manucurie.

  Cet espace devrait être fermé et parfaitement ventilé afin d'éviter que les odeurs des produits ne se répandent dans l'aire de travail et qu'elles incommodent les personnes qui s'y trouvent.

- Posséder un éclairage central adéquat, ainsi qu'un nombre de prises électriques de 110 volts suffisant pour permettre l'installation d'une lampe sur chaque table de travail ainsi que l'utilisation de petits appareils de manucurie.

- Une tuyauterie suffisante pour fournir un lavabo en eau chaude et en eau froide.

- Une armoire de rangement avec tablettes réglables et serrure.

2.3.2 Le matériel du local de pratique

Le local de pratique utilisé devrai comporter le matériel suivant.

MATÉRIEL	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Acessoires		
Taille-crayons	Mural Standard	1 1
Tableau		1
Craies		6
Panier à rebuts	De plastique rigide	15
Poubelle	De plastique rigide	3
Distributeur de savon	Mural Standard	1
Distributeur de papier à mains	Mural Standard	8
Distributeur de gobelets	Mural Standard	2
Trousse de premiers soins		1
Matériel de consommation		
Savon	Liquide	2 l
Gobelet	Type "Dixie cup"	1 cse
Essuie-mains	En papier	1 cse

3.0 LE MATÉRIEL DE MANUCURIE

3.1 La trousse de travail

Avant le début des cours, les responsables devront remettre à l'élève une trousse de travail composée des outils de manucurie les plus couramment utilisés et les plus personnels. Après avoir obtenu sa trousse, l'élève se rend responsable de son contenu: il(elle) doit l'entretenir, le nettoyer et le renouveler si nécessaire.

3.1.1 Le contenu de la trousse de travail

- une pince à ongles
- une pince à envies
- 1 paquet de limes d'émeri
- un repoussoir
- une brosse à ongles
- un polissoir

3.2 L'achat de matériel

3.2.1 Les facteurs d'influence sur la planification des achats

Deux facteurs entrent en ligne de compte dans la planification des achats; le premier est la nécessité d'une planification conjointe des achats par les différents intervenants (responsables des achats, gestionnaires responsables du cours et enseignants(tes) désignés(ées) pour dispenser le cours) afin d'assurer un choix judicieux du matériel qui compose les commandes.

Le deuxième facteur est d'un autre ordre, mais il est tout aussi important que le premier: c'est le moment des achats. Le matériel doit être acheté en fonction du déroulement des cours et de l'ordre dans lequel chacun des objectifs est enseigné.

3.2.2 La composition du matériel

Le matériel de manucurie se divise en quatre (4) grandes catégories:

- L'équipement
- La lingerie
- L'outillage et les accessoires
- Le matériel de consommation
  - . produits de soins
  - . produits de maquillage
  - . autres produits

3.2.3 La qualité du matériel

Il est important de choisir du matériel de bonne qualité si l'on veut qu'il résiste à une utilisation fréquente et prolongée par les élèves.

3.3 L'équipement

3.3.1 Choix et quantité

L'équipement sélectionné pour la formation en MANUCURIE est considéré comme essentiel pour assurer un apprentissage complet et de qualité. La quantité indiquée pour chacun des éléments retenus dans la liste qui suit a été déterminé en fonction de la fréquence et de la durée d'utilisation de chacun de ces éléments par les élèves en apprentissage.

Afin d'éviter des retards ou des interruptions durant l'apprentissage, il est important que les gestionnaires responsables d'organiser le plan de formation dans la Commission scolaire s'assurent que tout l'équipement est en place et en bon état de marche avant le début des cours.

Avant l'achat de tout équipement, il faut s'assurer d'un service continu et de qualité de la part des fournisseurs.

Lors de l'achat de l'équipement nécessaire à la formation, il est important de tenir compte des spécifications indiquées pour chacun des éléments du tableau qui suit.

3.3.3 La liste de l'équipement

ÉQUIPEMENT	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Table de manucure	Mobile 70 cm de hauteur Avec tiroirs Solide Lavable	15
Tabouret	Mobile Pivotant Réglable Avec ou sans dossier Solide Lavable	15
Fauteuil du sujet	Avec dossier Solide Lavable	15
Appuie-jambes	Réglable Lavable	8
Table de service	Avec tablettes Mobile D'entretien facile	7
Lampe	À col de cygne	15
Loupe	Lumineuse (avec fluorescent) De type "Luxo" Sur pied mobile Hauteur réglable	15
Chauffe-paraffine	De type friteuse Avec fil et thermostat amovibles	3
Fraiseuse	Avec accessoires	4

3.4 La lingerie

3.4.1 Choix, entretien et quantité

La lingerie utilisée en manucurie est de deux types: réutilisable et non réutilisable. Pour des raisons d'hygiène, l'utilisation de lingerie non réutilisable est fortement recommandée.

Dès le début des cours et afin de permettre le changement après chaque usage, l'élève dispose d'une quantité suffisante de lingerie.

3.4.2 La liste de la lingerie

LINGERIE	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Serviettes	Nid d'abeilles 30 x 40 cm	5 doz.
	En ratine 30 x 70 cm	5 doz.
Molletons	En laine 30 x 70 cm	3
Serviettes	En papier Type "Gibson"	1 cse
Sandales	En papier	1 cse

3.5 L'outillage et les accessoires

3.5.1 Quantité et choix

L'outillage et les accessoires sélectionnés pour la formation en MANUCURIE sont considérés comme essentiels pour assurer un apprentissage complet et de qualité. La quantité indiquée pour chacun des outils et accessoires de la liste qui suit a été déterminée en fonction de la fréquence et de la durée d'utilisation de chacun de ces éléments par les élèves en apprentissage.

Afin d'éviter des retards ou des interruptions durant l'apprentissage, il est important que tous les outils et les accessoires soient mis à la disposition des enseignants(tes) et des élèves dès le début des cours.

3.5.2 La liste de l'outillage et des accessoires

OUTILLAGE ET ACCESSOIRES	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Pince à ongles (mains)	En métal inoxydable Avec mors recourbés Résistante	30
Pince à ongles (pieds)	En métal inoxydable Avec mors recourbés Résistante (Plus grosse que la pince pour les ongles des mains)	16

(suite du tableau)

OUTILLAGE ET ACCESSOIRES	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Pince à envies	En métal inoxydable Avec mors courts et recourbés	30
Limes d'émeri	Environ 17 cm de longueur Souple et flexible	1 cse
Repoussoir	Environ 17 cm de longueur En bois d'oranger, de buis ou de citronnier Une extrémité en biseau, l'autre effilée	1 cse
Brosse à ongles	En nylon ou en soie De la taille d'une brosse à dents environ	30
Polissoir	En plastique recouvert d'une peau de chamois Environ 14 cm	30
Pierre ponce	De forme ovale Environ 8 cm	30
Contenant à dissolvant	En plastique Environ 4 onces	15
Contenant à solution émolliente	En plastique Environ 1 1/2 once	15
Contenant à alcool	En plastique Environ 4 onces	15
Bol de trempage	En plastique ou en porcelaine Oval Environ 10 cm	15

(suite du tableau)

OUTILLAGE ET ACCESSOIRES	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Plateau distributeur	En plastique 30 cm de long, par 8 cm de large	15
Coussinet d'appui	En polystyrène Recouvert de plastique 17 x 19 cm environ	15
Spatule	En plexiglas	30
Pinceau à masque	En poil synthétique 1 1/2 cm de largeur	30
Pinceau à masque	Avec manche en bois et poils synthétiques Environ 3 cm de largeur	12
Contenant à paraffine	En métal Avec manche isolant	3
Louche	En métal	3
Assiette	Plate En verre ou en porcelaine	3
Spatule	En métal	3
Minuterie	Type "minuterie de cuisson" 60 minutes	6
Stérilisateur	À rayons ultra-violets	2
Ciseaux d'utilité	En acier inoxydable Format régulier	3
Panier à rebuts	En plastique rigide Format standard	8

3.6 Le matériel de consommation

3.6.1 Variété de produits

Afin de permettre à l'élève un apprentissage plus complet, il est suggéré d'utiliser une variété de produits provenant de différentes compagnies.

Pour ce qui est des vernis, il est recommandé d'en utiliser de types, de couleurs et de textures différentes.

3.6.2 Quantité et entreposage des produits

Afin d'éviter des retards dans l'apprentissage, il est important que tout le matériel de consommation soit disponible dès le début des cours et ce, en quantité suffisante pour subvenir aux besoins de l'apprentissage. Cependant il faut éviter de constituer un inventaire trop élevé car les produits se détériorent facilement par la chaleur, la lumière et, aussi, par un entreposage prolongé.

Le lieu d'entreposage des produits doit être frais, sec et à l'abri de la lumière; les contenants, bien fermés.

Les quantités indiquées dans la liste qui suit, sont suffisantes pour débuter un cours mais ne couvrent pas les besoins de la totalité du plan de formation.

3.6.3 La liste du matériel de consommation

PRODUITS	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Vernis à ongles	De teintes variés: pâle, moyen, foncé De types variés: nacrés, laqués Bases régulières et traitantes	6 doz.
Dissolvant	Format cabine	8 1
Base à vernis	Régulière Traitante À vernis nacré	30 btes 15 btes 15 btes
Laque fixante	Régulière	30 btes
Produit de séchage	En pulvérisateur ou en aérosol	6
Crayon	Blanc	30
Crème à cuticule	Régénératrice	30
Produit de polissage	En poudre En crème	15 15
Solution	Émolliente Antiseptique	1 1/2 1
Paraffine	Azulène ou menthol Pain de 1/2 Kg	3 pains
Crème de soin	Hydratante et nourrissante En tube Format cabine	15
Produit lysant	En crème Format cabine En tube	2
Ensemble de produits nécessaires à la fabrication de faux-ongles	En silicate ou en acrylique Avec durcisseur ou catalyseur	15

(suite du tableau)

PRODUITS	SPÉCIFICATIONS	QUANTITÉ
Ensemble de faux-ongles temporaires	En matière plastique Avec colle spéciale	30
Nécessaire de réparation d'ongles brisés	En "Kit" Type "Nailfix"	3
<u>Autres produits</u>		
Ouate	Lisse et douce En rouleau En boules	 3 3
Tissus faciaux	Types "Kleenex" Blanc Format régulier	1 cse
Coton-tiges	Standard Type "Q. Tips"	1 cse
Désinfectant	Type "Dettol" Format 1 l	2 l
Alcool	Alcool à friction	4 l
Nettoyant	Type "Fantastik"	
Solution chlorée	De type "Chlorex" Gros format	4 l
Papier	Paraffiné Souple Format économique	3
Feuilles de polyéthylène	Épaisses En rouleau	1

4.0 LA MÉDIAGRAPHIE

4.1 Description et contenu

Afin de permettre une formation de qualité, il est souhaitable que les gestionnaires responsables d'organiser le plan de formation MANUCURIE mettent à la disposition des formateurs et des élèves un service de médiagraphie le plus accessible et le plus complet possible et ce, dès le début des cours.

La médiagraphie comprend le matériel suivant:

- les volumes de référence;
- les publications professionnelles;
- les périodiques spécialisés;
- le matériel audio-visuel.

4.2 La liste des volumes de référence

Dans les pages qui suivent, se retrouve la liste des volumes qui ont servi de référence à l'élaboration du matériel d'apprentissage et qui pourraient aider à l'enseignement de chacun des programmes qui constituent le profil de formation. Ces volumes sont suggérés.

LISTE DES VOLUMES DE RÉFÉRENCE

PROGRAMME: MANUCURIE

MOREAU-DONNAY, Simone. La technique de la manucurie. Éditions Les Nouvelles Esthétiques, Paris, 1971.

SIDI, Edwin. Tolérance et intolérance aux produits cosmétiques. Masson & Cie. Éditeurs, Paris, 1955.

WINTER, Ruth. A consumer's Dictionnary of Cosmetic Ingredients. Crown Publishers Inc., New-York.

PROGRAMME: ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE

BLUM, Paul. La peau. Coll. "Que sais-je", n° 558, 1966.

BRESSE, Georges. Morphologie et physiologie animales. Éditions Larousse, Paris, 1968.

CHAFFEE et GREISHEIMER. Basic Physiology and Anatomy. 3e édition, Éditions Lippincott, Toronto 1974.

COUILLARD, PIRLOT, DEMERS, DESMARAIS, DRAINVILLE. L'homme dans son milieu. Éditions Guérin, Montréal.

LEESON, Thomas S. Histologie. Éditions Masson & Cie, Paris, 1971.

MONTAGNA, William. The Structure and Functions of Skin. Second Edition, Academie Press, New-York, 1972.

MORRISON, CORNETT, TETHER, GRATZ. Précis de biologie humaine. Les Éditions H.R.W., Montréal, 1965.

PIER ANTONI, Humbert. Connaissances de base pour l'étude des soins esthétiques. Vol. I et II, Éditions Les Nouvelles Esthétiques, Paris, 1967.

SEGUY, B. Atlas d'anatomie et de physiologie. 2e édition, Éditions Maloine, Paris, 1969.

En collaboration. La cellule. Coll. "Le monde des sciences", Editions Time-Life, Toronto

En collaboration. Le corps. Coll. "Le monde des sciences", Editions Time-Life, Toronto.

PROGRAMME: COSMÉTOLOGIE

BALSAM et SAGARIN. Cosmetics, Science & Technology. 2e édition, Editions Wiley Interscience, 1972.

DE NAVARRE, Maison G. The Chemistry and Manufacture of Cosmetics. Vol. III et IV, Second Edition, Continental Press, 1975.

JELLINEK, J. Stephan. Formulation and Function of Cosmetics, Editions Wiley Interscience, 1970.

PRUNIERAS, M. Précis de cosmétologie dermatologique. Éditions Masson, 1981.

THIERS, H. Les cosmétiques. 2e édition, Éditions Masson, 1980.

PROGRAMME: DERMATOLOGIE

BON, Marc. L'esthéticienne face à la chirurgie esthétique. Éditions Marc Bon, Paris, 1977.

DE GRACIANSKY, P. Dermatologie, syphilis. Coll. Pathologie médicale, Fascicule 13, Éditions Flammarion, Paris, 1972.

FAIVRE, S. et ZENATTI, Cl. Chirurgie esthétique 1980. Éditions Maloine, 1981.

FAIVRE, Jacques. Précis de chirurgie esthétique. Éditions Maloine, S.A. Paris, 1976.

LANCTOT, Guylaine. La médecine esthétique, une médecine de la beauté. 1re édition, Les Éditions de l'homme, Montréal, 1974.

GENEST, Dr. Armand. La chirurgie plastique esthétique. Les Éditions de l'homme Ltée, Montréal, 1969.

LEVENE, G.M. & CALNAN, C.D. Atlas en couleurs de dermatologie. Maloine S.A., éditeur, Paris, 1978.

En collaboration. Encyclopédie Médico-chirurgicale, Dermatologie. Vol. I et II, Éditions techniques, Paris.

PROGRAMME: HYGIÈNE APPLIQUÉE

BINET, Léon. Les défenses de l'organisme. Coll. "Que sais-je?" n° 5 Éditions Presses Universitaires de France, Paris.

CARTEAUD, Alexandre. Dermatologie. Éditions médicales et universitaires, Paris, 1968.

DE LAVERGNE et BURDIN. Les bactéries. Coll. "Que sais-je?" n° 53, Éditions Presses Universitaires de France, Paris.

DELORME, Pierre. Les allergies. Éditions de l'homme, Montréal, 1976.

FROBISHER, Martin and FUERST, Robert. Microbiologie clinique. Traduit et adapté par André Décarie, Les Éditions HRW Ltée, Montréal, 1973.

GERNEZ-RIEUX, Ch. et GERVOIS, M. Éléments de médecine préventive, santé publique et hygiène, 3e édition, Éditions Flammarion, 1971.

GRONDIN, Carroll. Microbiologie, techniques infirmières. Éditions La Liberté Québec, 1973.

LECLERC, Henri. Microbiologie. Tome I et II, Éditions Doin, Paris, 1969.

LÉPINE, Pierre. Les virus. Coll. "Que sais-je?" n° 945, Éditions Presses Universitaires de France, Paris.

PIER ANTONI, Humbert. Connaissances de base pour l'étude des soins esthétiques. Vol. I, Éditions Les Nouvelles Esthétiques, Paris, 1967.

SMITH, Bradley and STEVENS, Gus. The Emergency book you can save a life. Édition Simon and Schuster, New-York, 1978.

VIGUIER, C. Hygiène et prophylaxie, Éditions Maloine, S.A. Paris, 1970

WOLFROMM, R. CHARPIN, J and HERMAN, D. Allergie. Fascicule 16, Coll. Pathologie médicale, Éditions Flammarion Médecine Sciences, Paris.

En collaboration. Microbiologie générale. Édition MAsson et Cie., 1966.

PROGRAMME: HYGIÈNE APPLIQUÉE (suite)

En collaboration. Secourisme. Ambulance St-Jean, Seconde édition canadienne, The Runge Press Ltd., Ottawa, 1967.

En collaboration. Encyclopédie Médico-Chirurgicale, Dermatologie. Tomes I et II, Éditions Techniques, Paris.

4.3 La liste des publications

Gouvernement du Québec, Projet de Loi 30, art. 8 et 17.

Guide à l'intention des publications de médicaments
Direction générale de la protection de la santé.

La Dépêche, n° 40 automne 1978, Services éducatifs
Direction générale de la protection de la santé.

Lettre de renseignements n° 508, 10 novembre 1977
Direction générale de la protection de la santé.

4.4 La liste des périodiques

TITRE	SPÉCIFICATIONS	ADRESSE
Cosmetics and Toiletries	Revue mensuelle de documentation scientifique sur la cosmétologie pour professionnels et fabricants	Allured Publishing Corp. 1031, South Boul. Oak Park Illinois 60302
Les Nouvelles esthétiques	Périodique mensuel de documentation (soins de beauté, soins des cheveux, cosmétologie)	Somabec Ltée 2475, Sylva-Clapin St-Hyacinthe

5.0 AUTRE MATÉRIEL

5.1 Matériel servant aux activités d'apprentissage

Pour élaborer et réaliser des activités d'apprentissage dans les domaines étudiés autres que la manucurie, l'apport de matériel spécifique s'avère nécessaire. Ce matériel est présenté à titre de suggestion.

5.2 La liste du matériel

MATÉRIEL	SPÉCIFICATIONS
Équipement	
Microscope	Binoculaire Objectif 100 oc. 10
Outillage et accessoires	
Jeu moléculaire	Boules de différentes couleurs Bâtons connecteurs
Thermomètre	Au mercure Gradué en Celsius
Bécher	En pyrex Gradué Avec bec verseur
Pipète	En verre Gradué Environ 10 ml
Agitateur	En propylène Standard
Papier tournesol	
Fils connecteur	Environ 25 cm
Pile	6 Volts
Boîte de pétrie	

Outillage et accessoires (suite)

Lames

Préparées pour le microscope
Fisher Scientifique Limitée
Nos

S10312	Mucor
S10315	Argergillus
S10321	Penecillium
S10333	Saccharomyces
S10339	Lichen
S10361	Bacteria
S10408	Clostridium botulinum
S10401	Diplococcus
S10422	Neisseria gonorrhoeae
S10417	Staphylococcus aureus
S10435	Streptococcus pyogenes
S10377	Spirochete
S10431	Blue-Green Algae
S10447	Euglena

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

040100 Manucure.
8286006

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

88/06/18	EDUQ

8687-326 55-1408

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

38-5843

8687-305